



NATIONS UNIES
CÔTE D'IVOIRE



**MISSION DE FORMULATION D'UN PROGRAMME
POUR L'ACCÉLÉRATION DES OBJECTIFS DE
DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE
BOUNKANI ET LE TCHOLOGO**

Rapport FINAL
Janvier 2022

Ne laisser personne de côté

Site de recherche :	Région du Bounkani (Doropo, Nassian, Tehini & Bouna) Région du Tchologo (Kong, Ouangolodougou & Ferkessédougou)
Type d'étude :	Etude Diagnostique
Prestataire :	CIRES (Centre Ivoirien des Recherches Économiques et Sociales)
Équipe de rédaction CIRES :	Dr. FOFANA Memon - fofanamemon20@yahoo.fr M. KOUMA Abdoulaye
Période de l'étude :	Septembre 2021-Janvier 2022
Commanditaire l'étude :	de SDNU – Côte d'Ivoire

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
Liste des cartes.....	9
Liste des tableaux	9
Liste des graphiques.....	10
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	12
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE	17
1.1. Contexte de la recherche -action	17
1.2. Objectifs de la recherche-action.....	18
1.2.1. Objectif général	18
1.2.1. Objectifs spécifiques	18
1.3. Portée de l'étude	18
Carte 1 : Régions de l'étude	19
1.4. Champs des indicateurs à investiguer	19
Tableau 1 : Indicateurs à l'étude	20
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....	21
2.1. Méthode d'investigation quantitative.....	21
2.2. Méthode d'Investigation qualitative.....	21
2.3. Conduite des entretiens.....	21
2.3.1. Entretiens individuels	21
2.3.2. Discussion de Groupe (DDG)	22
2.3.3. Observation directe.....	22
2.4. Stratégies d'échantillonnage.....	22
Tableau 2 : Département et sous-préfectures retenus pour l'enquête	23
2.4.1. Critère de choix des sous-préfectures et villages	23
2.5. Collecte des Données	24
2.6. Assurance qualité des données	24
2.7. Traitement et analyse des données.....	25
2.8. Considérations éthiques	25
2.9. Limites de l'étude et stratégies d'atténuation	26
Tableau 3 : Limites de l'étude diagnostique et stratégies d'atténuation	27
SECTION 2 : RÉSULTATS DE LA MISSION.....	28
CHAPITRE 3 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DES RÉGIONS À L'ÉTUDE.....	28

3.1. Un milieu physique très homogène	28
3.2. Un espace sous-urbanisé	28
3.3. Une armature urbaine dissymétrique.....	28
CHAPITRE 4: PROFIL DE LA RÉGION DU BOUNKANI RELATIVEMENT AUX INDICATEURS À L'ÉTUDE	30
4.1. Santé dans le Bounkani.....	30
4.1.1. <i>Constats</i>	30
4.1.1. a. Disponibilité des infrastructures de santé	30
Tableau 4 : <i>Etablissements sanitaires publics du Bounkani</i>	30
4.1.1.b. Accessibilité géographique	30
4.1.1.c. Couverture en Consultation Périnatale (CPN)	31
4.1.1.d. Incidence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	31
4.1.1.e. Paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	31
4.1.1.f. Paludisme dans la population générale.....	31
4.1.1.h. Ratio personnel de santé - population	32
4.1.1.i. Effectif du personnel de santé dans le Bounkani.....	32
Tableaux 5 : <i>Personnel de santé des structures publiques du Bounkani</i>	32
4.1.2. <i>VIH - SIDA</i>	32
4.1.3. <i>Dynamique et implication des constats</i>	33
4.2. WASH – Water Sanitation and Hygiene.....	34
4.2.1. <i>Constats</i>	34
4.2.1.a. Infrastructures hydrauliques dans la région	34
Tableaux 6 : <i>Infrastructures d'eau potable par département dans le Bounkani</i>	34
4.2.1.b. Besoins au niveau des infrastructures	34
Tableaux 7 : <i>Besoins en infrastructures d'eau potable par département dans le Bounkani</i>	35
4.2.1.c. Assainissement et hygiène.....	35
4.2.2. <i>Dynamique et implication des constats</i>	36
4.3. Couverture de la région en réseau téléphonique	36
Tableau 8 : <i>Couverture de la région en réseau téléphonique</i>	36
Carte 2 : <i>Couverture de la région en réseau téléphonique</i>	37
4.5. Réseau routier de la région du Bounkani.....	38
Carte 3 : <i>Etat général du réseau routier structurant</i>	40
4.6. Education	41
4.6.1. <i>Constats</i>	41

Graphique 1: Niveau de scolarisation dans le Bounkani	42
4.6.2 Dynamique et implication des constats.....	42
4.7. Les activités productives.....	43
4.7.1. Systèmes de production agricole	43
4.7.1.1. Quelques caractéristiques du système coton-anacarde-céréales	44
4.7.1.2. Les cultures maraîchères	45
4.7.1.3. Le développement des cultures fruitières.....	45
Tableau 9 : Répartition des cultures pratiquées dans le Bounkani 2020	46
4.7.1.4. Mesures d'aménagement du territoire pour favoriser le développement agricole.....	46
4.7.2. L'élevage.....	47
4.8. Genre et Employabilité des adolescent-e-s et jeunes filles et garçons.....	47
4.8.1. Autonomisation de la femme.....	47
4.8.2. Les effets de la stratégie genre dans le Bounkani	48
Tableau 10 : Répartition des Violences Basées sur le Genre (VBG) selon le type et l'incidence	48
4.8.3. Implication des femmes, des jeunes en matière de prise de décision au sein des familles/communautés.....	49
4.8.4. Employabilité des adolescent-e-s et jeunes filles et garçons	49
Planche 1: Orpailleurs en action dans une localité du Bounkani.....	50
4.9. Cohésion sociale, risques sécuritaires et relation population -FDS	50
4.10. L'environnement, Changement climatique.....	52
4.11. Perception communautaire sur la qualité des services publics dans la région	52
Graphique 2 : Avis de satisfaction de la population du Bounkani sur la qualité des services publics dans la région	53
4.12. Synthèse du diagnostic : Défis – Opportunités –Dynamiques endogènes.....	54
Tableau 11 : Défis – Opportunités –Dynamiques endogènes de la région	55
4.13. IDENTIFICATION DES AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION dans le Boukani	59
4.13.1. La performance du secteur agricole pour la réduction de la pauvreté.....	59
4.13.2. Accès à des infrastructures de base de qualité	59
4.13.3. Lutter contre la fragilisation de la zone transfrontalière.....	59
4.13.4. Assainissement et préservation des ressources naturelles	59
4.13.5. Mobilisation d'infrastructures sociales	60
4.13.6. Renforcement du capital humain	60
4.13.7. Mise en place du cadre organisationnel	60

CHAPITRE 5 : PROFIL DE LA RÉGION DU TCHOLOGO RELATIVEMENT AUX INDICATEURS À L'ÉTUDE	61
5.1. Présentation générale de la région	61
Carte 4 : <i>Carte administrative de la région du Tchologo</i>	61
5.2. Profil administratif.....	61
5.3. Caractéristiques physiques.....	62
Graphique 3 : <i>Répartition de la saison climatique</i>	63
5.4. Profil socio-démographique.....	63
❑ Peuplement.....	63
❑ Population	64
Tableau 12 : <i>Répartition de la population de la région du Tchologo</i>	64
5.5. Le foncier rural.....	65
Tableau 13 : <i>Répartition des parcelles de cultures végétales selon le sexe et le mode d'accès à la terre</i>	65
Tableau 14 : <i>Répartition des parcelles de cultures végétales selon le sexe et le titre d'occupation</i> ..	66
5.6. Les espaces protégés.....	66
Carte 5 : <i>Les espaces protégés de la région du Tchologo</i>	67
5.7. Taux de pauvreté.....	69
Tableau 15 : <i>Indices de pauvreté dans la région du Tchologo</i>	69
5.8. L'insécurité alimentaire.....	70
Tableau 16 : <i>Insécurité alimentaire dans le Tchologo</i>	70
5.9. Infrastructures de transport.....	70
5.9.1. Réseau routier : structure et état.....	70
5.9.1.a. Réseau praticable en toutes saisons	70
5.9.1.b. Réseau des routes régionales et des pistes locales.....	70
Carte 6 : <i>Réseau routier de la région du Tchologo</i>	71
5.9.2. Transport	71
5.9.3 Transports ferroviaires et la problématique transfrontalière.....	72
5.10. Electrification rurale.....	72
5.11. Accès aux services essentiels dans le Tchologo	72
5.11.1. Accès à l'éducation/Formation	73
Tableau 17 : <i>Répartition du nombre d'écoles, de salles de classe, des effectifs d'élèves et d'enseignants tenant de classe par sous-préfecture dans le primaire pour l'année scolaire 2019-2020</i>	73
Carte 7 : <i>Répartition des écoles du secondaire et du personnel enseignant</i>	74

Tableau 18 : <i>Couverture en cantines scolaires</i>	75
5.11.2. Accès aux services de santé dans la région.....	76
Graphique 4 : <i>Carte des infrastructures sanitaires et leurs rayons de couvertures par département</i>	77
Tableau 19 : <i>Répartition du personnel de santé</i>	77
Tableau 20 : <i>Ressource logistique au niveau de la région en matière de santé</i>	78
Tableau 21 : <i>Niveau d'utilisation des centres de santé</i>	78
Tableau 22 : <i>Taux de vaccination pour les pathologies ciblées par le PEV</i>	79
5.12. VIH/SIDA.....	80
Tableau 23 : <i>Filé active du poro Tchologo Bagoué</i>	80
5.13. WASH.....	80
❑ Faible accès à l'eau potable.....	81
Tableau 24 : <i>État du parc d'AEP dans la région</i>	82
5.14. Accès à l'électricité et aux technologies de l'information et de la communication (TIC)....	82
Tableau 25 : <i>Situation de la connexion au réseau électrique national</i>	83
Tableau 26 : <i>Couverture en réseau mobile du territoire</i>	83
5.15. Les activités productives.....	84
5.15.1. <i>Systèmes de production agricole</i>	84
▶ Des marchés peu approvisionnés ; les fonctionnaires contraints à des déplacements réguliers vers la ville ;.....	84
▶ Difficulté de liaison entre le bord champ et les villages, sous-préfectures par les véhicules de transport de marchandises ;.....	84
▶ Très peu d'aménagements hydro agricoles malgré les ressources hydrologiques et le potentiel en bas-fonds exploitables ;.....	84
Tableau 27 : <i>Statistiques des principales cultures vivrières pratiquées de 2016 à 2018</i>	85
Tableau 28 : <i>Statistiques des principales cultures maraîchères pratiquées de 2016 à 2018</i>	85
5.15.2. <i>Pêche</i>	86
Tableau 29 : <i>Statistique en production halieutique en 2018</i>	86
5.15.2. <i>Les contraintes pesant sur le développement agricole dans la région</i>	86
Tableau 30 : <i>Statistiques des bas-fonds de la région</i>	87
Tableau 31 : <i>Effectif d'exploitants membres d'une OPA/OPE</i>	88
Tableau 32 : <i>Statistiques des OPA de la région du Tchologo</i>	89
5.16. Cohésion sociale, risques sécuritaires et relation population -FDS.....	90
5.17. Perception communautaire sur la qualité des services publics dans la région.....	92
Graphique 5 : <i>Niveau de satisfaction de la population sur la qualité des services publics dans le Tchologo</i>	93

5.18. La gouvernance du développement du Tchologo	93
Tableau 33 : Récapitulatif des coûts du programme 2015-2030	94
Tableau 34 : Tableau récapitulatif des coûts du PLDR	94
5.19. Synthèse du diagnostic : Défis – Opportunités –Dynamiques endogènes.....	95
Tableau 35 : Défis – Opportunités –Dynamiques endogènes.....	96
5.20. Identification des axes stratégiques de développement.....	102
5.20.1. Renforcement du capital humain.....	102
5.20.2. Gestion durable des ressources naturelles.....	102
5.20.3. Développement d’une économie locale durable valorisant toutes les potentialités.....	103
5.20.4. Développer les infrastructures économiques.....	103
5.20.5. La consolidation de la gouvernance du territoire	103
5.20.6. Renforcement de la cohésion sociale.....	103
CONCLUSION.....	104
ANNEXE	106

Liste des cartes

Carte 1 : Régions de l'étude	19
Carte 2 : Couverture de la région en réseau téléphonique.....	37
Carte 3 : Etat général du réseau routier structurant.....	40
Carte 4 : Carte administrative de la région du Tchologo.....	61
Carte 5 : Les espaces protégés de la région du Tchologo	67
Carte 6 : Réseau routier de la région du Tchologo	71
Carte 7 : Répartition des écoles du secondaire et du personnel enseignant	74

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs à l'étude.....	20
Tableau 2 : Département et sous-préfectures retenus pour l'enquête.....	23
Tableau 3 : limites de l'étude diagnostique et stratégies d'atténuation.....	27
Tableau 4 : Etablissements sanitaires publics du Bounkani.....	30
Tableaux 5 : Personnel de santé des structures publiques du Bounkani.....	32
Tableaux 6 : Infrastructures d'eau potable par département dans le Bounkani.....	34
Tableaux 7 : Besoins en infrastructures d'eau potable par département dans le Bounkani.....	35
Tableau 8 : Couverture de la région en réseau téléphonique.....	36
Tableau 9 : Répartition des cultures pratiquées dans le Bounkani 2020	46
Tableau 10 : Répartition des Violences Basées sur le Genre (VBG) selon le type et l'incidence.....	48
Tableau 11 : Défis – Opportunités –Dynamiques endogènes de la région.....	55
Tableau 12 : Répartition de la population de la région du Tchologo	64
Tableau 13 : Répartition des parcelles de cultures végétales selon le sexe et le mode d'accès à la terre	65
Tableau 14 : Répartition des parcelles de cultures végétales selon le sexe et le titre d'occupation	66
Tableau 15 : Indices de pauvreté dans la région du Tchologo.....	69
Tableau 16 : Insécurité alimentaire dans le Tchologo.....	70
Tableau 17 : Répartition du nombre d'écoles, de salles de classe, des effectifs d'élèves et d'enseignants tenant de classe par sous-préfecture dans le primaire pour l'année scolaire 2019-2020	73

Tableau 18 : <i>Couverture en cantines scolaires</i>	75
Tableau 19: <i>répartition du personnel de santé</i>	77
Tableau 20 : <i>Ressource logistique au niveau de la région en matière de santé</i>	78
Tableau 21 : <i>Niveau d'utilisation des centres de santé</i>	78
Tableau 22 : <i>Taux de vaccination pour les pathologies ciblées par le PEV</i>	79
Tableau 23 : <i>Filé active du poro Tchologo Bagoué</i>	80
Tableau 24 : <i>État du parc d'AEP dans la région</i>	82
Tableau 25 : <i>Situation de la connexion au réseau électrique national</i>	83
Tableau 26 : <i>Couverture en réseau mobile du territoire</i>	83
Tableau 27 : <i>Statistiques des principales cultures vivrières pratiquées de 2016 à 2018</i>	85
Tableau 28 : <i>Statistiques des principales cultures maraîchères pratiquées de 2016 à 2018</i>	85
Tableau 29 : <i>Statistique en production halieutique en 2018</i>	86
Tableau 30 : <i>Statistiques des bas-fonds de la région</i>	87
Tableau 31 : <i>Effectif d'exploitants membres d'une OPA/OPE</i>	88
Tableau 33 : <i>Statistiques des OPA de la région du Tchologo</i>	89
Tableau 35 : <i>Récapitulatif des coûts du programme 2015-2030</i>	94
Tableau 36 : <i>Tableau récapitulatif des coûts du PLDR</i>	94
5.19. <i>Synthèse du diagnostic : Défis – Opportunités –Dynamiques endogènes</i>	95
Tableau 37 : <i>Défis – Opportunités –Dynamiques endogènes</i>	96

Liste des graphiques

Graphique 1: <i>Niveau de scolarisation dans le Bounkani</i>	42
Graphique 2 : <i>Avis de satisfaction de la population du Bounkani sur la qualité des services publics dans la région</i>	53
Graphique 3 : <i>Répartition de la saison climatique</i>	63
Graphique 4 : <i>Carte des infrastructures sanitaires et leurs rayons de couvertures par département</i> ..	77
Graphique 5 : <i>Niveau de satisfaction de la population sur la qualité des services publics dans le Tchologo</i>	93

REMERCIEMENTS

L'équipe des chercheurs du CIRES tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude depuis la conception à la finalisation du rapport en passant par les activités de terrain.

Tout d'abord, l'équipe de recherche remercie sincèrement Mme la Ministre du Plan et du Développement pour sa disponibilité, son implication et son appui qui a facilité le travail de l'équipe de consultants sur le terrain.

Ensuite, l'équipe remercie très vivement Dr. Cissé Marcelin, Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté, pour son leadership dans la coordination de la recherche-action en tant que président du comité technique. Il a accordé une très grande importance à cet exercice et a mis à disposition l'appui technique nécessaire pour la réussite de l'étude.

L'équipe remercie également les préfets des régions du Bounkani et du Tchologo pour leur disponibilité et leurs appuis. Ils ont mis à disposition les informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

L'équipe des chercheurs exprime sa reconnaissance envers toutes les personnes qui ont été rencontrées dans les différentes structures visitées, dans le Bounkani et le Tchologo pour leur disponibilité, les informations partagées, et pour l'intérêt qu'ils ont accordé à cette évaluation.

Enfin, l'équipe remercie vivement les représentant-e-s de l'équipe-pays du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire (UNICEF, BIT, ONUSIDA, PNUD, le Bureau du Coordonnateur Résident ...), leur contribution financière et leur leadership ont permis la bonne conduite des activités de la présente étude diagnostique visant l'accélération des ODD dans les régions du Bounkani et du Tchologo en Côte d'Ivoire.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette étude commanditée par le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD), a pour objectif de dresser le profil socioéconomique et les mécanismes de résiliences des régions du Tchologo et du Bounkani afin de fournir des données probantes pour la planification opérationnelle, le suivi et l'évaluation d'un programme d'accélération des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans ces régions menacées par le terrorisme et l'extrémisme violent. Il s'agit d'identifier les tenants et aboutissants des articulations significatives des différents indicateurs sociaux de développement et de la manière dont ils se présentent et sont perçus par la population du Tchologo et du Bounkani.

De façon spécifique, l'étude (i) dresse l'état des lieux de la région du Bounkani et du Tchologo au plan économique, socioculturel, des infrastructures de transformation, gestion des frontières et de commercialisation ainsi qu'environnemental ; (ii) produit la cartographie des besoins dans les domaines ciblés, les défis, les opportunités et les dynamiques endogènes de développement des régions et ; (iii) Examine la dynamique des conflits, de la cohésion sociale et la gouvernance locale dans le Bounkani et le Tchologo.

Au plan méthodologique, l'étude repose sur une approche qualitative à visée compréhensive. Cette approche a été couplée de l'approche quantitative à travers la convocation des données secondaires. A cet effet, la mission a organisé 18 discussions de Groupe avec 193 participants composés de 81 femmes, 60 hommes et 52 adolescent-e-s. Ce sont 150 entretiens individuels qui ont été organisés sur l'ensemble de l'univers d'enquête.

Il ressort de l'étude que selon la projection de la population 2021, le Tchologo et le Bounkani accueillent respectivement 658409 (334939 femmes & 323.470 hommes) et 324.058 (162.691 femmes & 161.367 hommes). C'est une population jeune avec plus de 50 % âgée de moins de 15 ans.¹ Elle se caractérise par la présence de plusieurs grands groupes ethniques (senoufo, Koulango, Lobi...). Le paysage socioculturel de la région reste néanmoins fortement imprégné de la religion animiste et musulmane. Le reste de la population est constitué des autres ethnies de Côte d'Ivoire et des allogènes, venus essentiellement des pays de la sous-région (Burkina Faso, Mali et Ghana...).

De façon globale, les données issues des entretiens avec les acteurs de l'éducation de la région du Bounkani montrent une situation socio-éducative relativement critique pour les enfants dans le Bounkani. L'on note une faible scolarisation des enfants, plus prononcée dans le département de Tehini et de Nassian. Au niveau départemental, les enfants scolarisés au primaire sont plus représentés à Bouna (56,6%). Vient ensuite Doropo avec une proportion de 23% ; Tehini détient le plus faible niveau d'éducation (7,6%). Si au niveau de la demande d'éducation, on note des progrès significatifs en termes d'accès des filles à l'école primaire dans le Tchologo, force est de constater que le taux d'achèvement du primaire demeure faible, moins de 30%. Ces données mitigées des indicateurs scolaires peuvent s'expliquer par la faiblesse de l'offre en infrastructures scolaires, notamment, l'insuffisance de salles de classe et de cantines tant au primaire, au collège qu'au lycée². En outre, les grossesses en milieu scolaire constituent un facteur d'abandon scolaire constaté dans la région. L'offre d'enseignants paraît également faible.³

Dans le domaine de la santé publique, les régions sont faiblement couvertes en infrastructures sanitaires. Les données indiquent en moyenne un médecin pour 35 431 habitants dans le Bounkani. Un

¹ projection de la population 2021

² Voir statistiques dans la section éducation pp51

³ Voir statistiques dans la section éducation pp 52

médecin pour 12 700 personnes dans le Tchologo.⁴ Ce qui est fortement inférieur à la norme OMS qui est d'un médecin pour 10 000 habitants. L'offre en personnel soignant est également faible ainsi que le plateau technique⁵. La conséquence de cette situation est la prévalence de certaines maladies telles que le paludisme associé à l'anémie et les infections respiratoires aiguës. Ces maladies sont à la base du taux de mortalité infantile élevé autour de 37%.

L'accès à une eau potable constitue une dimension fondamentale du bien-être des ménages. Cependant, les régions du Tchologo et du Bounkani à l'instar de bon nombre de régions de la Côte d'Ivoire, sont faiblement dotées en source d'eau potable moderne, plus prononcé dans les milieux ruraux. Plus de 70% des ménages mettent en moyenne plus de 45 min pour avoir accès à la source d'eau potable la plus proche. Cette situation est accentuée par l'inégale répartition des infrastructures d'eau potable par département. A cet effet, les besoins en ouvrage d'eau potable sont détaillés dans le corps du rapport.

La couverture en électricité est assez appréciable dans les deux régions compte tenu des investissements réalisés ces dernières années. Cependant, des efforts Additionnels doivent être réalisés notamment pour l'accès des ménages ruraux à des sources d'énergie conventionnelles afin de réduire la pression sur la consommation de bois de chauffe pour la cuisine. La forte utilisation de bois de chauffe dans la région pour la cuisson des repas a un impact négatif sur le couvert forestier constituant ainsi un risque de désertification pour ces régions. Pour une région à forte vocation agricole, cette situation de la consommation massive de bois de chauffe, réduit davantage la disponibilité de terre arable propice à l'agriculture. La rareté des aires de pâturage est à la base de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs notamment autour des points d'eau. La nécessité de créer des couloirs de transhumance et de zones de pâturage adaptées au bétail permettra de réduire ces conflits assez récurrents. Les constats issus des investigations laissent entrevoir un déficit en matière de couverture en réseau téléphonique dans le Bounkani. La couverture de la région en 3G & 4G reste très faible dans toute la région mais plus accentuée dans la zone de Tehini et de Nassian.

Le message à retenir ici est que l'accès de la population aux infrastructures sociaux de base montre que des efforts sont à mener tant au niveau de l'éducation que de la santé. La région souffre d'un problème de manque d'infrastructures et d'enseignants ; pour les infrastructures existantes, on note que les salles de classe sont sous équipées. Au niveau de la santé, les centres ont besoin d'être équipés. L'accès à l'eau et à l'électricité reste encore à renforcer.

La structure organisationnelle des services déconcentrés de l'Etat rencontrés dans le cadre de cette mission obéit à un modèle de type hiérarchique chapeauté par un directeur régional qui s'appuie sur des directeurs départementaux et/ou des services. La forme organisationnelle utilisée valorise la répartition des tâches en mettant l'accent sur la séparation entre l'exécution, la coordination et le contrôle du travail. Toutefois, il conviendrait de noter que la mise en cohérence entre l'organigramme prévu et l'organigramme réel permet de relever des écarts plus ou moins accentués pour la plupart des structures déconcentrées de l'Etat dans le Bounkani et le Tchologo. En effet, au sein de plusieurs Directions régionales les postes prévus ne sont pas pourvus en personnes ressources notamment dans le domaine des secteurs moins productifs tels que la santé, l'éducation etc. En outre, en termes de matériels logistiques, on note des insuffisances concernant certaines directions régionales.

Au niveau des activités économiques, l'agriculture est la principale activité économique des deux régions. Plus de 41700 ménages agricoles y tirent leurs ressources. Elle présente un éventail très large de cultures : l'anacarde, la mangue, le coton comme principale culture de rente, mais aussi différentes cultures vivrières et maraichères. Les régions du Bounkani et du Tchologo sont représentées par très peu d'aménagements hydro agricoles malgré les ressources hydrologiques et le potentiel en bas-fond

⁴ DR-Santé -Bounkani & Tchologo

⁵ Voir statistiques dans la section santé pp 39

exploitables. Par exemple, dans le Tchologo, selon la direction régionale de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADER, 2021), on dénombre environ 216 bas-fonds d'une superficie potentielle de 8522 ha dont 50% sont en exploitation et seulement 8% sont aménagés. Cette situation a des implications sur la productivité agricole de la région entraînant des moins-values pour les ménages agricoles. Les deux régions ont une dynamique agro-pastorale développée mais encore mal organisée. Malgré sa pratique traditionnelle, l'élevage de bovins et de petits ruminants constitue le second pilier de l'économie de la région du Bounkani.

Les infrastructures de marché et de commercialisation jouent un rôle essentiel dans la régulation de l'offre et des prix des produits agricoles et participent à la sécurité alimentaire des populations de la région. Les régions à l'étude sont caractérisées par l'inexistence d'infrastructures de marché formel dans la plupart des villages, des sous-préfectures rurales et villages à proximité des villes et une faible utilisation des véhicules de transports des produits des villages, des sous-préfectures vers la ville. Toutefois on y observe l'existence de marchés municipaux dans les chefs-lieux de département (DOROPO, BOUNA, NASSIAN, TEHINI, KONG, FERKE et OUANGOLO), la forte présence des pisteurs dans le circuit de commercialisation des produits pérenne (Anacarde...) Avec un usage accentué des motos et tricycles pour le transport des produits agricoles. En termes de dynamique cette situation a des répercussions sur les marchés engendrant des coûts élevés des produits agricoles pour les populations et le développement de petits commerces de type familial à proximité des habitations surtout dans les villages les plus reculés.

Malgré la densité du réseau routier de la région, l'écoulement des productions agricoles n'est pas facile en raison des routes et pistes peu praticables. Les besoins sont encore loin d'être satisfaits en matière de pistes de dessertes agricoles pour désenclaver certains villages éloignés et créer ainsi une dynamique économique régionale basée sur le commerce.

Le changement climatique fragilise la productivité agricole : difficile maîtrise du calendrier agricole, surtout pour la culture de coton. L'on note des sols de plus en plus appauvris par la réduction du temps de jachère. Aussi, les producteurs font face aux coûts des intrants de plus en plus élevés (le sac d'engrais à plus de 20 000 FCFA). Alors que les cultures ne peuvent se faire sans apport d'engrais. Ce constat a pour conséquence une faible productivité agricole et la baisse des revenus paysans contraignant ainsi certains agriculteurs à s'orienter de plus en plus vers l'activité aurifère. Face à cette situation la marge de manœuvre des communautés en termes de résilience reste faible. Elle se traduit par la souscription à des projets d'aide aux populations vulnérables : Projet filets sociaux et l'appel à des soutiens extérieurs, et aux mécanismes d'entraide communautaire surtout aux membres de famille et cadres du Tchologo.

Les régions du Tchologo et du Bounkani font partie des régions les plus exposées à la pauvreté en Côte d'Ivoire avec un fort taux de pauvreté estimé à plus de 55%.⁶ Dans ces régions, on note un accès de plus en plus difficile des hommes et surtout des femmes à la terre occasionné par les vagues de perte de terre et des déguerpissements des forêts classées. La jeunesse est aussi victime de la contrainte d'accès à la terre. Cette situation est renforcée ces dernières années par le déguerpissement des forêts classées et de la menace terroriste.

La sécurité des populations est en grande partie liée au professionnalisme des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Ainsi, au niveau de la confiance des populations aux FDS, l'enquête de terrain menée dans le cadre de cette étude révèle une crise de confiance entre la population et les FDS au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la ville de KONG (Tchologo). Dans le Bounkani, cette crise de confiance est plus forte dans la zone de Tehini. Elle est couplée d'une acceptation sociale du racket au niveau des frontières ivoiriennes par les FDS (CI-Burkina-Ghana). Ces manquements des FDS rendent les communautés moins enclines à collaborer avec elles dans un contexte de menace terroriste. Déjà, de 2013 à 2019 en Côte d'Ivoire, la tendance des citoyens qui expriment un manque de confiance envers

⁶ ENV,2012

les Forces Armées et la police/gendarmerie est supérieure à 50%.⁷ Au rang des critiques qui sont régulièrement formulées à l'encontre des Forces de Défense et de Sécurité figure la corruption. Par exemple, 58% des Ivoiriens estiment que « la plupart » ou « tous » les policiers ou gendarmes sont impliqués dans des actes de corruption, (Afrobaromètre, mars, 2021). Les communautés développent une forme de résilience sécuritaire à travers la confiance accordée aux Dozos.

Au niveau de la perception du niveau de risque sécuritaire dans la communauté et ses possibles relations avec l'extrémisme violent, l'étude a constaté l'émergence de l'activité de l'orpaillage clandestin amplifiée par le manque de vigilance de certains FDS et le difficile contrôle des sites d'orpaillage. En outre, on note l'infiltration des aires protégées par les éleveurs qui contraste avec le déguerpissement de certains producteurs des aires protégées (ex : forêt classée de Warigué). Ce qui constitue une source de pression foncière et de dégradations des rapports sociaux dans les villages. Par exemple, les communautés se plaignent du nombre pléthorique des aires protégées alors que les agriculteurs ne disposent plus de terres disponibles entraînant ainsi une crise de confiance des communautés vis-à-vis de l'État dans la gestion des aires protégées. Dans le même ordre d'idée, l'émergence des pistes clandestines non maîtrisées par les FDS constitue un terreau fertile pour le terrorisme. Cette situation mitigée a des répercussions au sein des communautés : on note, entre autres, le développement de la délinquance juvénile dans la plupart des villes et villages : les enfants talibés accusés d'être à l'origine de plusieurs agressions dans la ville de Ferké, le surpeuplement des villages par les agriculteurs déguerpis, les Conflits fonciers et intercommunautaires

Il a été constaté sur le terrain que les groupes extrémistes exploitent les vulnérabilités telles que les conflits locaux, les déficits de gouvernance, les défaillances des systèmes de sécurité et les activités illicites, au bénéfice de leurs stratégies d'implantation, de recrutement et de financement. Dans le Tchologo et le Bounkani, Les conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs autour de l'accès aux pâturages et à l'eau, ainsi que les ressentiments que nourrissent certains anciens combattants qui estiment ne pas avoir bénéficié des programmes de réinsertion sont au nombre des facteurs de risque. Les groupes extrémistes tirent également avantage des conditions de vie difficiles des populations des zones frontalières. Ils recrutent en promettant des gains financiers et matériels et en permettant la conduite d'activités illicites telles que le braconnage et l'orpaillage, en échange de services de protection. Face à cette situation, les communautés sont vulnérables et de moins en moins résilientes. Cependant, on note dans la gestion foncière, le planter-partager comme forme de résilience entre les migrants et les autochtones. En outre au niveau sécuritaire, l'implication des chasseurs traditionnels « Dozos » dans la gestion sécuritaire : dans les villages, toute personne non-autochtone et suspectée est accompagnée chez les Dozos.

Au niveau de l'autonomisation des femmes, la mission note l'existence de quelques centres de formation féminine et de l'engagement des conseils régionaux dans ce domaine. Toutefois en termes d'infrastructures d'énergie (électrification rurale, etc.) / Infrastructures routières, on note un Faible abonnement des ménages aux compteurs : les compteurs de CIE sont presque inexistants dans les villages. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'accès à l'électricité en milieu rural ivoirien impacte positivement et significativement l'autonomisation des femmes en milieu rural à travers la réallocation de leur temps vers les activités non agricoles au détriment des tâches ménagères.

L'accélération des ODD dans le Tchologo et le Bounkani est, par ailleurs, lié à la problématique de la cohésion sociale qui domine fortement le contexte social. En effet, le contexte social actuel des deux régions est relativement volatile en raison de la persistance de la méfiance intercommunautaire et des stratégies de préservation de l'autochtonie. En effet, depuis plusieurs années, l'on assiste à la construction progressive d'une ethnicisation des rapports sociaux interethniques marquée par deux faits majeurs. Dans le Tchologo, la crise politique entre l'ex-président de l'assemblée nationale, fils de la région, et le pouvoir d'Etat actuel est arrivé à installer une crise identitaire dans la conscience

⁷ Entretien de groupe

collective des autochtones de cette région. Dans le Bounkani, il règne une crise de récupération de l'autochtonie entre communauté Koulango et Lobi sur fond ethniciste. Ce tissu de rapports sociaux, certes complexes parce que sous-tendu par une diversité basée sur les différences, devient alors une condition préalable à l'accélération des ODD dans ces deux régions.

SECTION I : CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE

1.1. Contexte de la recherche -action

La décennie de conflits militaro-politiques, de violences et de violations des droits humains en Côte d'Ivoire a constitué une menace réelle pour la paix et la stabilité du pays. Elle a, entre autres, ébranlé le tissu social et entamé les gains du pays en matière de développement, favorisé l'augmentation drastique de l'insécurité et réduit considérablement la confiance entre les populations et l'État.

Diverses initiatives ont été lancées par le Gouvernement ivoirien et la communauté internationale (Nations Unies, Union Africaine, CEDEAO, etc.) pour consolider la paix et la stabilité dans le pays, condition sine qua non d'une croissance et d'un développement économique et social durable. Résultat, la situation sécuritaire s'est nettement améliorée, avec un indice de sécurité qui est passé de 3,8 en 2011 à 1,11 en 2016.⁸

Malgré ces avancées, la Côte d'Ivoire continue de faire face à des défis majeurs qui, s'ils ne sont pas adressés, pourraient avoir un impact sur l'accélération des objectifs de développement durable dans le pays ainsi que sur les acquis en matière de consolidation de la paix sociale. Il s'agit entre autres du renforcement de la gouvernance sécuritaire, de la consolidation de la cohésion sociale et de la menace terroriste plus accentuée dans les régions du Tchologo et du Bounkani. En effet, en juin 2020, puis en mars, avril et juin 2021, les localités de Kafolo (région Tchologo), Téhini et Tougbo (région du Bounkani) ont été le théâtre d'attaques, qui confirment la vulnérabilité de ces régions face à la menace terroriste. Ainsi, le Tchologo et le Bounkani se heurtent à d'énormes problèmes découlant de l'avancée de l'extrémisme violent et/ou de la menace terroriste conjuguées à l'accélération du chômage des jeunes.

Les régions du Tchologo et du Bounkani, sont des régions limitrophes des frontières du Mali, et du Burkina-Faso, deux pays fortement affectés par le terrorisme. Cet ensemble correspond, en gros, au « Pays Senoufo » et « Lobi ». Selon la projection de la population 2021, elles accueillent respectivement 658.409 (334.939 femmes & 323.470 hommes) et 324.058 (162.691 femmes & 161.367 hommes).

Ces régions frontalières sont étudiées comme un cas d'école des relations transfrontalières. Elles réunissent en effet les conditions qui sont considérées comme sensibles à un transfert rapide de l'idéologie d'extrémisme violent et du terrorisme au sein des populations transfrontalières : (i) Une population dense et assez également répartie ; (ii) Des ressources hydrauliques partagées avec le pays voisin ; (iii) Des bassins de production agricole et des circuits de transhumance partagés ; (iv) une perméabilité continue des frontières ; (v) L'existence de domaines où des conflits interethniques transfrontaliers localisés sévissent ; (vi) une pauvreté et une vulnérabilité importante dans ces régions situées dans le nord et le nord-est de la Côte d'Ivoire, fragilisant du coup la résilience des populations face aux menaces de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Pourtant, malgré le potentiel d'intégration élevé et la menace djihadiste grandissante, les études ont montré que ces régions ne font encore qu'une place très réduite au renforcement de la résilience communautaire transfrontalière dans leurs documents de gouvernance locale et de planification stratégique⁹. Dans les pratiques, au niveau des institutions, les projets communs réalisés sont rares, et les rencontres de coordination des programmes de ce type ne sont pas formalisées. En outre, l'insuffisance de la création d'emplois rémunérés pour les jeunes et le défi découlant de la médiocrité

⁸ PNUD 2018

⁹ « Schéma régional d'aménagement du territoire » et « stratégies régionales et communales de développement » dans la région de Sikasso ; SNADDT au BF ; « Monographie du district des savanes » et « Pré bilan de l'aménagement du territoire » en CI.

des infrastructures pourraient devenir une source de tensions sociales et politiques importantes et accélérer le rythme de progression de l'extrémisme violent et du terrorisme dans les deux régions.

Ainsi, afin d'avoir une meilleure visibilité des causes structurelles et/ou conjoncturelles de cette vulnérabilité, le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD), en coopération avec la Commission nationale des frontières de la Côte d'Ivoire, a diligenté du 25 avril au 4 mai, une mission d'évaluation des défis de prévention des conflits dans les régions du Bounkani et du Tchologo. Cette mission a permis l'élaboration d'une Note de plaidoyer présentant un diagnostic et recommandant une initiative d'accélération des Objectifs de développement durables (ODD) dans le Tchologo et le Bounkani, afin de lutter contre la progression de l'extrémisme violent dans ces deux régions. La présente étude diagnostique a donc pour but de fournir des informations empiriques et quantifiées pertinentes pour guider la formulation d'un programme détaillé pour l'accélération des ODD dans le Bounkani et le Tchologo. La formulation d'un programme suggère la connaissance des tenants et aboutissants des articulations significatives des différents indicateurs sociaux de développement et de la manière dont ils se présentent et sont perçus par la population du Tchologo et du Bounkani. Ainsi, la présente recherche action, menée par le Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES), permettra de fournir des données à utiliser pour la planification opérationnelle, le suivi et l'évaluation du programme d'accélération des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le Tchologo et le Bounkani. Il s'agit d'une recherche action portant sur le renseignement d'un certain nombre d'indicateurs à partir de données empiriques afin d'aider à la formulation du programme d'accélération des ODD dans les deux régions suscitées.

1.2. Objectifs de la recherche-action

1.2.1. Objectif général

La présente recherche-action a pour objectif principal de produire des données probantes pertinentes pour guider et d'accompagner la formulation opérationnelle du programme d'accélération des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le Bounkani et le Tchologo.

1.2.1. Objectifs spécifiques

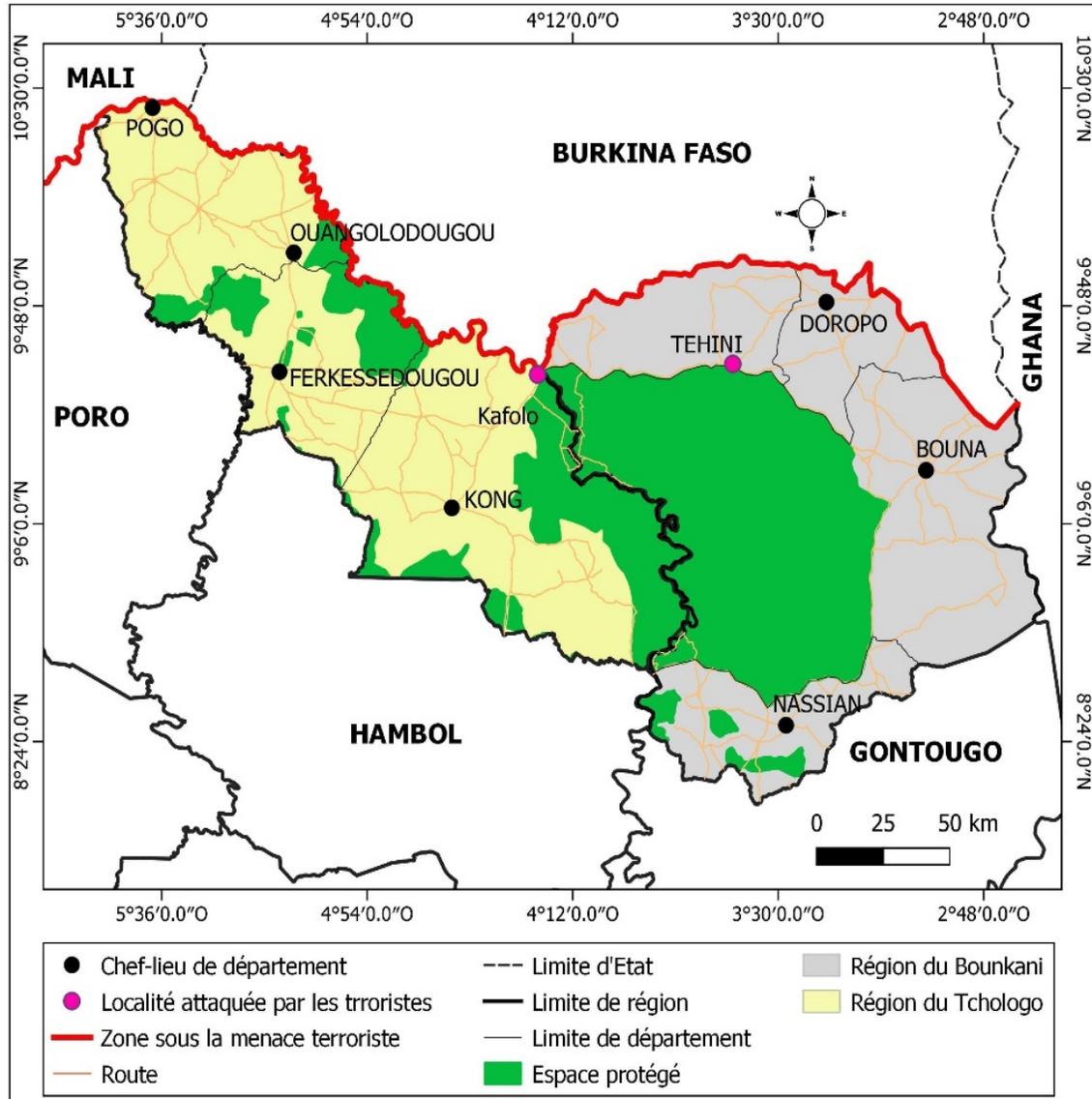
Il s'agit plus spécifiquement :

- ▶ Faire un état des lieux des initiatives en cours ou prévues dans les domaines des secteurs sociaux de base, de l'économie, des infrastructures, de la gestion des zones frontalières ainsi que la gestion des ressources environnementales ;
- ▶ Faire la cartographie des besoins dans les domaines ciblés (secteurs sociaux de base, de l'économie, des infrastructures, de la gestion des zones frontalières ainsi que la gestion des ressources environnementales) ;
- ▶ Examiner la dynamique, des conflits, de la cohésion sociale et la gouvernance locale dans le Bounkani et le Tchologo ;
- ▶ Identifier et analyser les forces, faiblesses, menaces et risques en lien avec les relations intra et intercommunautaires dans le Bounkani et le Tchologo ;
- ▶ Apprécier les mécanismes endogènes de réponses des différentes communautés (résilience).

1.3. Portée de l'étude

La revue documentaire a couvert les objectifs de la mission structurés des indicateurs dans l'ensemble des régions d'intervention. La collecte de données primaires prévue dans le cadre de cette recherche action a couvert deux (2) régions ciblées dans le cadre du programme d'accélération des ODD. Ce sont entre autres la région du Tchologo et celle du Bounkani. La région du Tchologo est composée des départements de Ouangolodougou, Kong et Ferkessédougou, celle du Bounkani est composée des départements de Bouna, Doropo et Nassian.

Carte 1 : Régions de l'étude



Source : CNTIG

Tohouiri Alain, 2021

1.4. Champs des indicateurs à investiguer

En lien avec les champs d'intérêt du Système des Nations unies en Côte d'Ivoire, la présente recherche-action a investigué les champs indicateurs structurés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Indicateurs à l'étude

Les infrastructures liées aux logements (type d'habitat, matériaux de construction) pour mesurer le niveau de pauvreté
Les infrastructures sanitaires (centre de santé, maternité, dispensaire, clinique, etc.) ; Infrastructure sanitaire dédiée aux femmes et adolescent-e-s)
Les pratiques liées à la vaccination
La vulnérabilité liée à la COVID19 (économique, implication au niveau des frontières, circulation etc.)
Les infrastructures d'assainissement (latrine, canaux d'évacuation des eaux usées, etc.) présentes dans les écoles, les structures sanitaire & les communautés
Les infrastructures routières existantes (routes, pistes, etc.)
Les infrastructures éducatives (école primaire, collège, lycée, centre de formation professionnel, données sur le personnel)
Les infrastructures d'eau (pompe villageoise, robinet, barrage, etc.) au sein des communautés et au niveau des écoles et des structures sanitaires
Les infrastructures d'énergie (électrification rurale)
Les infrastructures de marché et de commercialisation
Le matériel de transport des produits sur les marchés
L'état de la cohésion sociale, des conflits au sein des communautés et des risques sécuritaires
Les pratiques liées aux combustibles
Les pratiques culturelles face à la résilience climatique
Les infrastructures liées aux systèmes de production locaux (agriculture,), les modes de production agro-pastorales et de gestion des ressources
Le niveau de construction ou de déconstruction du dialogue entre l'état et les communautés / populations
Perception du niveau de risque sécuritaire dans la communauté et ses possibles relations avec l'extrémisme violent
Mécanismes endogènes de gestion des risques sécuritaires
Niveau de confiance des populations au FDS,
Perception sur le niveau de pauvreté, de vulnérabilité et le niveau de stigmatisation et de discrimination sociale dans la communauté et ses possibles relations avec l'extrémisme violent
Les infrastructures pour l'autonomisation des femmes et des jeunes
Le niveau de violences basées sur le genre et de violences faites aux enfants
Les infrastructures pour l'employabilité des jeunes et personnes vulnérables
La vulnérabilité transfrontalière
Perception communautaire sur la qualité des services publics

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

La méthodologie mobilisée pour la présente étude est basée sur une approche exploratoire, participative et analytique. Elle a mobilisé l'approche d'investigation aussi bien qualitative que quantitative avec une grande diversité de méthodes, d'outils et de techniques pour la collecte et l'analyse des données permettant la production de données probantes et pertinentes pouvant guider la formulation du programme d'accélération des ODD dans le Tchologo et le Bounkani.

2.1. Méthode d'investigation quantitative

La nécessité de recourir à une approche quantitative a été motivée par le souci de compléter les informations et données primaires collectées dans les communautés rurales et urbaines du Tchologo et du Bounkani. La méthode d'investigation quantitative a concerné le passage en revue des bases de données existantes et récentes sur les thématiques déclinées par les objectifs spécifiques. Elle a consisté à faire une mise à plat la plus exhaustive possible des bases de données existantes en vue de répondre aux objectifs de la mission. A cet effet, le ministère du Plan a fourni à l'équipe de recherche la base exhaustive des infrastructures socioéconomique de base des deux régions à l'étude (Bounkani & Tchologo).

2.2. Méthode d'Investigation qualitative

Pour l'approche qualitative, la Méthode Active de Recherche Participative a été utilisée. Les sources d'information ont ensuite été triangulées, chaque fois que possible, par la combinaison de l'analyse documentaire et de l'analyse des données collectées sur le terrain. À cet effet, elle a été axée sur différents outils de collecte : (i) les entretiens semi-directifs, (ii) des observations (iii) et des discussions de groupe (DDG). Tout ce processus s'est fait dans le strict respect des directives éthiques. Il a notamment pris en compte les principes du respect des enquêtés, le genre, l'équité, la participation des adolescent-e-s, des jeunes, de leurs droits et la liberté d'expression dans la collecte des données, la confidentialité, l'anonymat tout au long du processus et la Covid-19 pour les discussions de groupe.

2.3. Conduite des entretiens

S'agissant des entretiens individuels et groupes de discussion, la méthode d'échantillonnage non-probabiliste raisonnée a été utilisée pour construire un échantillon d'informateurs clés constitué de leaders communautaires et religieux, d'associations de femmes et de jeunes, d'ONG, de membres des Cellules Civilo-Militaires (CCM), de responsables administratifs, de collectivités territoriales, d'acteurs de la santé, de l'éducation, des centres sociaux, de responsables du parc de la Comoé, de COGES, de Directions régionales des ministères techniques, de leaders communautaires (allochènes, autochtones) les syndicats de transports frontaliers, de l'équipe cadre de district, des adolescent-e-s, éleveurs, d'agriculteurs, etc. Les adolescent-e-s ont également été ciblé-e-s pour la construction de l'échantillon des personnes à interviewer. Pour la collecte des données primaires, essentiellement qualitatives, trois (3) types d'outils ont été élaborés. Il s'agit de :

1. Guide d'entretiens individuels,
2. Guide de Discussion de Groupe pour le renseignement des matrices (voir annexe)
3. Grille d'observation pour orienter les observations sur le terrain.

2.3.1. Entretiens individuels

Les entretiens individuels (en respect des mesures barrières anti-Covid) ont été menés aux niveaux institutionnel et communautaire et ont consisté à rencontrer des personnes ressources qui détiennent des informations susceptibles d'aider de façon participative et consensuelle à l'atteinte des objectifs de l'étude. Ces entretiens ont été structurés autour des thématiques en rapport avec les objectifs de la mission. Au niveau institutionnel, les entretiens individuels se sont déroulés dans les chefs-lieux de région et Sous-préfecture et ont permis de rencontrer des responsables administratifs, notamment les secrétaires généraux de préfecture, des sous-préfets, des directeurs départementaux et/ou régionaux

des ministères techniques, des ONGs, les CCM etc. Les entretiens au niveau communautaire ont mobilisé les leaders communautaires (allochènes, allochtones, autochtones), les associations féminines et jeunes, les adolescent-e-s. Pour chaque entretien, l'interviewer est libre d'accepter certaines réponses ou d'en rejeter. L'information recueillie lors des différentes interviews a été utilisée pour établir le programme des autres interviews. L'ensemble du processus des entretiens (institutionnel & communautaire) a été *itératif, innovatif et interactif*. Le recueil des entretiens dans chaque zone d'enquête a été arrêté à partir du moment où les chercheurs ont été confrontés à ce qui est communément appelé la « saturation des données ». Ce seuil est atteint lorsque les entretiens et observations n'apportent plus d'informations nouvelles ou différentes susceptibles de modifier la structure générale de celles déjà recueillies.

2.3.2. Discussion de Groupe (DDG)

Les discussions de groupe ont été plus participatives et interactives à travers des échanges directs avec les catégories sociales, à savoir :

- ▶ Les leaders des groupes des femmes et des jeunes ;
- ▶ Les leaders communautaires ;
- ▶ Les ONGs locales ;
- ▶ Le groupe des moins valides ;
- ▶ Les autorités administratives

Les focus group se sont appuyés sur la MAPP en tant qu'approche systématisée d'analyse d'impact de projets et programmes existants dans les régions du Tchologo et du Bounkani. La MAPP qui est une méthode d'évaluation participative dans son essence, repose sur le développement de cinq (5) outils d'analyse (voir ci-dessous) diffusés auprès des acteurs cibles avec l'assistance technique d'un animateur. Il s'agit de : (i) La courbe de vie liée à l'historique des événements ayant marqué les communautés au cours de ces 10 dernières années ; (ii) L'analyse des tendances relatives aux indicateurs de développement durable ; (iii) La matrice des projets et programmes de développement réalisés dans les deux zones cibles ; (iv) La matrice d'influence : comment des projets et programmes de développement réalisés dans les deux zones (Tchologo & Bounkani) ont influencé les indicateurs de développement au cours de ces 10 dernières années ; (v) Le profil de développement et d'impact des deux zones cibles (Tchologo & Bounkani).

Ces discussions de groupe ont été organisées dans *les sous-préfectures* des différentes régions d'intervention en tenant compte du respect de la distanciation sociale. Chaque DDG a été organisée avec au maximum 8 personnes pour faciliter les discussions, l'analyse des données des entretiens de groupe et le respect des mesures sanitaires liées à la COVID19. Lors des échanges, chaque participant avait un numéro d'identification afin que l'identité des personnes ne soit pas dévoilée et éviter la "censure sociale". Les informations recueillies lors des DDG et des entretiens individuels ont été récoltées par des prises de note et des enregistrements audio à l'aide d'un téléphone iPhone. Par la suite, ces enregistrements ont fait l'objet de retranscription en fonction de la structure du guide d'entretien et de focus group.

2.3.3. Observation directe

Finalement, au cours de cet exercice, la mission a organisé 18 Discussions de Groupe avec 193 participants composés de 81 femmes, 60 hommes et 52 adolescent-e-s. Ce sont 150 entretiens individuels qui ont été organisés sur l'ensemble de l'univers d'enquête. Dans l'ensemble, toutes les questions ont porté sur les articulations des objectifs de la mission diagnostique.

2.4. Stratégies d'échantillonnage

La réalisation de l'étude nécessite une représentativité de l'échantillon au niveau des deux zones géographiques ciblées (Tchologo & Bounkani). Ainsi, pour la présente étude diagnostique, l'équipe de recherche a appliqué la méthode de quotas de quotas dans le souci d'assurer la représentativité. Sur

la base donc de l'approche qualitative mobilisée, du caractère diagnostique de l'étude et eu égard à l'irréductibilité des réalités socio-culturelles de chacune des deux régions, l'équipe de recherche a visité tous les départements des deux régions.

Les entretiens se sont déroulés dans chacun des chefs-lieux de département afin de capter les réalités de chaque localité en lien avec les objectifs de la mission.

Pour saisir toutes les articulations significatives des objectifs de la mission aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine, l'équipe a considéré des sous-préfectures et villages rattachés à chaque chef-lieu de département. Dans cet ordre d'idée, le second degré de sondage correspond au choix des sous-préfectures et villages.

Ainsi, pour le choix des sous-préfectures et des villages nous avons opté pour un quota fixe. Ainsi donc, au niveau des sous-préfectures :

- ▶ La région du Tchologo compte au total 3 départements et 12 sous-préfectures. Sur la base du quota fixe, nous optons pour un taux de l'ordre de 7 /12 sous-préfectures à enquêter dans les départements ou strates.
- ▶ La région du Bounkani compte au total 3 départements et 6 sous-préfectures. Par le même procédé, nous optons pour un taux de 4/6 sous-préfectures à enquêter dans les départements ou strates. C'est-à-dire que dans les strates retenues (Département), l'on retient au 1^{er} degré l'agglomération (chef-lieu de département) + (07) sous-préfectures pour le Tchologo et + (04) sous-préfectures pour le Bounkani.

Tableau 2 : Département et sous-préfectures retenus pour l'enquête

Région de l'étude	Départements retenus	Sous-préfectures retenues
1. Tchologo	♣ OUANGOLODOUGOU,	▶ Ouagolodougou ▶ Niellé ▶ Kaouara
	♣ KONG,	▶ Kong ▶ Sikolo
	♣ FEREKÉSSÉDOUGOU	▶ Koumbala ▶ Ferkessédougou
2. Bounkani	♣ BOUNA,	▶ Bouna ▶ Téhini
	♣ DOROPO	▶ Doropo
	♣ NASSIAN	▶ Kotouba

- ▶ Au niveau des villages, le CIRES opte pour un quota fixe de l'ordre de neuf (9) villages rattachés aux départements et/ou sous-préfectures sur la base de critères d'inclusion définis.
- ▶ Les villages ont été sélectionnés de concert avec les ONGs locales et les CCM sur la base des critères¹⁰ ci-dessous.

2.4.1. Critère de choix des sous-préfectures et villages

Les sous-préfectures et les villages ont été sélectionnés sur la base de quatre critères essentiels.

1. Le niveau d'accessibilité géographique et sécuritaire de la zone ;
2. Le niveau de dotation de la zone (sous-préfectures) en infrastructures et activités économiques ;
3. Le poids démographique et la composition communautaire (allogènes, autochtones et allochtones) des zones ;
4. La réalité socio-culturelle des communautés.

¹⁰ Le niveau d'accessibilité géographique et sécuritaire de la zone ; Le niveau de dotation de la zone (sous-préfectures) en infrastructures et activités économiques ; Le poids démographique, la taille démographique et la composition communautaire (allogènes, autochtones et allochtones) des zones ; La réalité socio-culturelle des communautés.

De tout ce qui précède, et vu l'urgence de l'étude, 6 équipes composées chacune de trois (03) assistants de recherche et un (01) chercheur principal ont été déployées par région et successivement dans les localités suivantes :

Axe 1 : Région du Tchologo : départements de Ferkessédougou, Ouangolo et Kong + 7 sous-préfectures + 9 villages rattachés ;

Axe 1 : Région Bounkani : département de Bouna, Doropo, Nassian + 4 sous-préfectures + 9 Villages rattachés.

Total : 2 axes composés des 6 départements, 11 sous-préfectures et 18 villages dans les deux régions cibles (voir graphique structuration de l'échantillonnage).

2.5. Collecte des Données

La collecte des données sur le terrain a été effectuée par six (6) équipes, chacune comprenant un chercheur principal et (3) assistants de recherche effectivement chargés de réaliser les interviews. Un chercheur a été commis pour s'occuper uniquement de l'exploitation des données secondaires mises à la disposition du CIREC par les parties prenantes de l'étude. Au regard de certaines contraintes, telles que l'indisponibilité des acteurs et la situation sécuritaire des zones, la date de fin de ce processus de collecte des données a été reportée au 10 Octobre 2021 au lieu du 05 Octobre 2021.¹¹ La formation de tous les agents a eu lieu dans la salle de conférences du CRD de Bouaké. A cet effet, un rapport de formation a été produit par l'équipe de recherche.

Cette phase de collecte de données qualitatives a été menée à travers des entretiens individuels, des focus groups et des observations et a respecté les directives éthiques notamment, les principes du respect des enquêtés, de leurs droits et de la liberté d'expression dans la collecte des données, la confidentialité et l'anonymat au cours du processus.

2.6. Assurance qualité des données

L'équipe de consultants a pratiqué des contrôles normés à toutes les étapes de l'étude pour assurer la fiabilité des résultats et l'homogénéité du recueil d'informations. À cet effet, tous les chercheurs se sont engagés à respecter les procédures d'administration des entretiens, et à vérifier les données collectées. Les deux coordonnateurs de l'étude se sont rendus sur le terrain pendant la période de l'enquête afin de suivre les chercheurs pour s'assurer que les entretiens étaient délivrés dans les règles de l'art. Les chercheurs principaux ont été tenus d'écouter 100% des entretiens afin de croiser les réponses avec le contenu du guide d'entretien, et de s'assurer du respect des consignes avant d'apposer leur visa ; une fois le visa apposé, les chercheurs principaux sont co-responsables de la qualité des entretiens de leurs équipes.

En vue de faciliter l'introduction des enquêteurs auprès des communautés, les autorités locales ont été mises à contribution annonçant la venue des enquêteurs par voie administrative et avec l'appui des agents de l'ONG "notre grenier". Les interviews ont été réalisées à l'aide d'un guide en format papier. Après une journée de travail, un débriefing regroupant les membres d'une même équipe, était organisée pour faire le point des difficultés rencontrées, afin de trouver les solutions qui s'imposent. Ainsi, les problèmes dépassant le niveau régional ont été remontés au niveau central (coordonnateurs) pour y remédier. Toutefois, les coordonnateurs ont eu des séances de débriefing avec chaque équipe dans leurs zones d'intervention et ont effectué des entretiens dans les villages. L'équipe de recherche a eu un débriefing via teams avec l'équipe pays SDNU en collaboration avec le ministère du Plan. En outre, un comité technique présidé par le Ministère du plan avec la participation des autres parties prenantes du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire et du staff de l'UNICEF (bureaux de zone) a procédé à l'assurance qualité du processus et la validation des différents produits de l'étude.

¹¹ Les équipes se déplaçaient au moyen du transport privé (location de véhicules).

2.7. Traitement et analyse des données

Les données de première main issues des entretiens individuels et de groupe avec les informateurs clés aux niveaux national, régional et local ont été traitées et analysées en recourant à la technique de l'analyse de contenu. À cet effet, des informations collectées, l'équipe a retenu les aspects des réponses les plus importants aux yeux des personnes interviewées. Pour chacun des thèmes abordés, les propos tenus par les participants ont été transcrits dans un carnet, puis harmonisés et saisis dans une feuille Word. Ensuite, les propos tenus par les participants ainsi rangés séparément pour chacun des thèmes abordés ont été soumis à une « analyse verticale ».

Autrement dit, les propos tenus par les participants ont été synthétisés en fonction de deux critères : n'est considérée comme phrase et/ou réponse importante que celle qui aura été mentionnée par deux participants au moins ou qui se répètera plus d'une fois dans deux focus groups différents. Enfin, ces deux critères sont opérationnalisés en résumant les propos des participants en fonction de leur fréquence d'apparition. En clair, l'analyse des données qualitative a été construite à l'aide d'une approche efficace où les réponses et les opinions sont d'abord regroupées par thème et le codage est ensuite effectué pour saisir et classer les opinions regroupées par fréquence au sein de chaque thème.

La triangulation des informations (entre sources, méthodes et informations collectées sur le terrain) a été effectuée pour assurer leur qualité en termes de fiabilité et de validité. Les constats de la recherche ont été effectués à partir de la triangulation des données recueillies. Cela a consisté à confronter les trois (3) sources de données (analyse documentaire, entretiens individuels et focus groups). Somme toute, l'exploitation des données issues des entretiens a été organisée selon la méthode suivante : (i) l'extraction pour chaque thème des informations clés telles qu'exprimées par les parties prenantes ; (ii) la hiérarchisation de ces informations en fonction de leur fréquence d'occurrence dans chaque type d'entrevue et dans l'ensemble ; (iii) la comparaison entre les sources d'information afin d'identifier les divergences et les convergences ; (iv) l'illustration des principales leçons et messages qui reflètent autant que possible la perception exprimée par les structures et les personnes rencontrées ; (v) l'attribution d'une note aux enseignements et messages clés qui reflètent le plus possible la perception exprimée par les personnes rencontrées.

2.8. Considérations éthiques

Dans la conduite de la présente étude, l'équipe de recherche a veillé à respecter et garantir les aspects d'éthique et de confidentialité. Ainsi, la recherche action a respecté la dignité, la diversité, les droits, la confidentialité et la prévention de la stigmatisation et autres formes de préjudices pour l'ensemble des personnes interviewées. L'équipe a aussi fait le nécessaire pour que les adolescent-e-s et enfants ne soient pas lésés en raison de leur participation à la recherche, du début de l'étude jusqu'à son achèvement en mettant en œuvre les Principes Ethiques de Recherche Impliquant les Enfants¹². Toutes les personnes qui ont pris part aux entretiens ont donné leur consentement verbal. Cette recherche-action est guidée par une équipe de recherche, et a mis en application, les principes suivants :

Impartialité : L'équipe de recherche s'est attachée à fournir des données réelles et factuelles propres à la région du Tchologo et du Bounkani. Le processus de la recherche a été impartial à toutes les étapes, et a pris en compte tous les points de vue captés auprès des parties prenantes.

Transparence : L'équipe de recherche a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'étude diagnostique et l'utilisation attendue des résultats.

Éthique : L'équipe de recherche a respecté le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le présent rapport ne sont pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après confirmation de la part de la personne consultée.

Le respect de la dignité et de la diversité : L'équipe de recherche a fonctionné conformément aux conventions et aux pactes internationaux en matière de droits universels de l'homme, du respect de la

¹² https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/ERIC-compendium-FR_LR.pdf

dignité et de la diversité indépendamment des normes des pays locaux. A cet effet, l'équipe de recherche a respecté toutes les normes sociales et culturelles sensibles et a mis un accent particulier sur la participation des femmes et l'inclusion des groupes socialement exclus.

Crédibilité : L'équipe s'est engagée à conduire une étude situationnelle crédible, exempte de préjugés et de manière impartiale à toutes les étapes, et fondée sur des données et observations fiables. Cette recherche a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations.

Utilité : L'Equipe de recherche s'est efforcée d'être aussi bien informée que possible, et le présent rapport est considéré comme pertinent, opportun et aussi concis que possible, visant à être le plus bénéfique aux parties prenantes. Le rapport présente d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations.

Au niveau des enfants (adolescent-e-s) : L'équipe s'est efforcée à obtenir le consentement de tous les enfants participant à la recherche en : (i) s'assurant qu'ils comprennent que leur consentement est négociable et qu'ils peuvent à tout moment se retirer des discussions; (ii) informant les adolescent-e-s quant à l'objet de la recherche et leurs implication ; (iii) respectant la décision des adolescent-e-s quant à leur participation ou leur refus à la recherche ; (iv) en respectant le droit des enfants à la vie privée ; (v) en leur parlant dans un langage et dans un style qu'ils comprennent, sans discrimination et sans déformation des paroles, des expériences et des circonstances vécues et (vii) en veillant à ce que leurs informations restent confidentielles.

2.9. Limites de l'étude et stratégies d'atténuation

Les principales difficultés rencontrées par les différentes équipes de recherche sont les suivantes :

Tableau 3 : Limites de l'étude diagnostique et stratégies d'atténuation

Limites rencontrées lors de l'étude	Stratégie d'atténuation
<p>Le défi majeur de cette étude diagnostique a été celui lié à la crise sanitaire engendrée par la COVID-19. En effet, les mesures de prévention au COVID19 et la contrainte créée par l'obligation de se faire vacciner ont par moment compromis la réalisation des entretiens dans certaines administrations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour contourner cette difficulté, toutes les équipes de recherches ont été équipées de gel hydroalcoolique, de cache-nez et ont respecté toutes les mesures barrières édictées par les autorités sanitaires. • Lors des focus groups avec l'accord des autorités villageoises, la distanciation physique a été respectée. • L'équipe s'est aussi appuyée sur la négociation et la parenté à plaisanterie pour l'obtention des entretiens dans des administrations.
<p>L'indisponibilité de certains interlocuteurs notamment certains des leaders communautaires (homme et/ou femme) pour des raisons de travaux champêtres. En milieu urbain, les acteurs des collectivités territoriales n'ont pas été informés à temps.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eu égard aux activités champêtres, certaines rencontres ont été organisées après le retour des populations des activités agricoles, généralement les après-midis. • En outre, l'équipe a consacré une journée pour mieux informer les collectivités territoriales qui n'ont pas été informées à temps.
<p>La situation sécuritaire et la méfiance communautaire dans les différentes régions en raison des différentes attaques terroristes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production de courriers d'habilitation • Collaboration avec les différents Cellule Civilo-Militaire du Bounkani et du Tchologo • Collaboration avec l'administration (préfets, sous-préfets etc.) • Collaboration avec les ONG locales telle que "notre Grenier du Bounkani" • Collaboration avec les autorités villageoises à travers le courrier d'introduction. • Mobilisation des enquêteurs non participants dans chaque zone d'étude. Cette approche a été faite de concert avec les parties prenantes et sur la base des critères préétablis dans le protocole de recherche.
<p>Le refus de certaines administrations (ministère des mines) de recevoir l'équipe de recherche notamment dans le Bounkani a parfois occasionné le report des échanges avec les bénéficiaires et acteurs locaux.</p>	<p>L'équipe de recherche s'est appuyée sur le service du staff de l'UNICEF soutenu par le DG du ministère du plan pour obtenir les rendez-vous. Cela a perturbé le calendrier d'exécution de la mission (Annulation de certains rendez-vous et obligation d'y retourner à d'autres heures) notamment dans les régions du Bounkani.</p>

Source : Données des enquêtes de terrain 2021

SECTION 2 : RÉSULTATS DE LA MISSION

CHAPITRE 3 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DES RÉGIONS À L'ÉTUDE

3.1. Un milieu physique très homogène

Malgré son étendue, les régions à l'étude se trouvent entièrement dans un milieu physique homogène. Le relief est principalement constitué de plateaux et de plaines, subhorizontaux, extrêmement monotones. Il est décomposé superficiellement en sols de fertilité plutôt moyenne, sauf dans les plaines et bas-fonds où l'accumulation sédimentaire donne des sols plus profonds et plus productifs. Dans toutes les régions, la végétation naturelle est la savane arborée. Les deux régions ont en commun le Parc National de la Comoé (PNC). La densité d'arbres augmente vers le Sud, où se trouvent, dans la zone frontalière, quelques grands massifs forestiers.

Les régions du Bounkani et du Tchologo, qui jouissent de conditions similaires et constituent une zone cotonnière du pays, sont moins attractives que les régions forestières (« boucle de cacao ») et littorales du pays. On a donc une zone d'étude homogène du point de vue physique, mais qui constitue des régions les plus pauvres du pays.

Les terres des deux régions, bien qu'elles ne soient que moyennement fertiles, sont intensivement cultivées. Les surfaces cultivables se montent jusqu'à 45 -50%.¹³ Dans une hypothèse plus optimiste, la menace terroriste aura un impact négatif sur la montée des surfaces cultivables. Les milieux ruraux reculés, qui constituent souvent des obstacles aux communications sont aujourd'hui considérées comme le bassin de la menace terroriste.

3.2. Un espace sous-urbanisé

La population du Bounkani et du Tchologo connaît une croissance encore très rapide, en raison d'une forte natalité, mais aussi de l'immigration en provenance du Mali et du Burkina-Faso. Les changements climatiques, qui révèlent un changement du calendrier pluviométrique, ainsi que des troubles socio-politiques et la menace terroriste ont exacerbé ce mouvement, qui continue une tradition ancienne. Il entraîne un déplacement de ruraux et de l'élevage transhumant, qui accélère la surexploitation du couvert végétal et l'appauvrissement des sols.

La littérature a souvent fait ressortir la faible urbanisation de la région du Tchologo et du Bounkani. Il est assez difficile d'établir des statistiques fiables permettant de traiter de façon homogène les régions. Nous l'avons tenté de notre mieux en utilisant les derniers recensements disponibles, et en prolongeant les taux de croissance observés lors du dernier recensement de 2014. Il s'agit d'une actualisation assez sommaire, qui fournit cependant des ordres de grandeur assez plausibles. Sur cette base, il ressort que le taux d'urbanisation reste encore faible dans les deux régions.

Cependant, ce taux, dans le Tchologo, est supérieur à celui du Bounkani (20,2%). Dans le Tchologo le taux d'urbanisation est supérieur à 35 %. On peut donc dire que le réseau urbain est beaucoup plus étoffé dans le Tchologo que le Bounkani. En effet, le Tchologo en occurrence la ville de Ferké, se distingue par un niveau d'équipements privés et publics relativement élevé (c'est probablement la ville la mieux équipée en équipements publics centraux).

3.3. Une armature urbaine dissymétrique

Les villes sont des moteurs de croissance et des centres diffuseurs de services permettant d'accélérer des programmes de développement durable. Elles abritent aussi les équipements publics les plus spécialisés et constituent le sommet des réseaux des équipements de santé et de formation scolaire et professionnelle. Dans le cadre de la présente étude, les villes peuvent servir de point d'appui aux

¹³ ANADER,2019

actions qui seront engagées dans les espaces de projets. À ce titre, et bien que les informations récentes soient difficiles à obtenir, ce chapitre tentera de mettre en lumière les éléments principaux de l'armature urbaine, sur laquelle le programme de formulation devra s'appuyer.

Dans l'ensemble, les petites villes de la région sont dépourvues d'activités autres que celles de proximité. Les campagnes sont moins densément peuplées, et les produits agricoles parviennent plus difficilement sur les marchés urbains, à cause des insuffisances des routes en terre et des pistes. Ce constat est plus accentué dans le Bounkani. On est donc dans une situation caractérisée par l'enclavement et l'isolement. Les espaces situés le long de la frontière, avec le Burkina Faso, le Mali d'une part et avec le Burkina-Faso et le Ghana d'autre part, faiblement peuplés et dépourvus de centres urbains, même modestes.

On se trouve donc dans une situation générale où il sera plus difficile d'intégrer les régions dans une dynamique générale, et où il faudra plutôt viser, au moins dans une première période de 5 ans, à mettre en place des projets pour améliorer les conditions de vie de la population locale, et à atténuer sa marginalité dans le contexte de forte menace terroriste.

- **Bouna** est la plus grande ville de la région du Bounkani, et présente moins d'atout, mais reste le Chef-lieu de région. Elle est située sur un axe moins important. Ses activités commerciales ne se sont pas développées aussi tôt, ni de façon aussi importante dans le domaine du commerce de gros et de l'exportation. Cela peut s'expliquer par le fait que la ville n'est pas desservie par un réseau routier important. On peut aussi constater que les industries de transformation des produits régionaux sont inexistantes et ne constituent pas une base solide à l'économie urbaine. En outre, l'offre de services publics est moins étoffée.
- **Ferké** est le chef-lieu de région du Tchologo. Elle est la ville la plus « puissante » des deux régions à l'étude, car elle associe à de forte activité commerciale, de quelques unités de transformation des produits agricoles et des services publics et privés passablement étoffés. Elle est aussi dotée de quelques infrastructures urbaines qui la classent parmi les métropoles régionales. Sa population selon la projection 2021 à partir du dernier recensement atteindrait ou dépasserait 658409 habitants, ce qui constitue un marché local suffisant pour soutenir des activités commerciales et de services variés.

Située au cœur d'une région agricole dense, elle a développé des activités de commerce de gros, de stockage, de conditionnement et de valorisation des produits agricole. Sa position sur l'axe routier et ferroviaire Abidjan-Ouagadougou et le projet d'un port sec lui assurent un potentiel de développement assez soutenu. Cependant, ce projet de développement reste fortement conditionné par l'évolution de la menace terroriste.

CHAPITRE 4: PROFIL DE LA RÉGION DU BOUNKANI RELATIVEMENT AUX INDICATEURS À L'ÉTUDE

Ce chapitre analyse les gaps d'informations relatives aux objectifs de l'étude de formulation du programme d'accélération des ODD dans le Tchologo et le Bounkani. Ces gaps sont analysés au regard de l'évolution de l'agenda 2030 de développement et les Objectifs de Développement Durable (ODD) et en lien avec des indicateurs validés par l'ensemble des agences du Systèmes des Nations Unies en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'analyser les différents indicateurs dans toutes leurs articulations significatives sur la base des informations disponibles.

4.1. Santé dans le Bounkani

L'objectif 3 des ODD vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Il s'agit d'assurer la santé et le bien-être des populations à travers notamment : (i) l'amélioration de la santé procréative, maternelle, néo-natale et infantile ; (ii) l'éradication des épidémies des principales maladies transmissibles ; (iii) la réduction des maladies non transmissibles et environnementales ; (iv) la mise en place d'une assurance santé universelle ; et (v) la garantie de l'accès pour tous à des médicaments, des vaccins sûrs, abordables et efficaces. Ainsi, les investigations menées dans la région du Bounkani ont permis d'aboutir à des constats.

4.1.1. Constats

4.1.1. a. Disponibilité des infrastructures de santé

La région sanitaire du Bounkani comprend quatre (04) hôpitaux généraux. Chacun des chefs-lieux de département a un hôpital général. En plus de ces établissements, on enregistre quatre (04) centres de santé urbain, seize (16) centres de santé ruraux, quarante-deux dispensaires ruraux, un (01) dispensaire urbain. À côté des centres de santé publiques, cohabitent des services de santé privés ou confessionnels. Les structures publiques de santé sont réparties géographiquement comme suit :

Tableau 4 : Etablissements sanitaires publics du Bounkani

Département	HG	CSU	PMI	CSR	SSSU-SAJ	Dispensaire Urbain	Maternités rurales	Dispensaire Rural
BOUNA	01	01	01		01	01	02	21
DOROPO	01	00	00		01	00	01	11
NASSIAN	01	01	00		00	00	00	05
TEHENI	01	02	00		00	00	00	05
Total	04	04	01	16	02	01	03	42
☞ Absence notoire de centres de santé avec plateau technique performants le long de la frontière ivoiro-burkinabé.								
☞ Aucun bloc opératoire fonctionnel dans toute la région								
☞ 01 seule pharmacie privée à Bouna pour toute la région du Bounkani								

Source : Données du terrain, 2021

Dans la région sanitaire du Bounkani, le seul bloc opératoire qui existe n'est pas fonctionnel. Selon la Direction Régionale du Ministère de la Santé, tous les centres de santé ont des services de prise en charge des cas de malnutrition et les formes graves sont référées dans les hôpitaux généraux.

4.1.1. b. Accessibilité géographique

En ce qui concerne l'accessibilité, on note que 39% des usagers sont situés à moins de 5 Km de ces centres de santé, 22% sont entre 5 et 15 Km et 39% sont au-delà de 15 Km. Les informateurs laissent entrevoir que la répartition des structures sanitaires dans l'espace est inégale et soulève de sérieuses

inquiétudes. Elle ne tient pas compte des spécialités, mais se fait en faveur des zones urbaines au détriment des zones rurales de la région.

4.1.1.c. Couverture en Consultation Périnatale (CPN)

L'objectif du plan national du développement de la santé (PNDS) 2016-2020 est de passer d'une couverture en CPN4 de 45% à 72% en 2020. Cet indicateur permet de mesurer l'utilisation continue des services de CPN par les femmes enceintes.

La carte sanitaire de la Côte d'Ivoire indique que la région du Bounkani fait partie des zones où l'on enregistre de forts taux d'abandon du processus de suivi des grossesses à plus de 70%, (taux d'abandon de la CPN). Ce constat est confirmé par les données du RASS¹⁴, 2018.

4.1.1.d. Incidence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans

La malnutrition demeure un problème de santé publique. Elle limite non seulement le développement du capital humain, mais impose des coûts socio-économiques importants aux individus, aux communautés et à l'Etat du fait de la prise en charge des maladies qu'elle engendre. L'incidence nationale de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 12,97‰ en 2015 à 12,39‰ en 2016, soit une baisse de 4,68%. Les incidences les plus élevées de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans ont été observées dans la région sanitaire du Bounkani (28,61‰). Les Districts sanitaires de Nassian (83,6‰) et de Bouna (79,1‰) enregistrent les plus fortes incidences.

4.1.1.e. Paludisme chez les enfants de moins de 5 ans

Le taux d'incidence nationale du paludisme chez les enfants de moins de cinq ans est en hausse, elle est passée de 281,8‰ en 2017 à 492,9‰ en 2018 soit une hausse de 74,9% (RASS,2019). La région sanitaire du Bounkani enregistre des taux légèrement supérieurs au niveau national (590,4‰). Les zones de Nassian, Doropo, Tehini sont plus affectées comparativement à Bouna.

4.1.1.f. Paludisme dans la population générale

L'objectif du PNDS 2016-2020 est de réduire l'incidence du paludisme de 40% d'ici 2020. Malgré cet objectif ambitieux, l'incidence du Paludisme dans la population générale est passée de 164,1‰ en 2017 à 189,9‰ en 2018, soit une hausse de 15 % (RASS,2018). La région sanitaire du Bounkani enregistre les incidences les plus élevées (517‰) et largement supérieur au taux national.

4.1.1.g. Décès maternels

Objectif du Cadre de l'accélération des ODD 3.1 : Faire passer le ratio des décès maternels au-dessous de 70/100 000 naissances vivantes d'ici 2030. Selon l'OMS, le décès maternel se définit « comme le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle ni fortuite ». En 2018, nous avons enregistré 753 décès maternels en routine, soit 114,2 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Ce taux est en baisse par rapport à 2017 où l'on a enregistré 892 décès soit un taux de 143,7 pour 100 000 naissances vivantes ; Cependant, le ratio reste au-dessus de la cible fixée dans le cadre de l'accélération des ODD 3.1.

Le ratio de décès maternel reste toujours élevé dans la région sanitaire du Bounkani (153,7 pour 100 000 naissances vivantes) au regard des objectif fixée dans le cadre de l'accélération des ODD 3.1.

¹⁴ RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION SANITAIRE (RASS) 2018

4.1.1.h. Ratio personnel de santé - population

Jusqu'en 2016, le ratio national était d'un (01) médecin prestataire de soins pour 5 303 habitants (1,88 médecin pour 10 000 habitants) ; un infirmier pour 1932 personnes et une sage-femme pour 995 femmes en page de procréer.

Dans la région du Bounkani, l'étude constate une très forte inadéquation entre le ratio personnel soignant et les patients. A cet effet, la mission révèle ce qui suit :

- ▶ Un médecin pour 35 431 habitants ;
- ▶ Un infirmier pour 5 210 habitants ;
- ▶ Une sage-femme pour 5 521 femmes en âge de procréer¹⁵

Dans l'ensemble, le nombre de personnes par médecin, infirmier d'État diplômé et sage-femme est largement supérieur à la moyenne nationale, ce qui laisse supposer que la situation est critique par rapport à d'autres régions du pays. Par rapport aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la région affiche une image moins reluisante. Selon l'OMS, il faut un médecin pour 10 000 habitants, or le Bounkani en a un pour 35 431. Il faut également un infirmier diplômé d'État pour 5 000 habitants, la région en a un pour 5 210. Ce constat traduit une insuffisance notoire en personnel de santé. Ce déficit en personnel de santé est plus prononcé dans le département de Doropo et de Téhini.

4.1.1.i. Effectif du personnel de santé dans le Bounkani

L'un des constats majeurs ressortis de la recherche documentaire et confirmé sur le terrain est le déficit de personnel de santé dans la région. Le plateau technique est soit désuet soit inexistant.

Tableaux 5 : Personnel de santé des structures publiques du Bounkani

N°	EMPLOI	NOMBRE
01	Médecin généraliste (Bouna)	02
02	Gynécologue	01
03	Infirmier	133
04	Sage-Femme	61
05	Aide-Soignant	38

Source : Données d'enquête, 2021

4.1.2.VIH - SIDA

La lutte contre le sida, engagée depuis plusieurs décennies a réalisé de véritables progrès. Les experts nationaux et internationaux ont montré une baisse de la prévalence globale de l'épidémie sur les cinq dernières années en Côte d'Ivoire (PNLS,2016 -2020). Cependant, les investigations réalisées dans la région du Bounkani font dégager trois principaux constats.

D'abord, les enfants et orphelins vulnérables du fait du VIH/SIDA (OEV) de la région sont de plus en plus victimes de différenciation sociale au sein de la cellule familiale. Cette situation est associée à une baisse considérable de la mobilisation collective et une attention tournée sur l'Ebola et, la COVID19.

Ensuite, une stigmatisation prononcée des personnes vivant avec le VIH (PV-VIH) influençant la trajectoire de ceux-ci. Pour contourner cette situation, les PV – VIH développent une stratégie de camouflage pour la prise des soins (mettre le produit dans un tube d'aspirine etc....)

Et enfin, une situation de vulnérabilité de plus en plus approfondie par la COVID-19 et la menace djihadiste des PVVIH, affaiblissant du coup la cohésion sociale intra et intercommunautaire. Ces constats s'inscrivent dans une dynamique de représentations sociales qui nourrissent l'ignorance et une marginalisation collective des populations vis-à-vis du VIH/SIDA.

¹⁵ Donnée de la Direction Régionale de la Santé

4.1.3. Dynamique et implication des constats

En matière de la santé, les constats majeurs qui se dégagent attestent d'une situation socio-sanitaire relativement critique pour l'ensemble des populations du Bounkani. Comme susmentionné, la mission à noter les constats ci-dessous :

- ☞ Une Insuffisance prononcée d'infrastructures sanitaires dans toute la région. Ce déficit est accompagné d'une inégale répartition géographique des dites infrastructures.
 - ▶ 18 formations sanitaires dans le département de Bouna ;
 - ▶ 09 formations sanitaires dans le département de Doropo ;
 - ▶ 04 formations sanitaires dans le département de Téhini ;
 - ▶ 01 pharmacie privée à Bouna pour toute la région du Bounkani.
 - ▶ 44% de la population parcourent au moins 5 km pour accéder à un centre de santé.
 - ▶ 47% de cette population parcourent au moins 15 km pour se soigner dans un centre de santé.
 - ▶ 9% de la population parcourent plus de 15 km pour avoir accès à un centre de santé
- ☞ Une Absence notoire de centres de santé avec plateaux techniques performants le long de la frontière ivoiro-burkinabé.
- ☞ La totalité des blocs opératoires de la région est non fonctionnel.
- ☞ Une très forte inadéquation entre le ratio personnel soignant et les patients ;
 - ▶ Un médecin pour 35 431 habitants ;
 - ▶ Un infirmier pour 5 210 habitants ;
 - ▶ Une sage-femme pour 5 521 femmes en âge de procréer
- ☞ Un incident jugé élevé de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans.
- ☞ Un fort taux d'abandon du processus de suivi des grossesses.

Au regard de ces constats relativement préoccupants, l'étude relève des dynamiques structurelles et sociales. D'abord, cette situation s'explique par l'insuffisance des actions dans ce domaine. Cette faiblesse est en train de construire progressivement une rupture de confiance entre l'Etat et les populations du Bounkani en matière de santé et une réorientation des itinéraires thérapeutiques des populations « *...Nous sommes abandonnés par l'Etat en matière de santé. Toute la région du Bounkani est oubliée par le gouvernement. Comme si nous ne sommes pas ivoiriens aussi... Les populations préfèrent aller se soigner au Burkina, précisément à Gaoua* » (ENTR-Leader Communautaire).

Par ailleurs, la mission note l'abandon progressif de certains postes par le personnel de santé à cause de l'isolement de la région, du retard de la région en matière de développement, la menace du terrorisme et des difficultés d'accès aux infrastructures sanitaires (géographique, financier, etc.)

Ensuite, la faible reconnaissance communautaire du droit reproductif de la femme. En effet, la gestion de la grossesse au sens complet du terme, reste considérée comme l'apanage exclusif de la femme, les hommes s'en mêlant très peu. La mission note aussi un *faible niveau de connaissance des femmes sur la grossesse, sa symptomatologie et son évolution* qui conduit à un recours tardif aux services de santé. Pour ce qui est de la vaccination, s'y soumettre pour la femme enceinte est encore considéré, au sein d'une partie de la communauté comme lui faire courir le risque de perdre son bébé.

Enfin, la survivance d'une acceptation sociale des traitements traditionnels jugés plus efficaces et moins coûteux. En effet, le principe nosologique et étiologique de la maladie et la santé à l'œuvre dans cette région échappe à la question de la rationalité et elle n'interfère pas (ou peu) avec le niveau de connaissance biomédicale.

Les difficultés d'accès aux soins de santé pour l'ensemble des populations du Bounkani ont renforcé des mécanismes de résilience communautaires. En effet, faute de structures sanitaires les populations se réfèrent aux rares cliniques privées de fortune comme c'est le cas à Gnato. Elles recourent également à la médecine traditionnelle ou se déplacent sur une distance relativement longue pour rallier un centre de santé situé dans un autre village ou à la frontière ivoiro-Burkinabé (Gaoua). Par ailleurs, l'on note une valorisation des accoucheuses traditionnelles ou encore matrones. En effet, les accouchements sont de plus en plus assistés par les matrones, surtout dans les milieux reculés du chef-lieu. Une autre forme de résilience est le développement de la juxtaposition thérapeutique et de l'émergence de l'automédication. Ces mécanismes de résilience comportent évidemment des risques qui peuvent aller jusqu'au décès des malades.

4.2. WASH – Water Sanitation and Hygiene

4.2.1. Constats

4.2.1.a. Infrastructures hydrauliques dans la région

L'OMS définit l'eau potable comme étant une eau ne renfermant en quantité ni substances chimiques, ni germes nocifs pouvant porter atteinte à la santé du consommateur. Cette définition de l'eau potable est celle admise en Côte d'Ivoire. Ainsi, nous considérons comme eau potable toute eau en provenance des sources suivantes : SODECI et pompe villageoise. L'eau en provenance de sources autres que celles ci-dessus est dite non potable : il s'agit de l'eau de puits et de l'eau de surface.

L'approvisionnement en eau potable est assuré par la SODECI dans les villes de Bouna, Doropo, Téhéni et Nassian ainsi que dans les chefs-lieux de sous-préfecture. Dans les villages, la population s'approvisionne en eau potable grâce à des Pompes à Motricité Humaine ou pour les plus chanceux, à partir de forages d'Hydraulique Villageoise Améliorée.

Tableaux 6 : Infrastructures d'eau potable par département dans le Bounkani

Départements	Sous-Préfecture	PMH	HVA	HU
BOUNA	Bouna	221	4	1
	Bouko	41	1	1
	Ondefidou	72	2	0
	Youndouo	17	2	0
TOTAL BOUNA		351	9	2
DOROPO	Doropo	148	1	1
	Néanoué	62	0	0
	Kalamon	36	0	0
TOTAL DOROPO		246	1	1
TEHENI	Téhéni	47	0	1
	Tougbo	59	0	0
	Gogo	52	0	0
TOTAL TEHENI		158	0	1
NASSIAN	Nassian	71	1	1
	Somminassé	23	0	0
	Kotouba	35	1	0
TOTAL NASSIAN		129	2	2
TOTAL BOUNKANI		884	12	6

Source : Données d'enquêtes, 2021

Légende : **PMH** : Pompes à Motricité Humaine **HVA** : Hydraulique Villageoise Améliorée **HU** : Hydraulique Urbaine.

4.2.1.b. Besoins au niveau des infrastructures

Les besoins relevés par l'autorité en charge de l'Hydraulique de Bouna sont de deux types : la réhabilitation des équipements existants et la construction de nouveaux équipements.

En ce qui concerne les premiers, la région de Bounkani a besoin de réhabiliter 165 PMH et 6 HVA.

Pour les nouveaux équipements, on note que cette région a besoin de 446 PMH, 62 HVA, 11 HU et 95 Kilomètres de réseaux pour l'extension de l'existant. Les coûts de tous ces besoins s'élèvent à 15.819.500 000. FCFA. Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableaux 7 : Besoins en infrastructures d'eau potable par département dans le Bounkani

Départem ents	S/Préfectu res	Nouveaux besoins en		Nouveaux besoins en		Nouveaux besoins en	
		PMH	PMH à	Nouveaux	HVA	Localités	Extension
BOUNA	Bouna	108	23	9	2	0	30
	Bouko	30	10	0	1	0	15
	Ondefido	29	8	10	0	3	0
	Youndou	20	6	5	1	0	0
TOTAL BOUNA		187	47	24	4	3	45
DOROPO	Doropo	68	26	5	1	0	20
	Néannoué	17	12	1	0	0	0
	Kalamon	39	11	3	0	0	0
TOTAL DOROPO		124	49	9	1	0	20
TEHENI	Téhéni	29	13	3	0	1	15
	Tougbo	28	12	4	0	1	0
	Gogo	23	6	2	0	0	0
TOTAL TEHENI		80	31	9	0	2	15
NASSIAN	Nassian	41	23	6	0	0	15
	Sommina	6	9	7	0	3	0
	Kotouba	8	6	7	1	3	0
TOTAL NASSIAN		55	38	20	1	6	15
TOTAL BOUNKANI		446	165	62	6	11	95
COÛT		5.352.000.	412.000.	5.580.000.	150.000.	2.750.000.	1.575.000.
TOTAL		15.819.500.000					

Source : Données d'enquêtes, 2021

Légende : **PMH** : Pompes à Motricité Humaine **HVA** : Hydraulique Villageoise Améliorée **HU** : Hydraulique Urbaine.

4.2.1.c. Assainissement et hygiène

En matière d'assainissement et d'hygiène, le principal constat fait dans la région du Bounkani est celui de la forte *insalubrité* qui prévaut *dans le cadre de vie des populations*, aussi bien en milieu rural que dans l'espace urbain.

De fait, l'aménagement du cadre de vie des populations semble être en deçà des exigences minimums d'assainissement des villes et villages de la région. Au niveau des chefs-lieux de région, un nombre important de concessions est construit sans fosse de défécation et d'évacuation des eaux usées. Les caniveaux qui existent ne font pas l'objet d'un curage régulier par les services compétents. Les départements de Téhéni et de Nassian ne disposent pas de caniveaux d'évacuation.

Aussi, la pratique du déversement des eaux usées et des déchets ménagers dans l'espace public a pour corollaire un amoncellement de tas d'immondices et de marres stagnantes à travers la ville, générant ainsi des foyers multiples de prolifération de moustiques et de diffusion d'odeurs nauséabondes. Dans toute la région du Bounkani, la mission note une quasi-absence et/ou de la défaillance du système de collecte des ordures. Ce sont plus de 63% des ménages qui évacuent les ordures ménagères dans la rue et n'utilisant pas un mode adéquat d'évacuation des eaux usées.

Les régulières pénuries d'eau potable aussi bien dans les espaces ruraux qu'en ville ne semblent pas aider à l'appropriation de la consigne du lavage des mains largement promue au début de la pandémie à COVID 19.

Ces constats s'expliquent aussi par l'inexistence de service d'hygiène et d'assainissement dans la région et de la défaillance des services technique des différentes communes.

4.2.2. Dynamique et implication des constats

En matière d'hygiène et d'assainissement, la situation reste précaire. En effet, dans les régions, le lavage de mains reste rattaché à des solennités comme le partage de repas en groupe ou la préparation à l'exécution d'actes religieux comme la prière pour les communautés musulmane. Dans l'ensemble, l'on note que le lavage des mains est socialement accepté comme pratique. Mais, en dehors des campagnes de sensibilisation, il reste peu intégré au quotidien des populations, surtout en milieu rural où les populations n'ont pas accès à l'eau potable. Dans cette région, l'accès difficile à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement est lié avant tout à des causes classiques comme l'insuffisance d'infrastructures d'hydraulique, le manque de latrines ou de décharges publiques formelles. Mais au-delà de ces causes classiques, la mission de terrain a questionné les attitudes et comportements qui, dans les villages, se développent autour de ces infrastructures et de leur gestion. Selon les propos de certaines personnes ressources, l'engagement communautaire dans le domaine du WASH est fragilisé dans le Bounkani. Cette situation est accentuée par la menace djihadiste et les conflits liés à la récupération de l'autochtonie.

Comme susmentionné, l'accès à l'eau potable dans les villages des différentes régions et particulièrement dans ceux où la mission s'est rendue reste une équation difficile à résoudre en dépit des efforts accomplis par les pouvoirs publics et les Organismes internationaux. Soit les infrastructures existantes sont insuffisantes, soit elles ont besoin d'être réhabilitées.

Ce tableau moins reluisant en matière de WASH constitue une sérieuse menace liée à la résurgence de certaines maladies en lien avec l'hygiène. Pour contourner cette situation difficile la population utilise des puits creusés à la main qui tarissent généralement en saison sèche. En outre, elle comble le déficit en s'approvisionnant dans les retenues d'eau en saison pluviale et/ou des marigots intarissables en toutes saisons.

Dans les chefs-lieux, cette situation difficile a développé les raccordements illicites aux réseaux de la SODECI dans les quartiers défavorisés de la ville.

4.3. Couverture de la région en réseau téléphonique

Dans un contexte de menace djihadiste, la communication téléphonique joue un rôle de plus en plus important. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la couverture de la région du Bounkani en réseau téléphonique.

Tableau 8 : Couverture de la région en réseau téléphonique

Département	Nombre de localité	Nombre de localités couvertes en 2G	Nombre de localités couvertes en 3G	Nombre de localités couvertes en 4G	Nombre de localité non-couvertes
BOUNA	246	176	105	3	70
DOROPO	240	222	103	19	18
NASSIAN	43	35	34	2	9
TEHINI	111	60	29	3	50
TOTAL	640	493	271	27	147

Source : ARTCI, 2021

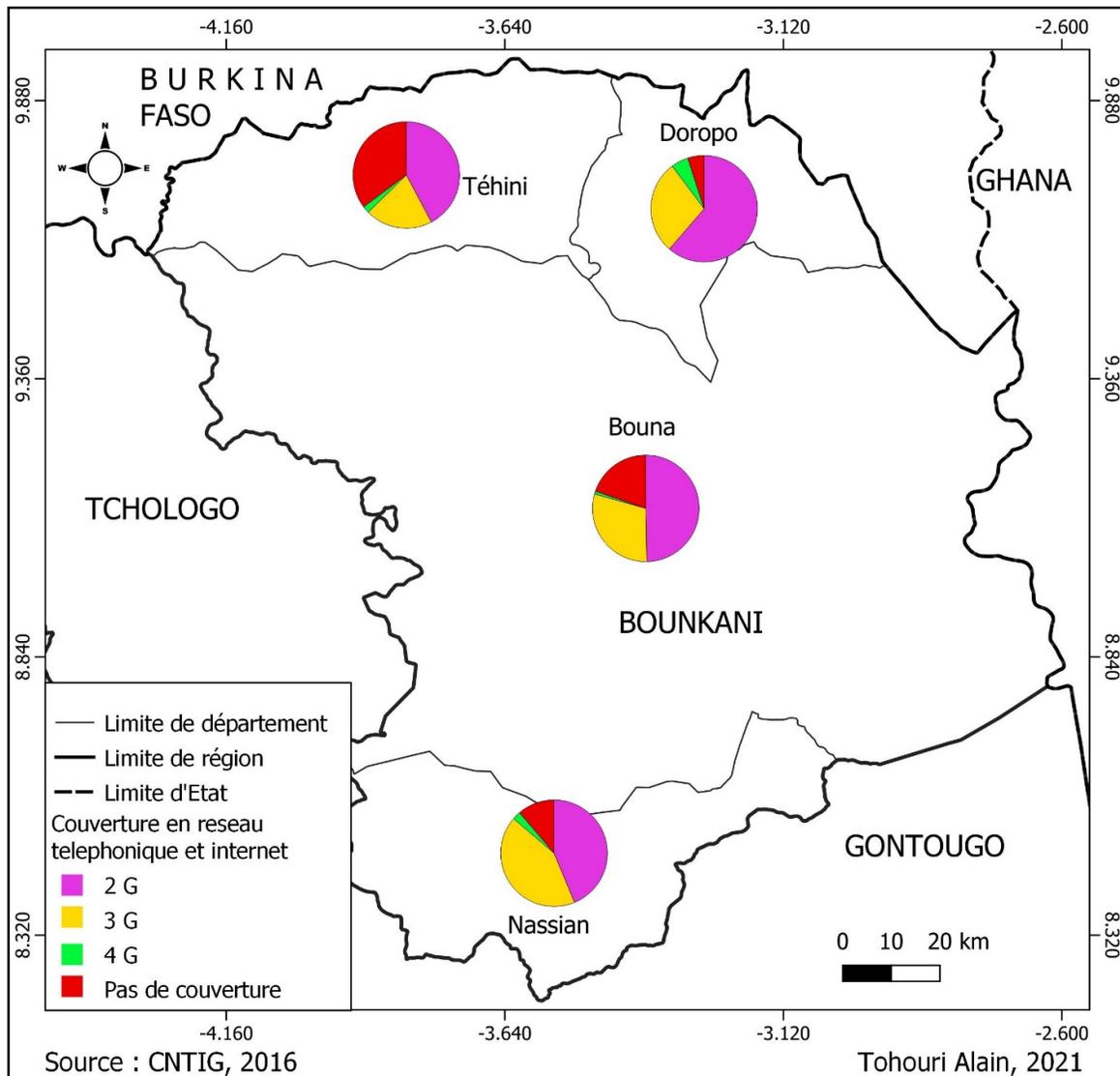
Les constats issus des investigations laissent entrevoir un déficit en matière de couverture en réseau téléphonique dans le Bounkani. La couverture de la région en 3G & 4G reste très faible dans toute la région mais plus accentuée dans la zone de TEHINI et de Nassian. Les départements de la région du Bounkani sont couverts par les sociétés de téléphonie mobile que sont ORANGE, MTN et MOOV

(Doropo, Tehini, Bouna & Nassian). La majorité des villages de la région du Bounkani restent entièrement coupés du pays. Même dans certaines localités moyennes comme les chefs-lieux des grandes communes, le réseau téléphonique est parfois défectueux. Les conversations téléphoniques sont quasiment impossibles dans des villages reculés de la région du fait des appareils souvent déchargés, augmentant ainsi le risque d'insécurité face à la menace djihadiste. L'internet est disponible dans les chefs-lieux de département mais n'est pas toujours en débit stable.

Par exemple, Gogo, le chef-lieu de sous-préfecture dans le département de Tehini, ne dispose d'aucune couverture en réseau téléphonique ivoirien. L'on ne peut émettre de coup de fil, encore moins en recevoir dans ce village. Pour émettre des appels, les individus sont contraints de sortir de la zone de Gogo et migrer vers Doropo, à 20 km ou à Tehini, à 25 km, localités où le réseau téléphonique est un peu fluide.

Le Bounkani a accès aux chaînes de télévision et de radio nationale. Grâce aux opérateurs privés, les populations ont accès aux chaînes audiovisuelles étrangères.

Carte 2 : Couverture de la région en réseau téléphonique



Hors des grandes localités (chefs-lieux, sous-préfectures, gros villages), la distribution d'électricité est rare dans les petites localités. L'éclairage public est parfois défectueux dans certains endroits des villages. Dans les zones enclavées et isolées, la quasi-totalité des villages est complètement dépourvue d'électricité. Cela impacte naturellement les conditions de vie de la population et, de façon beaucoup plus grave, les activités de transformation et de conservation des produits agricoles.

Cependant, depuis quelques années, le gouvernement fournit des efforts pour améliorer le niveau d'électrification des villages lotis et ayant au moins 500 habitants. À cet effet, un projet d'électrification de 442 localités de la région est en cours dont : Bouna : 165 localités, Doropo : 202 localités, Nassian : 04 localités et Téhini : 71 localités. Ce constat représente une perspective prometteuse en matière d'autonomisation des femmes (commerce des jus, poissons, moulin etc.). Nonobstant, certains nouveaux lotissements attendent d'être électrifiés. Pour contourner cette difficulté, la solution la plus répandue en dehors des grandes villes est le recours à l'énergie solaire par des plaques solaires et l'utilisation des lampes tempêtes et de lampes rechargeables.

4.5. Réseau routier de la région du Bounkani

La menace terroriste à nos frontières a donné aux routes une dimension plus structurante que la localisation des activités économiques et des populations, dépassant largement le cadre de la problématique de déplacement. Ainsi, la revue documentaire, les focus group, observations et entretiens réalisés dans différentes localités du Bounkani ont permis à l'équipe d'évaluation d'énoncer les constats suivants :

- Absence criarde de bitume sur les voies principales des chefs-lieux de département. A titre d'exemple, des routes qui relient les 3 chefs-lieux de département à Bouna, seul l'axe Bouna-Doropo est bitumé. La frontière est située à 17 km de la ville de Doropo. L'axe Bouna -Ghana, passant le fleuve Volta n'est pas bitumé mais un pont est en construction sur ce fleuve qui va fluidifier les échanges entre ces deux pays. Toutes les autres routes ne sont ni reprofilées ni bitumées avec l'existence d'une multitude de pistes illégales pour rejoindre le Ghana ou le Burkina.
- La route menant à Téhini est impraticable quand celle reliant Bouna à Nassian est coupée par les eaux de pluie au niveau de Kotouba
- Dégradation très avancée de l'axe Bondoukou-Bouna
- La quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés, pénalisant fortement le transport de personnes et de marchandises, et contribuant à enclaver le District ;
- La dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles ;
- La dégradation de la voirie urbaine ;
- Les difficultés d'accès aux principaux sites touristiques et culturels du District.
- Un linéaire total du réseau routier de **1 759,40 km** qui se répartit comme :
 - **Routes revêtues,**
 - Catégorie A : 179,90 km
 - **Routes en terre,**
 - Catégorie A : 206,70 km
 - Catégorie B : 233,00 km
 - Non classée : 1 139,80 km
- Par ailleurs, on note un linéaire de **14 361 km de pistes agricoles :**

La majorité des itinéraires présente quelques caractéristiques communes :

- La largeur circulable est réduite : 2 à 4 m (pour des plateformes de 6 à 9 m) par la végétation ;
- Le profil en travers est généralement plat (pas de profil en toit) ;
- La piste est généralement bordée de plantations (coton, anacarde etc.) ou de hautes herbes touffues qui empêchent l'écoulement des eaux de la chaussée ;
- Il n'y a pas toujours de fossés et les éventuels exutoires sont fermés ;
- La majorité des pistes n'ont pas de corps de chaussées : la circulation se fait sur le terrain naturel ;
- Les affleurements rocheux se rencontrent par endroit sur la chaussée ;

- Les pistes pourvues de couches de roulement en graveleux sont généralement sur les plateaux ou à flanc de coteau ;
- La vitesse de transit est faible, environ 30 km/h ;
- Le profil en long épouse généralement la topographie du terrain, collines et bas-fonds (montées – descentes). Dans les points bas, l'on rencontre des remblais qui peuvent atteindre parfois plus d'un mètre, de même quelques déblais de plus de 1,5 m sont rencontrés ;
- Dans certains points-bas, on observe des écoulements qui traversent la route ;
- Les ouvrages généralement constitués de batteries de buses métalliques sont défectueux et sont souvent surmontés de tronc d'arbres (déposés par les paysans) ;
- La plupart des dalots existant sur pistes présentent des défauts graves : dalles trouées, ferrailage apparent sur les piédroits ;
- Les ouvrages semi définitifs et les ouvrages provisoires sont en mauvais état ;
- Les dégradations les plus rencontrées sont les bourbiers (de plus de 50 cm de profondeur), les ravines longitudinales et transversales, les ornières plus ou moins profondes et des ouvrages (buses) emportés par les eaux interrompant ainsi la circulation automobile.

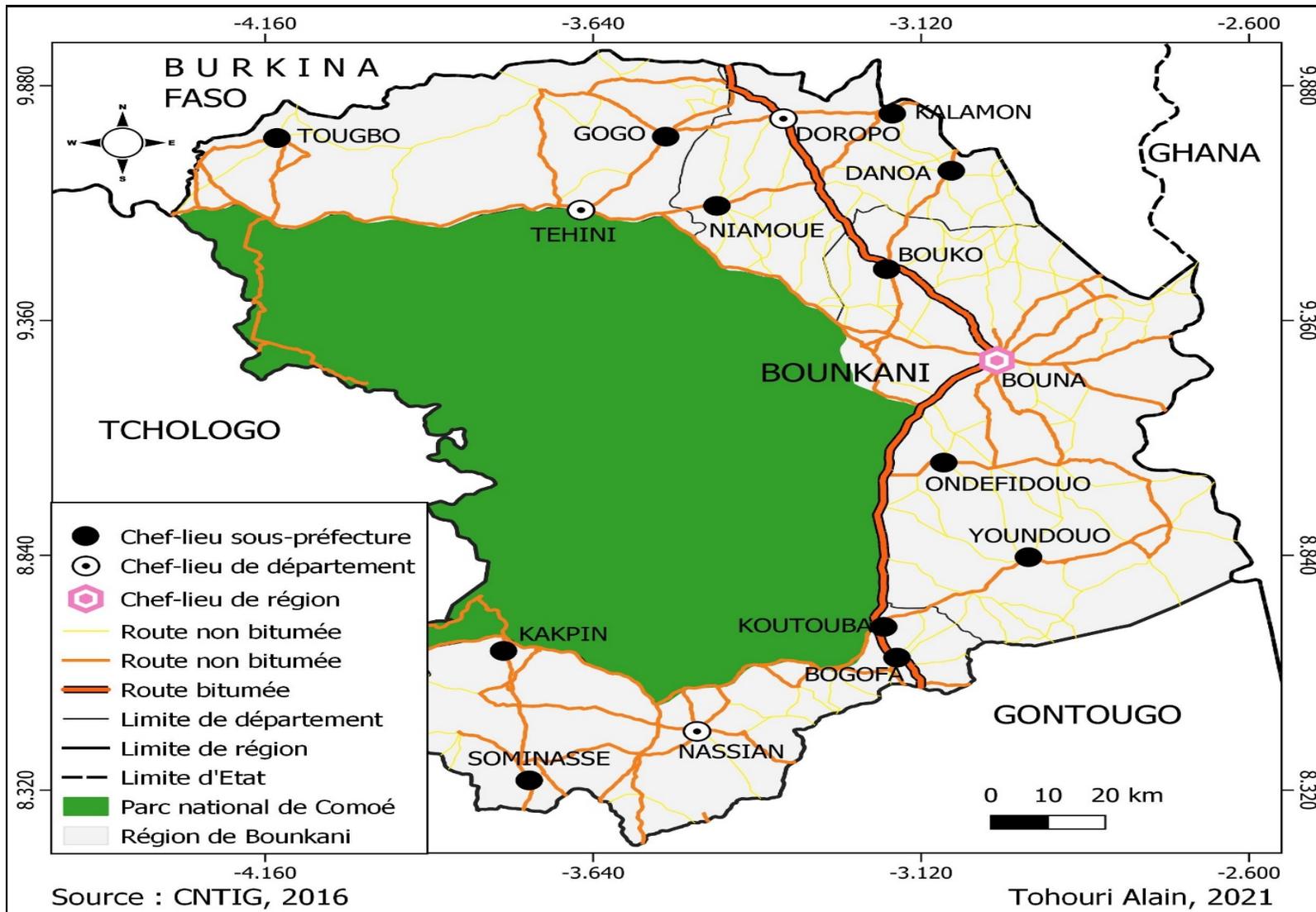
Par ailleurs la sous-préfecture de Tougbo, département de Téhéni, est enclavée par rapport à son chef-lieu de département et au chef-lieu de région.

Conséquemment, le Sous-Préfet de cette localité traverse en voiture cinq régions (Tchologo, Hambol, Gbèkè, Iffou, Moronou, Indénié-Djuablin, Gontougo) pour se rendre à Téhini et Bouna s'il doit participer à une réunion avec son Préfet ou son Préfet de région. L'absence de réseau routier praticable en toute saison rend impossible les échanges commerciaux dans la région. A titre d'illustration, la production d'anacarde du département de Téhini et de localités proches des frontières est à majorité vendue dans les pays limitrophes selon la délégation du Conseil Coton anacarde du Bounkani. Le mauvais état du réseau routier favorise toutes sortes de contrebande transfrontalière. Cela engendre des difficultés d'approvisionnement des marchés en saison de pluie. En outre, cette situation a un impact négatif sur la mobilité des forces de défenses et de sécurité dans un contexte de menace djihadiste. L'on note néanmoins quelques efforts de reprofilages des voies (ex : l'axe Téhini-Landio).

L'état du réseau routier est attribuable à un déficit d'entretien et surtout d'investissements. La région du Bounkani requiert une attention toute particulière du fait du relief très accidenté (présence de collines et montagnes) et de l'insuffisance d'ouvrages. Face à cette situation, un programme de réhabilitation a été mis en place en coordination avec l'AGERROUTE et les conseils généraux et régionaux. Ainsi, des axes routiers (bitumés et non bitumés) identifiés comme prioritaires font l'objet de travaux de reprofilage et d'entretien¹⁶.

¹⁶ La mission n'a pas eu les axes qui font actuellement l'objet de reprofilage et d'entretien

Carte 3 : Etat général du réseau routier structurant



4.6. Education

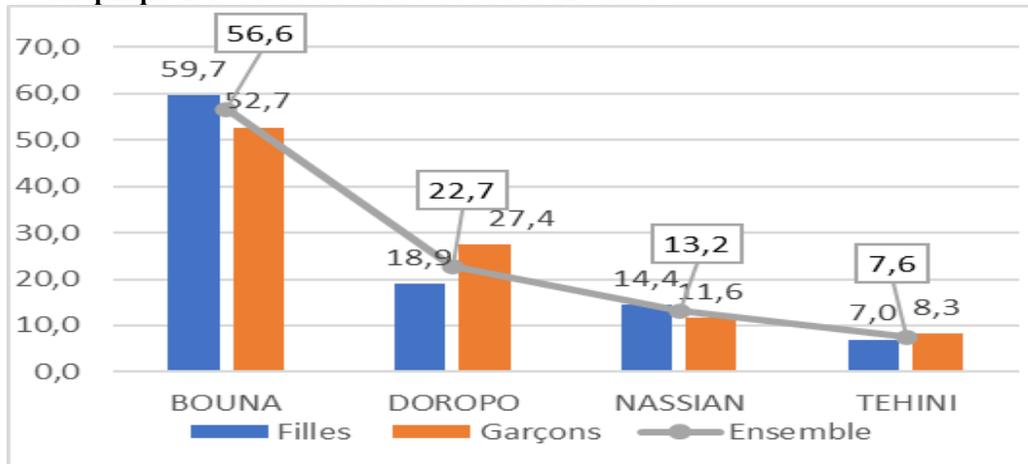
La mise en œuvre de l'ODD 4 vise à Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement ivoirien dont la genèse remonte à la loi fondamentale ainsi qu'à partir des lois et programmes de gouvernement relatif à ce secteur. L'école pour tous est l'objectif de la Côte d'Ivoire. Dans ce pays, il est estimé, par exemple, que le taux d'accès à l'école est supérieur à 80% à Abidjan et dans la région Centre Ouest, alors qu'il n'est que de 35% dans la région Nord et 41% dans la région Nord-Ouest (République de Côte d'Ivoire, Banque Mondiale, Initiative Fast Track, 2011, p. xxxiii). Dans le préscolaire, les résultats des évaluations standardisées des compétences dans les pays francophones ont montré que les élèves étant allés à l'école maternelle ont, au primaire, des résultats à peine supérieurs aux autres élèves (Ministère du plan et du développement, UNICEF, 2019, p.127). Cette réalité l'est aussi au niveau du primaire, où les résultats du PASEC 2014 ont montré qu'en deuxième année du primaire, seuls 14% des élèves avaient des compétences suffisantes en lecture et seuls 30% d'entre eux en mathématiques et ne sont que de 49,5 items sur 100 en étude du milieu (histoire-géographie, EDHC, sciences et technologie). Enfin, un écart important existe entre le nombre d'items réussis en milieu urbain (58 sur 100) et en milieu rural (38,63) (Ministère du plan et du développement, UNICEF, 2019, p. 128).

4.6.1. Constats

De façon globale, les données issues des entretiens avec les acteurs de l'éducation de la région du Bounkani montrent qu'en matière d'éducation, une situation socio-éducative relativement critique pour les enfants dans toutes les régions. Au niveau de l'éducation dans le Bounkani, l'analyse des données de terrain permet de dégager les constats suivants :

- L'abandon de certains enseignants de la région, faute de logement et d'infrastructures de base pour assurer une certaine qualité de vie de leur famille et la menace terroriste. L'ensemble des écoles de la région fonctionnent en sous effectifs d'enseignants. Les demandes d'affectations sont souvent plus élevées que les nouvelles arrivées. Dans la circonscription de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Doropo par exemple, au cours de l'année scolaire 2020-2021, 20 enseignants ont demandé et ont été affectés ailleurs contre 10 autres qui ont rallié l'effectif du corps enseignant. Au niveau régional, au cours de l'année 2021-2022, il y a eu 50 affectations et n'y a pas eu de mouvement de compensation. Face à cette situation, les autorités de l'éducation en partenariat avec les communautés ont recours aux enseignants-volontaires. En outre, des écoles de 6 classes sont tenues par 3 à 4 enseignants.
- Faible scolarisation des enfants, plus prononcé dans le département de Tehini et de Nassian. Au niveau départemental, les enfants scolarisés sont plus représentés à Bouna (56,6%). Doropo suit avec une proportion de 23% ; Tehini détient le plus faible niveau (7,6%) (voir graphique). A cet effet, la littérature enseigne que la non scolarisation est liée à l'existence chez les parents de croyances les conduisant à refuser que leurs enfants suivent une éducation formelle au motif qu'elle favoriserait la diffusion de valeurs incompatibles avec leurs traditions, leur mode de vie ou leur religion (Ministère du plan et du développement, UNICEF, 2019, p.1 26).
-

Graphique 1: Niveau de scolarisation dans le Bounkani



Source : Statistiques du MENET

- Faible taux (22%) de point d'eau dans les écoles et un nombre important de cantine scolaire (108) non fonctionnelles
- Le manque d'accès à l'électricité dans les écoles de la région est plus sévère. Sur les 15 547 écoles recensées, seules 4458, soit 29% sont électrifiées.
- Faible disponibilité des latrines fonctionnelles dans les écoles. Ce taux est de 49% c'est-à-dire qu'une latrine sur deux n'est pas fonctionnelle.
- La scolarisation des enfants du département de Tehini fortement impacté par la menace terroriste. Cette affirmation est confortée par les propos d'un enquêté en ces termes : l'« école du village de Togolokaye s'est vidée de ses élèves. Les deux enseignants chargés de dispenser les cours ont pris la fuite quand les armes se sont tuées momentanément, suite au combat intense entre terroristes et FDS. Les élèves sont aujourd'hui sacrifiés sur l'autel des djihadistes. Pour dire qu'il n'existe plus d'école dans ce village. Aujourd'hui, les travaux de construction de salle de classe, ont été arrêté, car le village est devenu dangereux. Aucun ouvrier n'accepte de se rendre dans cette zone quel que soit ce que vous lui proposez » (ENTR-Conseil régional). Cette situation a empêché la tenue des examens du CEPE et de l'entrée en sixième à Tehini, précisément dans la sous-préfecture de Tougbo.
- Une insuffisance prononcée d'infrastructures scolaires, d'enseignants et de personnel d'encadrement. En effet, plusieurs localités ne disposent pas d'établissements scolaires. C'est le cas de Dabiédou ou encore de Kawetedou etc. où les élèves parcourent de longues distances pour se rendre à l'école dans une autre localité. Les villages ci-après, Dabiédou (S/p de Bouna), Koulambonindou (S/p de Koutouba), Kawetedou (S/p de Koutouba), Yonirdou (S/p de Bouna) et Djagnardou sont respectivement à 20 ; 10 ; 12 ; 10 ; et 12 km d'une école primaire. Cette réalité est plus marquée dans les villages proches des frontières.

Le système éducatif dans la région du Bounkani, part du préscolaire au second cycle de l'enseignement général. Il n'y a pas d'université ni de grandes écoles dans cette région. L'existant est assuré par des établissements publics et des écoles privées laïques ou confessionnelles. Au titre des établissements d'enseignement privé, on dénombre six (06) établissements secondaires privés, huit (08) écoles primaires privées, deux (02) écoles maternelles privées et huit (08) confessionnelles. Pour les établissements publics, les tableaux ci-dessous indiquent par niveau le nombre d'infrastructures, l'effectif des enseignants ainsi que le ratio élèves/enseignant dans l'enseignement public (Voir annexe 7).

4.6.2 Dynamique et implication des constats

Les implications des constats relativement préoccupants, liés à l'offre de service scolaire publique dans la région du Bounkani se posent en termes d'effets négatifs sur la fréquentation scolaire et une

perspective défavorable en matière d'éducation, d'emploi et de sécurité. La faible scolarisation et maintien des enfants dans le circuit scolaire relève de trois faits majeurs :

D'abord, les entretiens dans la région ont confirmé les hypothèses que le rapport diagnostic communautaire participatif de l'UNICEF avançait : la mobilité fréquente des enfants allogènes entre leur pays d'origine et le milieu d'accueil handicape aussi la scolarisation et le maintien de ceux-ci dans le circuit scolaire. En effet, l'allogène se pense comme étant investi d'une double mission : celle d'accomplissement personnel dans son milieu d'accueil d'une part et celle de l'obligation de maintenir la relation culturelle entre les membres de sa famille et ceux du pays d'origine.

De l'avis des communautés, la migration ne prend tout son sens pour l'allogène que lorsqu'il y a un retour dans le milieu d'origine ; fut-il temporaire ou définitif à travers les enfants, les épouses etc. parce que, partir à l'aventure pour revenir un jour vers la terre de ses ancêtres, constitue pour l'allogène la trame logique qui sous-tend la réalité migratoire. Mieux, cette mobilité des enfants (garçons ou filles), s'inscrit dans un cadre de socialisation où le mariage précoce pour les filles, est considéré comme une « convention sociale » entre l'allogène et les membres du réseau familial de son milieu d'origine.

Ensuite, il est à noter que certains enfants des villages frontaliers de la région s'inscrivent dans le cursus scolaire du pays voisin, en faisant quotidiennement les trajets vers l'école ou en résidant chez des parents. Ainsi, le long de la frontière, on estime que 3% environ des élèves des écoles de l'autre côté de la frontière (Burkina Faso) proviennent des villages ivoiriens situés à la frontière, soit en raison du manque d'infrastructure et d'équipement scolaire, soit de la proximité, soit en vue d'une éventuelle ultérieure installation dans ce pays (ex : le village de Pouroula, Timbila etc.). Or les systèmes d'enseignement scolaire des deux pays présentent assez de différences pour que des réalisations transfrontalières soient envisageables. En effet, l'organisation de la scolarité, les systèmes pédagogiques, les manuels et le contenu des cours diffèrent trop, d'un pays à l'autre, pour permettre la création et le fonctionnement d'écoles transfrontalières.

Enfin, les idéologies sociales mobilisées autour de l'école (L'école n'est plus un investissement rentable à court terme ; L'école n'est pas le seul élément de réussite sociale, L'école désocialise l'enfant des valeurs communautaires et l'éloigne des parents, le décrochage scolaire des aînés etc.), le manque de repère social au niveau des jeunes associés à la menace et à l'idéologie terroriste qui plane sur la région sont jugés prohibitifs pour de très nombreuses familles et varie suivant que l'on se trouve en milieu urbain ou en milieu rural de la région. Toutefois, en plus des dynamiques relevées un peu plus haut, les carences observées du côté de l'offre éducative se conjuguent à la précarité ou modicité des ressources financières dont disposent les familles et à la part qu'elles peuvent effectivement consacrer à la scolarisation de leurs enfants. Ce qui pose alors la question de l'effectivité de la gratuite de l'école, ne serait-ce que le primaire.

4.7. Les activités productives

L'objectif de l'ODD 2 ambitionne d'éliminer d'ici à 2030, la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

4.7.1. Systèmes de production agricole

Le diagnostic portant sur les systèmes de production agricole de la région du Bounkani est orienté exclusivement vers les besoins de ce domaine d'activité en matière d'atteinte des ODD, c'est-à-dire en infrastructures, en équipements collectifs et en unités pour la conservation de la valorisation des produits. Ainsi, les informations collectées au niveau du système de production agricole font émerger les constats suivants :

- L'existence d'étendues de terre et de bas-fonds propices à l'agriculture et à l'élevage.
- L'usage de produits phytosanitaires non conforme à la réglementation. A moyen et long terme, cette pratique affecte la qualité productive du sol ;
- Les coûts des intrants jugés assez élevés par les producteurs : le sac d'engrais à plus de 20 000 FCFA ;

- Une faible connaissance des agriculteurs en matière des itinéraires techniques et aux modes de production et de consommation et par rapport à la gestion des ressources environnementales et/ou un usage d'intrants agricoles notamment les pesticides particulièrement les herbicides (non homologué). On en trouve sur les marchés en vente libre. L'agriculture demeure la branche d'activité la plus pourvoyeuse d'emplois avec 43,5% des emplois en Côte d'Ivoire (Ministère du plan et du développement, 2019, p. 89). Cependant, le pays reste vulnérable face au changement climatique. Cela se justifie par son positionnement géographique, la dépendance de son économie à l'agriculture relativement peu diversifiée et tributaire des conditions climatiques (Ministère du plan et du développement, 2019, p.121). Cette situation a des impacts sur les pratiques agricoles et sur leur rendement. De manière générale, il est observé la non maîtrise de l'utilisation des pesticides. A cela s'ajoute le manque de connaissance sur les risques sanitaires et environnementaux liés à la manipulation et à l'utilisation des pesticides pour des acteurs généralement pas scolarisés, voire parfois quasiment pas d'informations, de sensibilisations et de formations sur les conditions optimales d'utilisation des pesticides et sur les risques sanitaires et environnementaux liés à leur manipulation et utilisation (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Banque Mondiale, 2021, 50) ;
- Une crise alimentaire à l'horizon engendrée par l'abandon graduel des champs lié à la peur de la menace terroriste en l'occurrence à Tehini. Ce constat est conforté par les propos d'un leader communautaire en ces termes « *Sincèrement nous risquons une crise alimentaire. Aujourd'hui, avec les djihadistes on a peur d'aller dans nos champs, si on n'arrive pas à cultiver ou allons-nous trouver des provisions pour nourrir nos enfants, nos épouses, nos familles* » (Entr-Leader communautaire Tehini.)
- Les conflits récurrents d'une part entre les agriculteurs et les éleveurs et d'autre part entre les femmes qui aménagent et exploitent les bas-fonds.
- Une faible production du coton. Cette production est assurée par 841 producteurs répartis dans 47 villages de production des départements de Bouna, Doropo et Tehéni. Cette dernière localité est la zone la plus grande productrice de coton avec 797 producteurs de coton pour une superficie de 1959 ha.
- Une production agricole fortement dominée par les cultures d'exportation en l'occurrence l'anacarde. On y trouve également des cultures vivrières et maraichères. Selon la Délégation Régionale du Bounkani du Conseil Coton Anacarde, la production sur la campagne 2020-2021 a enregistré un total de 23.514 tonnes d'anacarde pour 21.364 producteurs répartis au sein de 13 Coopératives agricoles.

4.7.1.1. Quelques caractéristiques du système coton-anacarde-céréales

C'est le système répandu dans la majorité des localités de la région du Bounkani. Il occupe une partie importante des superficies cultivables non irriguées. Le système associe l'anacarde, qui est devenu depuis quelques décennies l'élément moteur, et le maïs, qui est la céréale la plus productive, mais qui est relativement exigeante en eau et en fumure. Les autres céréales accompagnent le maïs sur les terres moins productives mais avec des rendements moins élevés.

La variété d'igname appelée « kponan » constitue le produit agricole le plus en vue. Selon la Direction Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Bounkani, en 2017 sa production annuelle s'est élevée à environ 21.346 tonnes. Cette production est écoulée sur le territoire national. La région se dispute la notoriété de cette qualité d'igname avec celle du Gontougo. En plus de l'igname, la production vivrière est dominée par le maïs, le mil, le sorgho, le riz de bas fond et le haricot.

La production est assurée par des petits et moyens exploitants. La majorité des cultivateurs dispose d'attelages pour effectuer les travaux agricoles. L'introduction des bêtes de traits a provoqué le développement d'un élevage paysan, dont les effectifs se sont ajoutés à ceux des troupeaux transhumant à travers la région. Du point de vue d'action pour l'accélération des ODD ce système présente les caractéristiques suivantes :

A. Il est développé sous la tutelle du Conseil Coton Anacarde et des grandes sociétés cotonnières (SECO), car l'anacarde et le coton représentent un grand produit d'exploitation.

B. A cause de cette importance économique majeure, la filière coton est efficacement encadrée. Les sociétés cotonnières s'occupent de la distribution des intrants aux producteurs et de la collecte des récoltes. Pour cela elles disposent de moyens pour assurer la viabilité des pistes et routes rurales, lorsqu'elles en ont besoin.

4.7.1.2. Les cultures maraîchères

Elles se sont développées rapidement au cours des 15 dernières années dans la région. Ce sont pour la plupart des cultures réalisées pendant l'hivernage et la fin de celui-ci, dans les bas-fonds, avec des moyens modestes. Cultures de décrue, puis cultures irriguées à partir de retenues d'eau ou de petits barrages, ou pompant l'eau de la nappe phréatique au fur et à mesure que celle-ci s'abaisse dans les bas-fonds, avec des pompes mobiles à moteur thermique.

Ces cultures sont destinées principalement à la vente sur les marchés urbains. Elles exigent des moyens de transports efficaces, car les produits sont périssables : légumes, oignons, etc. Les contraintes au développement de ces productions sont les pistes impraticables pendant l'hivernage, les longues distances des parties enclavées et en deuxième lieu le manque de bas-fonds aménagés.

4.7.1.3. Le développement des cultures fruitières

- **L'anacarde** s'est aussi développé récemment, sous l'impulsion d'une forte demande internationale. Sa culture accompagne celle du coton et de l'igname en Côte d'Ivoire. Il constitue une source de revenu important pour les ménages de la région. Il ressort de la littérature que les principales pratiques agricoles sont les cultures de rente constituées par le coton, la noix de cajou et la noix de karité. Le Bounkani a enregistré une production globale de 30 125 tonnes d'anacarde au titre de l'année 2020¹⁷. De manière spécifique, les travaux relatifs au rapport de la République de Côte d'Ivoire relèvent 3 897 tonnes pour le département de Téhini, 5 071 tonnes pour Doropo, 3 886 tonnes pour Nassian et 17 271 tonnes pour le département de Bouna¹⁸.
- **Beurre de karité** : Les fruits collectés dans la nature sont les amandes de karité et les fruits de néré. Les amandes de karité servent à produire le beurre de karité qui sert dans la cosmétique et la nourriture. Sur le plan économique le beurre de karité est une culture secondaire, mais qui assure des revenus monétaires considérés comme importants dans la région. En matière d'aménagement, le développement de la filière exige une amélioration des infrastructures de transport et de valorisation/conservation. Elles sont marquées par le ramassage des fruits tombés des arbres sauvages, transporté rapidement vers le village ou vers des centres de transformation où on achève le séchage et des unités de traitement qui extraient la pulpe. Cela implique une infrastructure routière plus efficace et de l'énergie électrique, qui ne sont pas disponibles dans les zones enclavées, où les pertes après récoltes sont importantes et peuvent atteindre 50 à 60%(PSNDEA). Cette filière est encore faiblement organisée, dans l'ensemble de la région et les rendements, la qualité des produits et les unités de transformation ont encore un fort potentiel d'amélioration. En matière d'atteinte des ODD, la progression de cette filière ainsi que celle de l'anacarde serait favorisée par toute amélioration de réseaux de transports et de télécommunication, qui faciliteraient l'encadrement, la formation, la lutte contre les parasites et naturellement l'accès aux marchés de produits de meilleure qualité.

¹⁷ Ministère de l'économie numérique et de la poste, Ministère de l'équipement et de l'entretien routier, Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des Zones Rurales et l'E-Agriculture (PSNDEA), Agence de Gestion des Routes, 2020, p.87

- ¹⁸ Ministère de l'économie numérique et de la poste, Ministère de l'équipement et de l'entretien routier, Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des Zones Rurales et l'E-Agriculture (PSNDEA), Agence de Gestion des Routes, 2020, p.87.

Tableau 9 : Répartition des cultures pratiquées dans le Bounkani 2020

	Type de culture	Cultures	Superficie (ha)	Production(t)	Rendement
Bounkani	Cultures de rente	Anacarde	9 066	18 961	0,9
	Cultures vivrières	Igname	2 983	32 815	11
		Manioc	152	608	4
		Riz pluvial	142	128	0,9
		Riz bas-fond	109	272	2,5
		Maïs	3 000	3 900	1,3
		Sorgho	570	357	0,7
		Arachides	130	65	0,5
		Mil	3 000	2 250	0,75
	Cultures maraîchères	Maraîchère	69	828	34,55

Rapport d'activité de la Direction départementale de l'Agriculture de Bouna

- L'activité de commerce est caractérisée par l'existence d'un marché permanent dans la ville de Bouna, dominé par les opérateurs économiques non nationaux¹⁹. On y observe la présence de plusieurs sociétés comme la CDCI, KING CASH et BON PRIX. De plus, le commerce est tenu par les détaillants.
- En dehors de ces activités, il se développe dans la région du Bounkani l'artisanat et le tourisme. En ce qui concerne l'artisanat, la Chambre des Métiers de Côte d'Ivoire (CMCI) a établi les différents types d'activités à savoir les corps de métiers, le textile, le cuir et la peau, l'artisanat d'art, le bâtiment, l'alimentation et le service, les métaux mécaniques, le bois, l'électro-froid, le Soukalaslobis, le tissage, la vannerie et la poterie. Parlant du tourisme, il existe le Parc National de la Comoé, les Soukalas Lobi, les produits de l'artisanat à savoir le tissage, la vannerie, la poterie très peu valorisée.²⁰

4.7.1.4. Mesures d'aménagement du territoire pour favoriser le développement agricole

En conclusion, l'analyse des systèmes de production et des filières fait penser qu'il y a un important potentiel d'amélioration sur le plan agronomique mais que la mise en valeur de ce potentiel dépend, dans une grande partie de la région, de l'amélioration des infrastructures et des équipements dans quatre domaines :

- A. L'amélioration des routes et pistes régionales et locales. Dans toutes les études économiques consultées, on insiste sur le fait que le mauvais état de ces réseaux est le principal facteur limitant, notamment pour les filières prometteuses (légumes, beurre de karité, anacarde, etc.) qui visent des produits demandés sur les marchés et générateurs de revenus monétaires.
- B. Les aménagements hydro-agricoles qui devraient être largement développés pour ouvrir aux cultures de riz et de légumes les plaines et bas-fonds (dont seulement moins de 10% des surfaces aménageables sont aujourd'hui exploitées).
- C. La fourniture d'énergie électrique pour l'aménagement de marchés et d'installations modernes de stockage, de conservation et de conditionnement des produits, en particulier des fruits, légumes, lait, et viande.

¹⁹ Idem

²⁰ (Ministère de l'économie numérique et de la poste, Ministère de l'équipement et de l'entretien routier, Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des Zones Rurales et l'E-Agriculture (PSNDEA), Agence de Gestion des Routes, 2020, p.87).

- D. L'amélioration des réseaux de télécommunication (mobiles) pour permettre la diffusion facile et partout d'informations sur les pratiques agricoles, les traitements phytosanitaires, les prix sur les marchés, et les paiements par téléphone.

4.7.2. L'élevage

Le département de Bouna est une zone propice à l'élevage qui se fait de manière traditionnelle. Cet élevage, relatif aux bovins et petits ruminants, constitue le second pilier de l'économie de la région. Le cheptel est assez composite avec 200 000 bovins, 50 000 ovins, 100 000 caprins, 12 000 porcins et 500 000 volailles²¹ Elle constitue une zone de transit aux bétails en provenance des pays voisins. A ce titre, le Bounkani est une zone propice à l'élevage en Côte d'Ivoire. En effet, il dispose d'une couverture herbacée très appréciée, qui en fait une zone de prédilection en matière d'élevage extensif des ruminants pour des populations de culture pastorale (Peul et Lobi).

Les ovins-caprins représentent la filière la plus importante du Bounkani. La filière avicole a également un poids significatif dans la production animale au niveau de Bounkani (Cf, Tableau 18). Cette filière comprend à la fois l'élevage de volailles traditionnelles et de volailles modernes. Ces dernières représentent 42 % du total des effectifs de la filière, malgré la faible proportion des fermes qui sont dédiées à ce type d'élevage (moins de 1%).

Par ailleurs, il a été distingué lors du REEA2015-2016, deux (2) catégories d'exploitants pratiquant l'élevage : (i) les exploitants pratiquant l'élevage comme activité professionnelle principale et (ii) tous les autres exploitants d'élevage en activité non professionnelle principale ou « secondaire ».

En ce qui concerne la région de Bounkani, on compte 2.4% (15 926) d'exploitants pratiquant l'élevage. Parmi ceux-ci, l'on constate qu'il y a moins d'exploitants (6.2%) pratiquant l'élevage comme une activité professionnelle principale que ceux l'exerçant (93.8%) comme une activité secondaire. L'élevage est majoritairement dominé par les hommes (91%) et ce, quelle que soit la catégorie d'exploitants (86,3 % l'exercent professionnellement et 91,2% secondairement).

❖ Difficultés liées à l'élevage

Les éleveurs sont confrontés aux difficultés liées à l'occupation anarchique des terroirs villageois par les agriculteurs qui étendent les superficies des cultures de rentes et vivrières sur les pistes et barrages pastoraux. Les affrontements meurtriers entre agriculteurs et éleveurs suite aux dégâts de cultures ont un impact sur le développement de la filière.

4.8. Genre et Employabilité des adolescent-e-s et jeunes filles et garçons

4.8.1. Autonomisation de la femme

Pour améliorer l'autonomisation de la femme, le gouvernement renforce les capacités des Institutions de Formation et d'Education de la Femme (IFEF) en vue de mieux assurer l'encadrement des femmes et des jeunes filles non scolarisées ou déscolarisées. Les IFEF encadrent les auditrices en matière d'alphabétisation, d'apprentissage d'un métier et entrepreneuriat. Les IFEF entreprennent également des activités communautaires de sensibilisations et d'éducation en matière de nutrition, d'hygiène, de compétence de vie, de gestion des activités génératrices de revenus et de coopérative. Ainsi, le nombre d'IFEF s'est accru de 58 en 2011 à 115 en 2015 (MPFFPE,2016). Cependant, toute la région du Bounkani compte seulement que 2 IFEF. Ce nombre est jugé insuffisant au regard de l'étendue de la région et du besoin. En outre, au niveau de l'autonomisation de la femme, l'analyse des données des investigations dans toute la région du Bounkani conduit aux conclusions suivantes :

- L'autonomisation de la femme fortement freinée par les normes sociales en vigueur dans les différentes communautés (les femmes restent encore trop souvent dépendantes des hommes) ;

²¹ (Ministère de l'économie numérique et de la poste, Ministère de l'équipement et de l'entretien routier, Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des Zones Rurales et l'E-Agriculture (PSNDEA), Agence de Gestion des Routes, 2020, p.87).

- Difficile accès de plus en plus prononcé des femmes à la terre occasionné par la gestion difficile des bas-fonds & barrages, partagés entre les troupeaux et les femmes productrices ;
- Faible existence d'infrastructures visant l'autonomisation de la femme et des jeunes de la région. Toute la région compte un seul Centre social ;
- Faible capacité de résilience et d'autonomisation des femmes, faute d'équipements et de matériels d'autonomisation adéquats

Face à ces constats, le conseil régional a élaboré en novembre 2020, un plan d'actions régional d'autonomisation de la femme du Bounkani (PARAF). Cette stratégie qui tient compte des réalités socio-économiques et culturelles du Bounkani, est une programmation et des recommandations destinées aux décideurs pour créer les bases d'une réelle autonomisation de la femme dans la région où le taux de pauvreté est élevé.

Quant à l'accès aux crédits pour l'autonomisation des femmes, disons que les institutions de microfinance ont tendance à favoriser les crédits à la consommation et aux commerçants plutôt que les crédits destinés à la production et à la transformation. Les services bancaires conviennent mieux aux petits producteurs, mais ils disposent de très peu d'informations sur les différents types de services financiers disponibles. De plus, il n'existe qu'une institution de microfinance dans la région. Le système de crédit et d'épargne villageois ("Tontines") et des prêteurs locaux semblent fonctionner mieux dans la région, puisqu'il a l'avantage de connaître et d'être proche des emprunteurs, l'une des raisons de son succès relatif, surtout pour ce qui est du recouvrement des fonds. Des initiatives d'épargne-crédit au niveau communautaire seront soutenues pour faciliter l'accès au micro-crédit.

4.8.2. Les effets de la stratégie genre dans le Bounkani

La Stratégie Nationale de Lutte contre les VBG (SNLVBG) a été adoptée par le Gouvernement en 2014. L'un des axes prioritaires de cette stratégie est la prévention. « Elle vise la protection des individus et des communautés à travers plusieurs mécanismes dont les comités de veille, les comités de protection, les Clubs santé. Elle tient compte du contexte sécuritaire, du milieu, de la cible et intègre des stratégies telles que l'autonomisation des femmes, le plaidoyer, la sensibilisation de masse et de proximité et le renforcement de capacité » (Rapport VBG, 2018 ; 18).

Dans la région du Bounkani, il faut noter selon les entretiens faits avec les responsables administratifs et les responsables de collectivités locales et d'ONG locales que des efforts sont faits en matière de lutte contre les VBG. Ce qui n'exclut pas des cas de VBG dans la région. Les cas rapportés font état de 13 de VBG dont 1 cas de viol 1 cas de violence psychologique et 7 cas d'agression physique et émotionnel, 3 dénis de ressources d'opportunité et de service (GPROTECT, 2020).

Tableau 10 : Répartition des Violences Basées sur le Genre (VBG) selon le type et l'incidence

Incidence	Viol	Agression sexuelle		Agression physique	Mariage forcé	Déni ressources, d'opportunités et de services	Violence psychologique et émotionnelle	Total
		Hors MGF	MGF					
Cas rapportés	1	1	0	7	0	3	1	13
Cas incidents	1	1	0	7	0	2	1	12
Cas non incidents	0	0	0	0	0	1	0	1

Source : GPROTECT, 2020

De manière générale, les cas de VBG ne font pas souvent objet de plaintes devant les autorités judiciaires compétentes, la proportion de plaintes pour VBG étant moindre. Ainsi, on enregistre 23, 1% de plaintes dans la région du Bounkani. (Idem).

Pour la protection de l'enfant, il existe un seul acteur institutionnel en charge de la question dans la région du Bounkani. Il s'agit du Centre social de Bouna dont l'une des missions est d'assurer la prise en charge.

Selon ce même rapport, la région du Bounkani enregistre des violences sexuelles sur les enfants. Il indique que 04 cas de viol ont été commis sur les enfants dont l'âge est compris entre 5 et 17 ans. Un seul cas de viol pour enfant victime a fait l'objet de plainte. Il indique également que les enfants sont victimes d'abus. La petite enfance (0 à 4 ans) n'en est pas épargnée. On enregistre en somme 11 cas de maltraitance physique.

4.8.3. Implication des femmes, des jeunes en matière de prise de décision au sein des familles/communautés

Selon la littérature, la femme joue un rôle essentiel dans la société et dans sa famille dans certains domaines de la vie sociale. En Côte d'Ivoire, les aides-familiaux sont essentiellement des femmes (68,23%), résident en milieu rural (72,8%). Elles sont âgées de 14-35 ans (80,08%) et sont faiblement instruits (89,7%).²²En dehors de cet aspect, il faut noter que 18,6% de femmes sont cheffes de ménage en Côte d'Ivoire.

Cependant, les études sur la gestion et résolution des conflits liés à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles dans la région du Bounkani ont montré que les femmes ne sont représentées dans aucun des comités villageois de résolution à l'amiable. Les raisons évoquées sont les us et coutumes, le manque de légitimité/d'autorité et le manque d'intérêt des femmes elles-mêmes. Par ailleurs, les comités soutiennent que, considérant les structurations et les missions des comités, les femmes n'ont pas les compétences et l'autorité pour être présentes dans les comités. Ils soulignent aussi le manque de disponibilité des femmes elles-mêmes. Par ailleurs, les femmes estiment que l'opportunité de participer aux résolutions des conflits ne leur est pas souvent donnée (elles ne sont pas invitées aux réunions) (OIM, 2021 p.21). Cependant, 94% des personnes enquêtées au cours de cette même étude, déclarent que les hommes jouent un rôle très important dans les comités alors que seulement 20% des répondants pensent que les femmes jouent un rôle important et 83% des répondants affirment que les jeunes jouent un rôle important dans les comités de règlement à l'amiable.

4.8.4. Employabilité des adolescent-e-s et jeunes filles et garçons

Les chiffres récents (ENV,2015) montrent que la cohorte des jeunes âgés de 15 à 24 ans court plus de risques d'être dans la pauvreté au travail que les adultes. Et parmi ces jeunes, les défavorisés courent plus de risques d'être marginalisés et exclus de la société que les autres (BIT, 2013). En effet, les jeunes défavorisés qui n'ont reçu d'éducation élémentaire ont souvent énormément de mal à surmonter un échec dans leur première tentative pour pénétrer le marché du travail, et cette expérience peut avoir des effets durables. L'analyse de l'employabilité soulève la nécessité d'une meilleure compréhension du fonctionnement du marché du travail.

L'offre de travail est déterminée par les qualifications de la population, par la démographie, par le solde migratoire mais aussi par le salaire qui lui-même détermine l'entrée ou non sur le marché du travail. La demande de travail quant à elle est avant tout déterminée par l'activité et le salaire qui détermine en partie l'incitation ou non à embaucher.

Les informations recueillies sur le terrain laissent entrevoir que le chômage des adolescents-e-s est un phénomène plus urbain que rural. Dans la région du Bounkani, les opportunités d'emploi pour les jeunes personnes vulnérables sont quasi inexistantes. Il n'y a aucune entreprise industrielle implantée dans ladite région.

La majorité de la population mène des activités commerciales ou agricoles, notamment la culture de l'anacarde. Comme le déclare ce responsable d'administration : « 60% de la population ont pour

²² Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, Institut National de la Statistique, Direction Générale du plan et de la lutte contre la pauvreté, 2015, p. 65).

activité le commerce. Ce sont les jeunes ou les femmes. Ils passent tout leur temps dans les marchés. » (EI, Doropo)

Motivés par le gain rapide, les jeunes en milieu rural comme en milieu urbain sont de plus en plus tournés vers l'orpaillage clandestin. La composition de la population active de 15 ans et plus est fortement dominée par les emplois occupés. Toutefois la nature de l'occupation généralement caractérisée par le secteur informel, l'agriculture, le commerce et l'orpaillage clandestin ne garantit pas la protection de ces derniers et partant met en évidence leur vulnérabilité économique.

Dans la région du Bounkani, l'activité aurifère constitue aujourd'hui une source de revenus pour un nombre important de la population jeune mais représente à la fois une menace terroriste sérieuse pour la région. Or, à cause du caractère traditionnel les méthodes et techniques d'exploitation des sites. Cette activité aurifère attire des personnes d'horizons divers. Elle est pratiquée aussi bien par les nationaux que les non nationaux. La division sexuée du travail est aussi observée dans l'exercice de cette activité (planche ci-dessous).

Planche 1: Orpailleurs en action dans une localité du Bounkani



Source : photographie, enquête, 2021

La photo met en exergue la forte présence féminine à cette étape de l'exploitation minière. La pêche représente enfin l'une des activités économiques développées dans la région. En effet, la Volta noire, qui fait office de frontière naturelle entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, est l'une des sources d'approvisionnement en poisson de la région du Bounkani. Les activités économiques sont ainsi diversifiées et on assiste donc à la rencontre de diverses communautés. Mais la question de parvenir à une cohésion sociale reste l'un des grands défis à relever dans cette région.

4.9. Cohésion sociale, risques sécuritaires et relation population -FDS

L'un des objectifs du PS-Gouv ambitionne de lutter contre la fragilité sociale dans les zones transfrontalières. Cet objectif ambitieux rime avec une stabilité sociale à l'intérieur et à l'extérieur de ces localités transfrontalières. Il s'agit notamment de répondre aux besoins sécuritaires des populations (hommes, femmes, adolescent-e-s, personnes âgées). À cet effet, les informations collectées sur le terrain permettent d'établir les conclusions suivantes :

- Une crise de confiance entre population et FDS. En effet, 76,17% des interviewés estiment que les FDS notamment la gendarmerie et la police leur extorquent de l'argent. Cette crise de

confiance impacte négativement la circulation des informations sur des possibles attaques terroristes ;

- Un recul prononcé de l'hospitalité des communautés à cause de la menace du terrorisme.
- Une inquiétude communautaire de plus en plus forte face à la menace grandissante du phénomène djihadiste ;
- L'infiltration des aires protégées par les orpailleurs clandestins couplé d'un consensus communautaire (98,67% des interviewés) sur le fait que le parc de Comoé est infiltré des personnes suspectes autres que les orpailleurs ;
- La présence de réfugiés burkinabé dans la s/p de Tougbo. Ex : le 30 septembre 2021, une délégation du gouvernement accueille officiellement 2680 réfugiés qui ont fui les attaques terroristes dans leur pays (Burkina-Faso). Cette situation engendre une pression sur l'espace villageois et les infrastructures socio-économiques de base déjà en nombre insuffisant et augmente la méfiance intercommunautaire ;
- L'émergence d'une double crise de confiance (entre les populations elles-mêmes et entre les FDS et les populations) ;
- La persistance de stratégies intercommunautaires de récupération de l'autochtonie. En effet, La question foncière, l'émergence de l'idéologie ethniciste (entre les Lobi & les Koulango) et la manipulation politique font du Bounkani un terrain propice aux conflits intercommunautaires. Cette perception est renforcée par la menace grandissante du terrorisme, le chômage élevé chez les jeunes, la récurrence des conflits éleveurs/ agriculteurs, la persistance de la méfiance et du désir de vengeance.
- Le contournement de la frontière artificielle par l'entremise des passeurs (jeunes vulnérables) qui exploitent les pistes illégales. A cet effet, La triangulation des informations révèle ce qui suit :
 - ☞ L'existence de plus de 45 pistes clandestines de contournement de la frontière officielle animé par les jeunes "passeurs". Ce phénomène est plus accentué dans le département de DOROPO. Un phénomène de passeur à triple sens à travers la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso ; Côte d'Ivoire et le Ghana et inversement,
 - ☞ Le métier de "passeur" est devenue une activité florissante pour les jeunes vulnérables. En effet, ces jeunes font passer chacun 3 personnes/jour en moyenne. Ce qui leur revient à une recette journalière de 60 000 FCFA en raison de 20.000FCFA,
 - ☞ Les frais de barrages (au cas où il sont interpellés par les FDS) sont évalués à 10.000 Fcfa par passe,
 - ☞ Le revenu journalier minimum du passeur est de 50.000 FCFA par jour,
 - ☞ On estime le nombre de passeur à un minimum de 115 personnes. Ce qui donne une économie informelle minimum de 5.750.000 FCFA récoltée par jour à cette frontière.

Les implications liées à ces constats sont de trois ordres. D'abord, officiellement fermée en raison de l'augmentation des nouveaux cas de Covid-19 afin de briser la chaîne de contamination, la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso reste difficile à surveiller sur sa totalité du fait de sa porosité, exploitée par des voyageurs de toutes catégories qui continuent de braver les mesures, un an après l'avènement de la pandémie. La fermeture des frontières terrestres demeure, aux désarrois des personnes aux moyens limités, une situation qui a favorisé le développement des voyages clandestins. Ainsi, de nombreux voyageurs traversent à moto la frontière par de petites pistes. Selon des voyageurs clandestins, des passeurs empruntent les pistes en brousse à des heures tardives en dépit des risques que cela comporte.

Pour certaines populations, ce sont ces mêmes pistes empruntées par les passeurs que les terroristes utilisent pour faire des incursions en Côte d'Ivoire. C'est le cas des attaques à Tougbo, dans le département de Téhini. A cause de la porosité des frontières avec le voisin burkinabé, la région du Bounkani est marquée par un important brassage religieux et communautaire, et plus que jamais, en proie au terrorisme, faisant ainsi craindre une incursion armée ou idéologique d'organisations djihadistes.

Ensuite, l'existence des tensions intercommunautaires, des récriminations plus ou moins fortes selon les localités entre les autochtones (« Lobi », « Koulango »,) d'un côté et de l'autre, les agriculteurs et éleveurs. Ces tensions relèvent de l'idéologie ethniciste, de la manipulation politique et des conflits

fonciers. Cela contribue à un communautarisme assez marqué dans les villes de la région (quartier Koulango, quartier Lobi etc.). Globalement, tous s'accordent sur le rôle néfaste que peuvent jouer principalement la menace terroriste qui plane actuellement sur la région.

Dans la région du Bounkani, les entretiens rendent compte du fait qu'il existe des cadres formels pour le maintien de la cohésion sociale. Ainsi, dans la ville de Bouna se trouve un Comité de Veille de cohésion sociale et l'existence de la cellule Civilo-militaire (CCM). Dans chaque village, il existe un comité local de cohésion sociale qui veille à la promotion et au maintien de cette cohésion. Un comité local de cohésion sociale existe au niveau du Conseil régional de Bouna. Celui-ci travaille de concert avec les comités locaux de chaque village. Leur travail est apprécié des habitants de la région. Des comités d'autodéfense structurés quoique informels pour bon nombre d'entre eux. Il existe aussi un groupe de chasseurs traditionnels communément appelé Dozo dans la communauté Lobi pour assurer la sécurité communautaire. La résolution de conflits passe par l'intervention des chefs religieux et des chefs de communautés notamment le chef Lobi & Koulango qui ont une grande influence sur leur communauté respective.

4.10. L'environnement, Changement climatique

Au niveau de l'environnement, les investigations réalisées dans toute la région conduisent aux conclusions suivantes

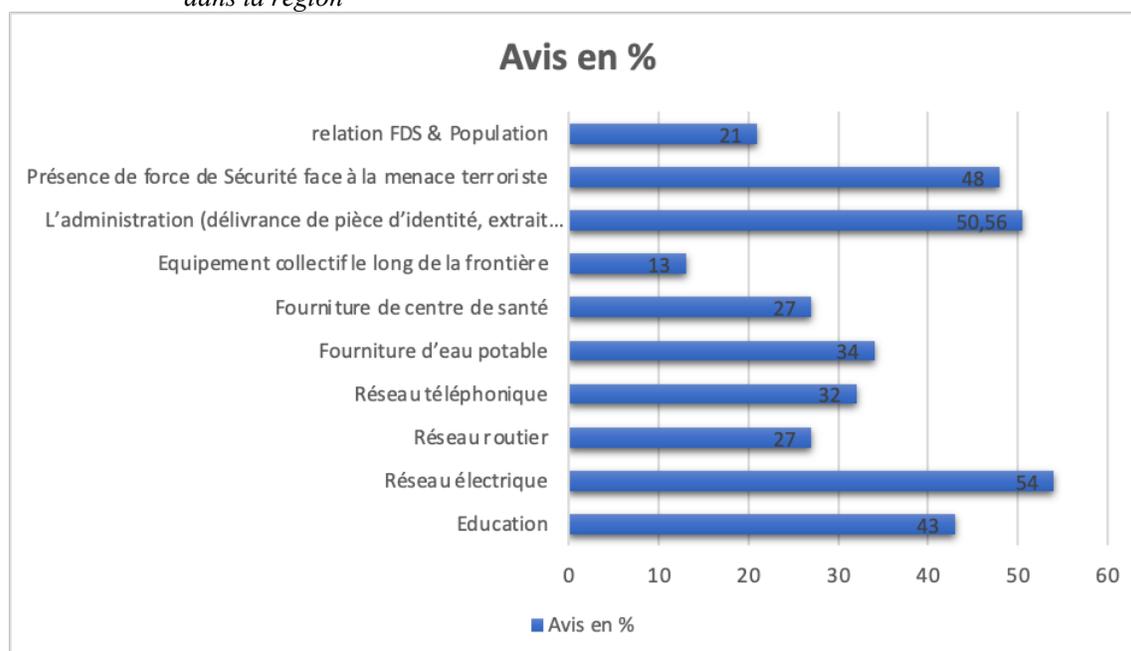
- ▶ Une utilisation majoritaire du bois de chauffe et de charbon de bois comme énergie domestique,
- ▶ Quelques ménages utilisent le gaz butane également,
- ▶ Difficile maîtrise du calendrier agricole, surtout dans le coton culture. Ce qui occasionne une fragilisation de la productivité agricole selon l'avis de 61% des interviewés ;
- ▶ Une faible connaissance des effets du changement climatique par la majorité de la population,
- ▶ Le Parc National de la Comoé (PNC) est confronté à des pressions dont les plus importantes sont : l'orpaillage, le braconnage, l'élevage nomade et le pâturage et les feux incontrôlés utilisés par les bouviers et les braconniers,
- ▶ Une population riveraine du PNC en forte progression passant de 182 650 hbts (10 hbts/km²) en 1998 à 346 162 hbts (18 hbts/km²) en 2014 et une projection démographique 2025 estimée à 720 000 hbts (ONP,2021) ;

Ces constats présentent une situation de menaces certaines sur la situation climatique dans la région. Face au changement climatique, les populations diversifient les cultures et utilisent de plus en plus les produits phytosanitaires le plus souvent non homologués. Dans le processus de lutte contre le changement climatique, les autorités ont adopté une politique de gestion durable du PNC en étroite coopération avec la population riveraine et d'autres partenaires locaux pour contribuer à la conservation de la biodiversité. À cet effet, plusieurs projets ont marqué en effet la volonté politique de la préservation du PNC. Ces projets ont été marqués par plusieurs actions marquantes présentées dans le tableau ci-dessous.

4.11. Perception communautaire sur la qualité des services publics dans la région

Dans un contexte de menace djihadiste, l'utilisation des entretiens de satisfaction est un moyen pratique d'évaluer le ressenti des citoyens sur la qualité des services publics. Cette partie du rapport analyse la satisfaction des communautés des principaux services publics locaux à partir des entretiens et focus groups avec les leaders communautaires représentatifs. Le graphique ci-dessous montre des écarts significatifs de satisfaction entre les services.

Graphique 2 : Avis de satisfaction de la population du Bounkani sur la qualité des services publics dans la région



Source : Résultat entretien 2021

Au regard du graphique, quelques faits importants peuvent être signalés. Quelques services publics ont en moyenne un taux de satisfaction supérieur à 48% : 54% des répondants sont satisfaits de la politique d'électrification menée par le Gouvernement, 50,56% des répondants sont satisfaits de la délivrance des extraits de naissance, des pièces d'identité, etc., Seulement 48% des répondants sont satisfaits de la présence massive et du dispositif militaire dans la région pour la lutte contre le terrorisme.

L'offre de santé, scolaire, réseau routier, téléphonique, l'eau potable l'équipement collectif le long des frontières et la relation FDS -population se distinguent par un taux de satisfaction très faible dans toute la région mais plus prononcé à Nassian et Tehini (annexe 1). Le département de Tehini fait figure d'exception en ayant les taux de satisfaction les plus bas pour les services suscités (annexe 1). Dans l'ensemble de la région la relation FDS et populations reste calibrée.

Les difficultés du secteur de la sécurité face à cette menace grandissante aux frontières du Bounkani sont nombreuses. L'aspect le plus cité est celui des relations entre les FDS et la population au niveau local dans les départements frontaliers de la région. Dans ces zones frontalières, le renforcement du maillage des forces de sécurité et même une amélioration de leurs moyens ne peuvent se substituer à la collaboration des populations civiles dont le rôle est essentiel.

La question du racket est récurrente. L'enquête de terrain menée par l'équipe de consultant dans la région du Bounkani, précisément dans la localité de Tehini, l'une des zones les plus menacées par les groupes armés jihadistes, est sans équivoque. Il relève une forme de « défiance » des populations locales vis-à-vis des forces de sécurité. Sur les nombreuses pistes frontalières comme à certains points stratégiques, dans la région du Bounkani, les forces de l'ordre profitent aussi de leur position pour établir des barrages permettant des formes de prédation : « Sous couvert de lutte contre l'insécurité, des postes d'observation de fortune et occasionnels – bourgeonnent au bord des routes qui desservent les chefs-lieux de département ; leur nombre augmente curieusement les jours de marché. Cette pratique d'escroquerie des forces de l'ordre contribue à calibrer davantage leur relation avec la population. Le problème est que les abus des forces publiques peuvent être exploités par les djihadistes. Pour endoctriner la population et les orpailleurs. Par exemple, de l'avis des informateurs clés, ils promettent aux orpailleurs la liberté d'exercice de leur activité. Ils le disent en ces termes : « si nous arrivons, vous aller facilement exploiter l'or dans le parc sans stress » ; « quand ils arrivent, ils

disent qu'ils sont contre le racket des FDS ». Autant de discours susceptibles d'enrôler la population jeune dans l'extrémisme violent.

4.12. Synthèse du diagnostic : Défis – Opportunités – Dynamiques endogènes

L'objectif de cette section est d'élaborer un diagnostic à partir d'une analyse DOD (Défis–Opportunités- Dynamiques endogènes) qui est un outil très pratique pour un diagnostic stratégique de la région. Le but de l'analyse est de prendre en compte à la fois les facteurs internes et externes, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des Défis générées par son environnement.

Les réflexions de cette section proviennent en partie des résultats d'entretiens semi-structurés et les focus group effectués avec les acteurs locaux de la région en 2021 et de la littérature sur la région.

Tableau 11 : Défis – Opportunités – Dynamiques endogènes de la région

Défis	Opportunités	Dynamique endogène
Cohésion sociale, Risque sécuritaire et situation transfrontalière		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existence d'une multitude de pistes clandestins reliant la CI – BF & Ghana et animé par une majorité de passeurs ▶ Clivage intercommunautaire etc... ▶ Emergence d'un sentiment collectif d'être abandonné par l'Etat ▶ Construction d'une économie informelle inquiétante à la frontière Côte d'Ivoire – Burkina Faso –Ghana ▶ Menace sur la sécurité alimentaire de la région face à l'émergence du djihadisme ▶ Attaques djihadistes répétées dans la région ▶ 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nécessité pour l'Etat de reprendre totalement le contrôle des pistes frontalières ▶ La création d'une région militaire avec la Présence de toutes les catégories de FDS dans la région pour lutter contre le terrorisme ▶ La mise en œuvre du PSGouv2 dans la région ▶ Appui de certains organismes dans le secteur de l'éducation (PAM, UNICEF, UNESCO), 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La volonté politique du Gouvernement de conduire la cote d'Ivoire à un développement inclusif visant à réduire les disparités régionales et la pauvreté. ▶ Faible dynamique au niveau des communautés ▶
RECOMMANDATIONS		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des sessions de formation des leaders communautaires (Chefs, jeunes, femmes), des acteurs influents et des leaders politiques sur les thèmes de : Citoyenneté, Paix, Cohésion Sociale, Droits Humains, Démocratie et processus électoral. ▶ Organiser des séances de dialogue communautaire à trois (3) niveaux entre les populations : entre les leaders des différentes communautés, entre les leaders politiques, entre les leaders politiques et leaders communautaires (mise en place de cadres formels à favoriser). ▶ Appuyer la cellule Civilo-militaire de la région ▶ Développer des activités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes 		
SYSTEME AGRICOLE, PASTORAL & CHANGEMENT CLIMATIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le mauvais état des routes et changement climatique qui menacent les bases de la production agricole et qui risque d'exacerber la situation de vulnérabilité des populations de cette région ▶ Pas d'accès aux crédits d'intrants ; ▶ Inexistence ou insuffisance d'unité de transformation des produits ; ▶ Orpaillage clandestin avec dégradation des forêts, pollution des eaux et dégradation des sols, ▶ Infiltration des forêts classées par des clandestins (agriculture, exploitation du bois, chasse, pâturages, orpaillage, braconnage) ▶ Orpaillage clandestin avec dégradation des forêts, 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appui de certains organismes dans le secteur du tourisme et de l'environnement (OIPR, PNUE, etc.) ▶ Présence de structures agricoles au niveau local (ANADER) ; ▶ Partenariat avec des organismes étrangères qui soutiennent la production agricole ; on peut citer la coopération allemande GIZ qui en collaboration avec l'ANADER met en œuvre des politiques afin de booster le rendement des agriculteurs. ▶ Sols aptes à un grand éventail de spéculations agricoles (cultures pérennes 	

<p>pollution des eaux et dégradation des sols,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Orpaillage clandestin avec dégradation des forêts, pollution des eaux et dégradation des sols, ▶ Infiltration des forêts classées par des clandestins (agriculture, exploitation du bois, chasse, pâturages, orpaillage, braconnage) ▶ Utilisation de semences tout venant et non-respect des itinéraires techniques (densité) ; ▶ Secteur de l'élevage est encore traditionnel entraînant de fait la divagation des animaux qui dans la recherche de leur pitance journalière détruisent les cultures ; ▶ Manque de formation des éleveurs et insuffisance de leur encadrement ▶ Conflits éleveurs et cultivateurs dus à une destruction des récoltes par les animaux en divagation ; ▶ Changement climatique ; 	<p>et produits de cueillette ; cultures vivriers et maraîchères)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Existence de grandes étendues de terre et de bas-fonds propices à l'agriculture et à l'élevage ▶ Bounkani est une zone propice à l'élevage en Côte d'Ivoire 	
RECOMMANDATIONS		
<p>Les actions à mener pour le développement agricole de la région concernent : le renforcement des capacités des agriculteurs sur les techniques agricoles et la gestion des ressources, la mécanisation de l'agriculture pour les produits de rente, la mise en place et la formalisation des organisations professionnelles agricoles, l'accès au foncier rural et la lutte contre l'orpaillage clandestin. Le développement des microfinances</p>		
SYSTÈME ÉDUCATIF		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inexistence d'école dans les localités de Tougbo (département de Tehini) ▶ Faible équipement au niveau des écoles (insuffisance de tables, bancs, bâtiments, bureau enseignant, etc....). Le déficit est surtout perçu a dans les départements de Doropo et de Tehini. ▶ Offre de personnel éducatif insuffisante, surtout dans les départements de Doropo et de Tehini ▶ Insuffisance d'écoles préscolaires publiques ▶ Abandon de poste (demande d'affectation) des fonctionnaires de la zones ▶ Précarité des conditions de vie des élèves et des enseignants ▶ Insuffisance des cantines scolaires (les cantines existantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des investissements dans l'équipement des écoles par le Conseil régional ; ▶ Des programmes de construction d'écoles, de collèges ; 	<p>Difficulté de pérennisation des cantines scolaires à cause de la faible contribution des communautés ;</p> <p>Les communautés engagent des enseignants volontaires pour combler l'insuffisance d'enseignants</p>

ne sont pas fonctionnelles) Insuffisance de centres d'alphabétisation des adultes.		
RECOMANDATIONS		
Les besoins de la population du Bounkani en matière d'éducation sont orientés vers : <ul style="list-style-type: none"> ▶ La construction d'écoles, la réhabilitation et l'équipement du lycée de Bouna ; ▶ La construction des établissements secondaires ; ▶ La construction et équipement de nouvelles salles de classe au primaire ; ▶ La sécurisation des espaces scolaires ▶ Le renforcement de capacités du personnel enseignant et de ressources humaines ; ▶ La construction et réhabilitation de cantines scolaires. 		
SYSTÈME DE SANTÉ		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Abandon de poste (demande d'affectation) des fonctionnaires de la zones ▶ Précarité des conditions de vie des agents de santé ▶ Enclavement des centres de santé ruraux et dégradation des routes ▶ Existence du fétichisme et des tradipraticiens due à la culture locale pouvant induire une baisse de fréquentation des centres de santé ▶ Faible plateau technique dans les hôpitaux de la région ▶ Inadéquation du ratio personnel soignant -population ▶ Absence notoire d'infrastructure sanitaire tout le long de la frontière ▶ De nombreux villages ne disposent pas d'établissements de centre de santé ; Dans les localités où elles existent, on note un éloignement des villages ; ▶ Faible niveau du plateau technique (lits d'hospitalisation, dégradation du matériel biomédical) ▶ Rupture fréquente de médicaments de première nécessité dans les centres ; Une seule Pharmacie pour toute la région 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Construction de dispensaires par le conseil régional ▶ Volonté Gouvernemental de construction et l'équipement de centres de santé et la mise aux normes relèvement du niveau des plateaux techniques du CHR de Bouna ▶ Existence d'organismes d'appui dans le secteur sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prégance de la juxtaposition thérapeutique
RECOMMANDATIONS		
Les besoins prioritaires de la région concernent : La mise aux normes du ratio population-personnel de santé ; La construction de centres de santé dans les zones éloignées où l'accès est difficile à cause de l'éloignement et la dégradation des routes ;		

L'équipement du plateau technique et accroissement du personnel soignant.
Des actions doivent être donc menées en faveur de ces besoins.

RÉSEAU ROUTIER, TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIFICATION RURAL

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux d'électrification est faible ▶ Instabilité du réseau électrique ▶ La réticence des populations de certaines localités afin de bénéficier de couverture réseau ▶ Faible couverture du réseau téléphonique | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Raccordement électrique de la région dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence ▶ Plusieurs localités ont bénéficié de programme présidentiel d'électrification rurale faisant passer de 1 à 17% le taux |
|--|--|

RECOMMANDATIONS

- ▶ Il est nécessaire qu'il y ait une extension du réseau électrique rural et urbain. De plus des campagnes de sensibilisation des populations réticentes sont nécessaires pour la sécurisation et la protection des ouvrages publiques électriques. En outre, dans un contexte de menace terroriste, il est important de renforcer les différents réseaux téléphoniques.

ACCÈS À L'EAU POTABLE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans tous les départements, l'eau est une véritable contrainte au développement. Il s'agit de l'eau pour la consommation des ménages et de l'eau pour la production agricole surtout pour les cultures vivrières et maraîchères ; ▶ Les pompes hydrauliques sont non seulement insuffisantes mais celles qui existent sont souvent défectueuses ou non fonctionnelles | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Volonté de l'administration locale de fournir des infrastructures hydrauliques dans les localités ▶ Présence d'organismes dans la région appuyant la population et effectuant des investissements dans la fourniture d'infrastructures en eau potable. |
|--|---|

RECOMMANDATIONS

Les besoins prioritaires se résument en quatre principaux points :
Extension du réseau de distribution d'eau potable ;
Construction de pompes et d'hydraulique villageoise améliorée.
Des actions doivent être donc menées en faveur de ces besoins.

4.13. IDENTIFICATION DES AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION dans le Boukani

La stratégie d'accélération du développement durable de la région du Boukani s'oriente principalement vers une politique de consolidation des acquis de ladite région et de promotion d'un développement harmonieux et durable sur la base des potentialités et des opportunités mais en tenant compte des contraintes afin d'atteindre les ODD. La réalisation de cette vision passe par la formulation cohérente d'axes stratégiques correspondant aux principaux enjeux de développement agricole de la région. Ainsi, il ressort du diagnostic la définition des axes d'intervention selon des piliers dans les lignes qui suivent.

4.13.1. La performance du secteur agricole pour la réduction de la pauvreté

Ce pilier concerne les actions suivantes :

- ▶ Développer des politiques d'intervention dans la filière anacarde afin d'améliorer le revenu des producteurs (le verger anacarde est régénéré, la commercialisation de la noix de cajou est encadrée, les produits de l'anacardier sont transformés, etc.
- ▶ Diversifier l'agriculture d'exportation par la promotion de l'hévéaculture dans la région du Boukani et la valorisation de la chaîne de valeur du karité et du néré ;
- ▶ Vulgariser la production de différentes variétés de manioc à haut rendement ; cela nécessitera le renforcement de capacités en techniques agricoles ;
- ▶ Redynamiser la production et la commercialisation des produits maraîchers et du riz afin d'améliorer la situation de la sécurité alimentaire dans le Boukani ;
- ▶ Maîtriser le phénomène de l'orpaillage clandestin, du phénomène de "passeur" et la pression foncière dans le Boukani surtout en milieu rural par une politique d'immatriculation des terres.

4.13.2. Accès à des infrastructures de base de qualité

Afin d'assurer le bien-être des populations, il s'avère nécessaire de développer des infrastructures économiques de qualité répondant aux besoins. Il s'agira par conséquent de :

- Veiller au développement et à l'entretien des voies routières, de communication et l'électrification dans le Boukani.
- Renforcer les infrastructures scolaires à travers (i) la réhabilitation des salles de classes défectueuses, (ii) la construction de nouvelles salles de classes, (iii) l'acquisition au profit des établissements scolaires les plus démunis d'équipements pédagogiques, (iv) la construction de logements pour le personnel enseignant.
- Accroître l'offre de soins à travers (i) l'érection ou le plaidoyer auprès des structures étatiques ou des partenaires au développement pour la construction et l'équipement de nouvelles structures sanitaires dans les villages, surtout les villages le long de la frontière.

4.13.3. Lutter contre la fragilisation de la zone transfrontalière

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes et de faciliter le développement, il s'avère nécessaire de renforcer la gouvernance des frontières fortement fragilisées par la menace terroriste. Et cela par la mise en place d'une approche de gestion pragmatique et inclusive des frontières, visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, afin de faciliter le processus d'intégration et le développement durable.

4.13.4. Assainissement et préservation des ressources naturelles

La préservation du patrimoine naturel est importante dans le cadre des ODD, ainsi des actions doivent être menées. Il s'agit de :

- Eduquer la population aux pratiques de gestion et de préservation des ressources naturelles du Boukani (Le Parc National de la Comoé bénéficie d'une surveillance renforcée, Les populations locales sont impliquées dans la gestion des ressources naturelles) ;

- Renforcer le dispositif de protection des activités d'orpaillage.

4.13.5. Mobilisation d'infrastructures sociales

Parmi les projets en cours d'exécution dans la région, Il faut noter que certaines priorités en infrastructures sociales de la région avaient été intégrées dans les principaux projets d'investissement en 2016 du budget de l'Etat. On peut citer entre autres :

- Le projet de construction du centre de formation professionnelle de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Bouna dont la livraison est prévue pour fin 2018 ;
- Le programme d'Appui à l'Accélération de l'Accès Durable à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement (PADEHA) / [PAYS BAS / UNICEF]. Ce programme vise la réalisation de 180 forages équipés de pompes à motricité humaine, 50 forages manuels, remplacement de 150 pompes obsolètes dans plusieurs régions du Nord, dont le Bounkani.

4.13.6. Renforcement du capital humain

Le renforcement du capital humain de la région est une nécessité impérieuse pour réduire sa vulnérabilité et lui donner les capacités de résilience face aux changements climatiques, aux terrorismes et ses effets qui sont déjà manifestes. Les objectifs stratégiques à réaliser sur cet axe sont les suivants :

- Améliorer le niveau d'alphabétisation et d'instruction des populations ;
- Réduire le nombre d'enfants qui sont en dehors du système éducatif formel
- Améliorer l'employabilité des jeunes
- Développer les programmes de filets sociaux à l'endroit des plus vulnérables
- Améliorer l'accès aux services essentiels : Education/Formation, santé, eau potable, électricité, cadre de vie sain, sécurité.

4.13.7. Mise en place du cadre organisationnel

Les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre d'un Programme sont : le Conseil Régional, l'Etat, les Organisations professionnelles, les agriculteurs, le privé, les partenaires au développement. La réussite de ce Programme dépendra également de l'implication des populations locales et des cadres du BOUNKANI. De ce fait, il est primordial de mettre en place un comité de pilotage et de coordination pour la planification et la mise en œuvre des différents projets d'intervention qui seront identifiés.

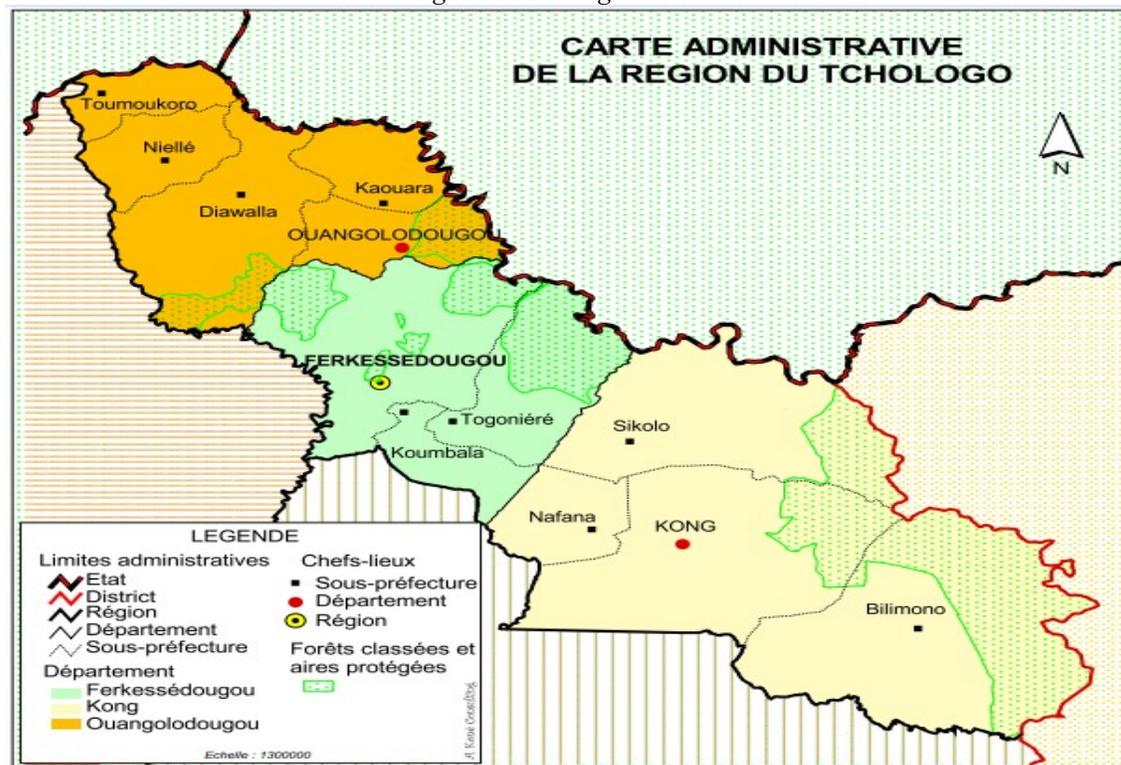
CHAPITRE 5 : PROFIL DE LA RÉGION DU TCHOLOGO RELATIVEMENT AUX INDICATEURS À L'ÉTUDE

Le Tchologo est une région qui se caractérise par le contact qu'il a à la fois avec le Burkina Faso et le Mali.

5.1. Présentation générale de la région

La région du Tchologo compte trois départements que sont Ouangolodougou, Ferkessédougou et Kong (carte 7).

Carte 4 : Carte administrative de la région du Tchologo



Source : Tome 1 : Diagnostic de la région du Tchologo

5.2. Profil administratif

La région du Tchologo est une circonscription administrative²³ et une collectivité territoriale créée par le décret N°2011-263 du 28 septembre 2011. Située au nord de la Côte d'Ivoire, elle s'étend sur une superficie de 17 728 km² et est limitée au nord par les frontières avec le Mali et le Burkina-Faso, au sud par la Région du Hambol, à l'ouest par la Région du Poro et à l'est par la Région du Bounkani. Administrativement, la région du Tchologo est structurée en trois (3) départements et douze (12) sous-préfectures (cf. Tableau 1 et Carte 7 ci-dessus). Par ailleurs, six localités sont érigées en communes : Ferkessédougou, Ouangolodougou, Kong, Koumbala, Niellé, Diawala.

²³Loi n° 2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale

5.3. Caractéristiques physiques

☐ Sol

La région est dominée, dans l'ensemble, par un sol de type ferrallitique moyennement et faiblement désaturé, sous pluviométrie atténuée. Les sols sont argilo sableux peu profonds, meubles et plus ou moins riches par endroit.

Les sols sont remaniés modaux issus de granites ou de schistes. L'horizon gravillonnaire surtout dans les sols issus de schistes est très dense et épais, mais ceux-ci ont une teneur élevée en argile. Le potentiel de fertilité est moyen à médiocre. Dans l'ensemble, les propriétés physiques des sols sont bonnes et sont favorables aux cultures vivrières et aux cultures pérennes comme l'anacarde et la mangue.

☐ Relief

A l'image de la majeure partie de la Côte d'Ivoire, le relief de la région du Tchologo est peu accidenté avec des plaines et des plateaux dont les plus élevés sont :

- Le mont Gorowi dans la sous-préfecture de Kong : 640 m d'altitude,
- Le mont Badiakourou dans la sous-préfecture de Ouangolodougou : 401 m d'altitude ;
- Les chaînes de Sononi et Ouamélhoru respectivement dans les sous-préfectures de Diawala et Toumoukoro.

Comme pour l'ensemble de la zone des savanes du Nord de la Côte d'Ivoire, la roche-mère est constituée de granites calco-alcalins du précambrien.

☐ Végétation

La végétation fait partie du domaine soudanéen avec une dominance de savane arborée. La région est située dans la zone savaneuse au nord du pays.

Cette savane est loin de constituer une voûte homogène et s'est considérablement dégradée sous l'effet conjugué des feux de brousse, des exploitations forestières abusives ainsi que de la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis.

La végétation est très riche en essences forestières et la composition floristique de cette forêt est très variée. Mais il s'agit d'une végétation qui aujourd'hui, fait l'objet d'une intense exploitation. Parmi ces essences, les plus répandues et les plus exploitées sont : le karité « *Butyrospermum parkii* », le néré « *Parkia biglobosa* », le baobab « *Andansonia digitata* », le bois de vène « *Pterocarpus erinaceus* ».

La faune, à l'instar de la flore, est l'objet de plusieurs agressions à travers les feux de brousse et le braconage. Le potentiel faunique est en nette diminution. On note toutefois sur le territoire une végétation giboyeuse.

En raison de sa proximité du Parc National de la Comoé, le département de Kong est relativement riche en faune. Les espèces animales les plus courantes sont : les aulacodes, les biches, les singes, les cobs de Buffon, les cobs de fassa, les potamochères, les cynocéphales, les panthères et les phacochères.

☐ Hydrographie

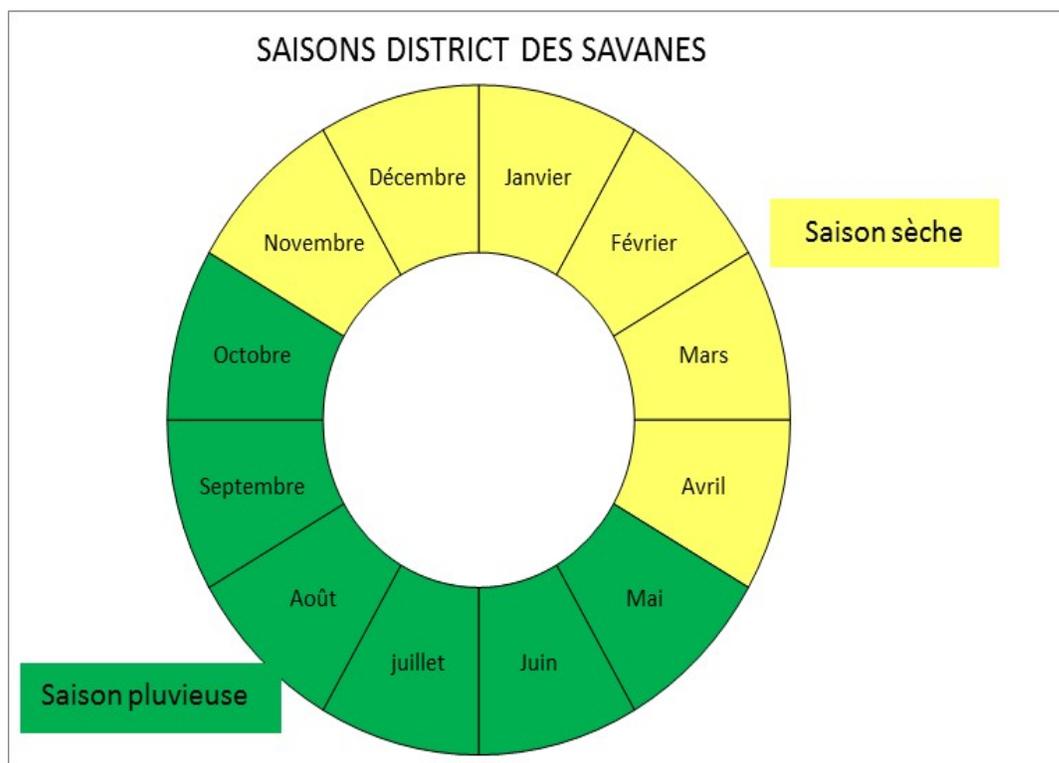
Le réseau hydrographique de la région du Tchologo est fourni par les bassins du Bandama et de la Comoé. Il est composé de quatre fleuves à régime plus ou moins permanent (Comoé, N'zi, Lokpoho et Leraba) qui donnent des ramifications moins importantes dont le Kolonkoko, le Gènè, le Lingba.

☐ Climat

La zone appartient au système climatique tropical humide ou soudano-guinéen dont le rythme des saisons est déterminé par le déplacement du front intertropical (FIT). Ce climat se caractérise par deux (02) principales saisons :

- une saison sèche de novembre à avril, marquée par le harmattan qui s'étale de décembre à février, des températures avoisinant les 40°C en mars et avril et une hygrométrie faible inférieure à 50% entre décembre et janvier.

Graphique 3 : Répartition de la saison climatique



La saison sèche est caractérisée par l'harmattan ; vent sec et frais qui souffle du Nord vers le Sud.

- Les précipitations sont variables et inégalement réparties sur toute l'année.

Les hauteurs annuelles sont comprises entre 760 mm et 1370 mm. Ce qui est favorable à la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Il faut signaler une perturbation de la pluviométrie ces dernières années avec une incidence négative sur la production agricole.

5.4. Profil socio-démographique

☐ Peuplement

Le peuplement de la région du Tchologo est le résultat de différents courants migratoires internes et externes anciens ou récents. Il est constitué de différents sous-groupes Sénoufos, de Malinkés, de Peulhs, de Lobis et de populations venues des pays voisins (Maliens, Burkinabé, Ghanéens, Mauritaniens et Nigériens).

☐ Les sous-groupes sénoufos

Les sous-groupes sénoufos habitant le territoire sont les Niarafolos (ethnie dominante en effectif) qui seraient venus de Nangbo, les Palakas venus de Dabakala, les Gbins venus de Banfora et installés à Ouangolodougou, les Longoh qui vivent à Koumbala et Togognieré. Les Tiembaras vivant à Diawala, Niellé et Toumoukoro seraient venus du Mali. Les Sénoufos sont des agriculteurs en majorité animistes. Leur organisation sociale est basée sur le matrilignage et le Poro qui organise les hommes en classe d'âge sur la base des rites initiatiques de socialisation.

☐ Les Malinkés

Les Malinkés habitent les territoires de kong, Ouangolodougou et Kaoura. Ce sont des agriculteurs avec une organisation sociopolitique très hiérarchisée basée sur le patrilignage. Ils sont généralement musulmans.

❑ Les Lobis

L'installation des lobi à la recherche de terres cultivables s'est accentuée dans la région depuis quelques années. Ils s'installent dans des zones peu peuplées pour pratiquer diverses cultures vivrières. Leur organisation sociale est peu structurée et focalisée autour d'un chef de village qui est en même temps responsable religieux.

❑ Les Peulhs

L'installation des peulhs dans la région remonte aux années 1970, quand ceux-ci ont été poussés vers la Côte d'Ivoire par les longues périodes sèches dans le Sahel. Leur fixation a été rendue possible par d'importants aménagements agropastoraux réalisés par l'ex SODREPRA.

❑ Population

La population de la région est de 467 958 habitants (RGPH 2014) avec la répartition suivante dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 12 : Répartition de la population de la région du Tchologo

Département	Sous-Préfecture	Villages	Superficie de la S/P (en km ²)	Populations	Densité
Kong	Nafana	10	665	17 703	26,6
	Kong	20	2757	29 190	10,6
	Bilimoro	12	3336	19 873	6,0
	Sikolo	23	2282	21 163	9,3
	Total Kong	65	9040	87929	9,7
Ferkessédougou	Koumbala	14	525	10 088	19,2
	Ferkessédougou	42	2195	120 150	54,7
	Tongoniéré	16	1246	13 025	10,5
	Total Ferkessédougou	72	3967	143263	36,1
Ouangolodougou	Toumoukoro	12	502	34 200	68,0
	Ouangolodougou	10	754	74 519	98,8
	Niellé	10	655	29 022	44,3
	Kaouara	6	643	27 971	43,5
	Diawalla	22	1815	71054	39,1
	Total Ouangolodougou	60	4369	236766	54,2
TOTAL REGION		197	17728	467 958	26,4

Source : RGPH, 2014

La densité moyenne de la population au niveau régional est de 26,4 habitants/km². Néanmoins elle est très variable d'un département à l'autre avec 54,2 habitants/km² pour Ouangolodougou, le département le plus peuplé et concentrant 50% de la population de la région ; 36,1 habitants/km² pour Ferkessédougou et 10habitants /km² pour Kong, le territoire le plus vaste et le moins peuplé. Comparativement à la densité moyenne de population au niveau national qui est de 70,3 habitants/km², la région du Tchologo est une région de faible densité humaine.

5.5. Le foncier rural

La région du Tchologo a un profil rural. La ressource terre est donc un capital essentiel dont l'accès détermine la sécurité et la qualité de vie des communautés. Les modalités d'accès et les types de propriété foncière sont analysés ci-dessous.

□ Modalités d'accès à la ressource terre

Les données du REEA 2016, indiquent que les modalités d'accès à la terre les plus répandues sont l'utilisation directe par les ayant droits coutumiers (78,5%) et le prêt d'usage (13,4%). Ces deux modalités qui permettent de garantir la mainmise des ayant-droits coutumiers sur la ressource terre représentent 91,9% de l'accès aux terres, indiquant ainsi que les populations n'utilisent que très peu les modalités donnant lieu à des transactions financières (fermage)²⁴ ou en nature (métayage)²⁵.

L'analyse selon le genre montre que les femmes ont un faible accès direct à la ressource terre par rapport aux hommes. En effet, seulement 14,6% des parcelles directement exploitées par les ayants-droits coutumiers le sont par les femmes. Le prêt d'usage²⁶ est la modalité qui leur est la plus accessible. En effet, elles exploitent 26,1% des parcelles sous cette modalité. Cf. tableau ci-dessous.

Dans les us et coutumes de la région, la terre ne doit et ne peut être vendue car étant un bien inaliénable. Cependant, le prêt d'usage est une approche solidaire qui permet aux ayants-droits de donner un accès temporaire de la terre aux demandeurs pour pratiquer les cultures vivrières exclusivement.

Tableau 13 : Répartition des parcelles de cultures végétales selon le sexe et le mode d'accès à la terre

	Région du Tchologo			Ensemble de la CI		
	Masculin (%)	Féminin (%)	Total (%)	Masculin (%)	Féminin (%)	Total (%)
Direct	80929 (80,4%)	13930 (69,2%)	94859 (78,5%)	2452937 (90,1%)	532051 (87%)	2984988 (89,6%)
Métayage	1929 (1,9%)	351 (1,7%)	2280 (1,9%)	97613 (3,6%)	12048 (2%)	109661 (3,3%)
Fermage	5893 (5,8%)	1428 (7,1%)	7321 (6,1%)	86173 (3,2%)	23327 (3,8%)	109500 (3,3%)
Prêt à usage	11778 (11,7%)	4391 (21,83%)	16169 (13,4%)	68635 (2,5%)	34291 (5,6%)	102926 (3%)
Autres	99 (0,9%)	13 (0,06%)	112 (0,09%)	14913 (0,5%)	9665 (1,6%)	24578 (0,7%)
Total	100628 (100%)	20113 (100%)	120741 (100%)	2720271 (100%)	611382 (100%)	3331653 (100%)

Source : REEA, 2016

□ Les types de propriétés du foncier rural

Dans la région du Tchologo, malgré la loi sur le foncier rural de 1998, le droit coutumier représente 72,3% des titres d'occupation. En comparaison, la proportion est de 54,4% au niveau national (REEA, 2016). Par ailleurs, seulement 0,2% des parcelles sont couvertes par des titres fonciers. cf. tableau 3. Il apparaît donc qu'à l'instar de l'ensemble des populations rurales ivoiriennes, les populations du Tchologo ne manifestent pas d'engouement véritable pour la formalisation de leurs droits sur les terres. Cette situation s'explique par la relative complexité des procédures et leur coût pour des populations à majorité analphabètes et pauvres. Les certificats fonciers délivrés l'ont été grâce à l'appui du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles en Côte d'Ivoire (PARFACI) qui a conduit un processus de délimitation de certains territoires villageois et d'appui à l'obtention des certificats fonciers.

²⁴Fermage : Mode d'exploitation agricole par ferme loyer d'une ferme.

²⁵Métayage : Mode d'exploitation agricole, louage d'un domaine rural à un métayer qui le cultive pour une partie du produit.

²⁶Le prêt à usage est un mode d'exploitation par lequel un propriétaire met ses terres à disposition d'un exploitant agricole et cela à titre gratuit

Tableau 14 : Répartition des parcelles de cultures végétales selon le sexe et le titre d'occupation

	Région du Tchologo			Ensemble de la CI		
	Masculin (%)	Féminin (%)	Total (%)	Masculin (%)	Féminin (%)	Total (%)
Concession provisoire	11714 (11,6%)	1322 (6,6%)	13036 (10,8%)	310276 (11,40%)	58252 (9,5%)	368528 (11,6%)
Concession définitive	15708 (15,6%)	2997 (14,9%)	18705 (15,5%)	768927 (28,3%)	127956 (20,9%)	896883 (26,9%)
Certificat foncier	91 (0,09%)	10 (0,05%)	101 (0,08%)	39379 (1,4%)	5071 (0,8%)	44450 (1,3%)
Titre foncier	205 (0,2%)	33 (0,2%)	238 (0,2%)	22008 (0,8%)	2627 (0,43%)	24635 (0,7%)
Contrat de location	654 (0,6%)	99 (0,5%)	753 (0,6%)	95176 (3,5%)	21782 (3,6%)	116958 (3,5%)
Coutumier	71664 (71,2%)	15630 (77,7%)	87294 (72,3%)	1425347 (52,4%)	386828 (63,3%)	1812175 (54,4%)
Sans autorisation	556 (0,5%)	15 (0,07%)	571 (0,03%)	30254 (1,1%)	3976 (0,65%)	34230 (1%)
Autres	36 (0,04%)	7 (0,03%)	43 (0,04%)	28904 (1,06%)	4890 (0,8%)	33794 (1%)
	100628 (100%)	20113 (100%)	120741 (100%)	2720271 (100%)	611382 (100%)	3331653 (100%)

Source : REEA, 2016

❑ Les ressources en eau de surface

Comme signalé plus haut, le substratum géologique de la région est constitué de granites calco-alcalins du précambrien. Cette géologie n'est pas favorable à la présence de grands aquifères et les seules réserves importantes d'eaux souterraines se situent dans les fissurations du granite, dans les nappes phréatiques des sédiments alluviaux des grands fleuves (Comoé, Haut Bandama et ses affluents du Nord). La vie et l'activité humaine dans un tel milieu repose donc essentiellement sur la mobilisation des eaux de surface²⁷. Fort heureusement, drainée par les bassins du Bandama et de la Comoé, la région du Tchologo dispose d'un réseau hydrologique conséquent.

Ce potentiel a permis, à l'ex-SODEPRA (Société pour le Développement des Productions Animales) de réaliser une centaine de micro-barrages dans les années 1980, dans ce qui constitue l'actuelle région du Tchologo, dans le cadre du projet « Aménagements pastoraux », pour l'abreuvement du cheptel en soutien au développement de l'élevage. Néanmoins, la pratique de la culture maraîchère non maîtrisée aux abords de ces retenues d'eau a conduit à l'envasement des bassins à cause de l'érosion due à la disparition de la végétation sur les berges. Aujourd'hui, 20% de ces retenues se sont asséchées et les 80% restants sont sous menace si une gestion plus durable n'est pas adoptée²⁸.

A ce patrimoine s'ajoute les eaux sacrées constituées par des marres permanentes de certaines rivières conservées par les populations pour des raisons culturelles. La liste des eaux sacrées de la région est donnée dans le tableau 4 ci-dessous.

❑ Les forêts du domaine rural

Ce sont les espaces non classés par l'Etat et qui constituent le patrimoine foncier des populations pour les cultures. Le fort développement des cultures de rente et des cultures vivrières dans une approche d'utilisation non rationnelle (absence de zonage) a conduit à une mise en œuvre tous azimuts. Cela qui a fortement réduit les disponibilités au point qu'on assiste à une forte concurrence entre les activités agricoles et l'élevage extensif. Par ailleurs, l'exploitation du charbon de bois et du bois de chauffe constitue une réelle menace pour le patrimoine disponible.

5.6. Les espaces protégés

Trois types d'espaces protégés se rencontrent dans la région du Tchologo : les forêts classées, les bois sacrés et les parcs et réserves

²⁷Jean Albergel, « Le nord de la Côte d'Ivoire, un milieu approprié aux aménagements de petite et moyenne hydraulique », <https://www.researchgate.net/publication/280635573>, Consulté le 22/02/2018

²⁸ ANADER Zone Ferké.

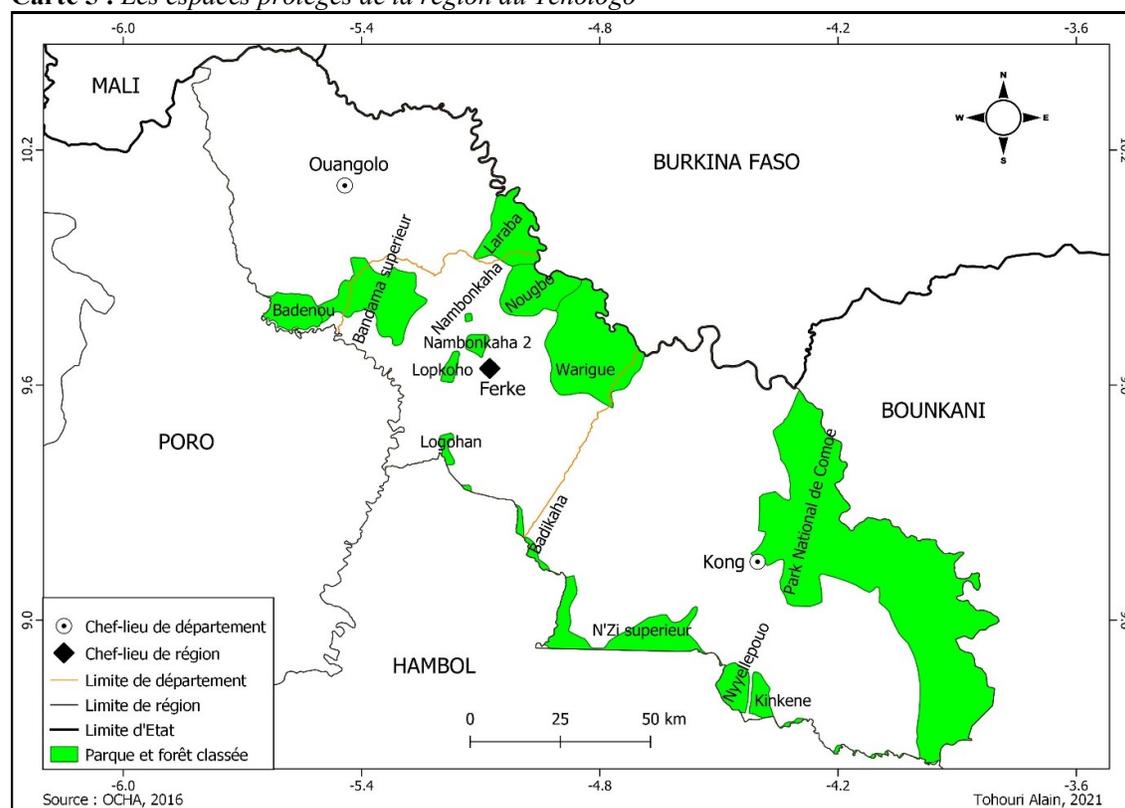
▣ Les forêts classées

Les forêts classées sont des espaces légalement protégés par l'Etat. Ces forêts ont plusieurs fonctions selon le nouveau code forestier ivoirien de 2014²⁹ :

- la stabilisation du régime hydrique et du climat ;
- la protection des sols et des pentes contre l'érosion ;
- la protection de la diversité biologique et de l'environnement humain ;
- la satisfaction durable des besoins en produits forestiers ;
- la protection et le renforcement des berges des cours d'eau ;
- toute fin jugée utile par l'autorité compétente.

Il faut préciser que les forêts sont classées au nom de l'Etat ou des collectivités territoriales et que leur protection n'étant pas intégrale, elles peuvent être partiellement exploitées sous certaines conditions. La région du Tchologo dispose de 13 forêts classées dont les plus importantes sont présentées sur la carte ci-après.

Carte 5 : Les espaces protégés de la région du Tchologo



La situation des forêts classées de la région est préoccupante à ce jour. En effet, la crise de 2002 a eu pour conséquence le départ de l'administration pendant presque une décennie de sorte que le manque de contrôle a laissé libre cours à une exploitation anarchique de ces espaces qui se poursuit encore aujourd'hui et se traduit par :

- L'infiltration par les populations riveraines ou de celles venant des pays voisins pour y pratiquer la culture de l'anacarde et du coton et même y installer des campements ;
- Les feux de brousse qui dégradent la richesse faunique et floristique de ces espaces ;
- La chasse incontrôlée qui menace la faune ;

²⁹Loi n°2014-427 14 juillet 2014 portant code forestier.

- Le pâturage anarchique des troupeaux à l'intérieur des forêts classées ;
- L'exploitation illicite des essences ;
- L'exploitation minière artisanale clandestine ;
- etc.

❑ **Les forêts sacrées**

Les « forêts sacrées » peuvent être définies comme des espaces boisés, craints et/ou vénérés, réservés à l'expression culturelle d'une communauté donnée et dont l'accès et la gestion sont réglementés par les pouvoirs traditionnels³⁰. Ces espaces ont une grande importance dans l'organisation socioculturelle et politique des peuples sénoufos où leur existence est étroitement liée aux rites Poros. Elles remplissent plusieurs fonctions :

- Éducationnelle et de socialisation (abritent les rites initiatiques du Tchologo) ;
- Spirituelle et mystique (protection des villages)
- Médicinales (ressources végétales pour les soins traditionnels) ;
- Culturelle (identité et valeur culturelle du peuple).

Alors que le reste du patrimoine forestier est fortement dégradé par l'activité humaine, ces espaces constituent les derniers bastions de la biodiversité au niveau de l'espace rural du Tchologo. En effet, propriétés collectives léguées par les ancêtres, elles sont incessibles et inaliénables. Par ailleurs, elles sont régies par des interdictions énoncées par les gardiens de la coutume. Ainsi, tout homme, toute femme et tout enfant dès son plus bas âge, a connaissance de l'interdiction d'y couper du bois vert, d'y ramasser des fruits ou du bois sec, a fortiori d'y chasser ou pêcher et y mettre le feu (même accidentellement). Le non-respect de ces interdictions expose le contrevenant à des sanctions coutumières et mystiques parfois graves. Ce dispositif traditionnel a permis de conserver ces espaces de générations en générations, sous la gestion exclusive des communautés, sans l'intervention de l'Etat. Ainsi, les services des Eaux et Forêts ont recensé dans la région du Tchologo près d'une cinquantaine de forêts sacrées sur la base des informations fournies par les communautés qui ne leur ont pas donné accès à ces espaces.

Bien que la conservation traditionnelle ait donné de bons résultats jusqu'ici, plusieurs acteurs dont les Organisations non gouvernementales et les chercheurs pensent qu'il serait opportun que l'Etat prenne des textes formalisant la protection des forêts sacrées.

❑ **Les services de la SODEFOR**

La gestion de l'ensemble des forêts classées du Nord de la Côte d'Ivoire est assurée par le Centre de Gestion Forestière (CGF) de Korhogo créé en 2009. En 2013, ce centre a été structuré en quatre Unités de Gestion Forestières (UGF) dont celle de Noubo basée à Ferkessédougou et qui est en charge de la gestion des 13 forêts classées de la région administrative du Tchologo (département de Ferkessédougou, Ouangolodougou et Kong) et une partie du département de Niakaramadougou (Région du Hambol).

❑ **Les services des Eaux et Forêts**

La gestion du domaine rural de la région du Tchologo est assurée par la Direction Départementale des Eaux et Forêts (DDEF) de Ferkessédougou créée par arrêté N°00052/MINEF/CAB du 31 Janvier 2012. Elle est rattachée à la Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'ex-District des Savanes (Korhogo) et exerce sa compétence sur toute l'étendue de la Région du Tchologo. Elle est chargée de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de protection des Eaux et de la Forêt. La DDEF comprend :

- Un (01) siège, basé à Ferkessédougou,
- Trois (03) cantonnements forestiers (CEF) basés dans les chefs-lieux de Département de Ferkessédougou, Kong et Ouangolodougou,
- Deux (02) Postes des Eaux et Forêts (PEF) dans les sous-préfectures de Niellé et Diawala.

Afin de permettre une bonne couverture du territoire, le personnel animant les différentes unités de la DDEF a pratiquement doublé passant de 58 en 2013 à 104 en 2017. Néanmoins, sa répartition

³⁰La coutume au secours de l'environnement : l'exemple des "forêts sacrées" chez le peuple Senoufo de Côte d'Ivoire, Ressources internet : www.drne.ulaval.ca.fr

n'est pas optimale car le CEF de Kong qui couvre la plus grande superficie et gère la frontière avec le Burkina Faso est tenu seulement par cinq (5) agents. Au niveau des moyens de déplacement, le niveau de dotation est loin d'être en adéquation avec les besoins. En effet, la DDEF dispose d'un seul véhicule 4x4 basé au CEF de Kong et de huit motos (08). Le Directeur Départemental n'a pas de véhicule pour assurer la supervision des unités de terrain. Par ailleurs, bien que la DDEF soit en charge de la mise en œuvre du code de l'eau en collaboration avec les départements en charge des infrastructures économiques, de l'environnement, de l'agriculture, de la santé, et des ressources animales et halieutiques, elle ne dispose en son sein d'aucun spécialiste en la matière. En définitive, les faibles capacités opérationnelles expliquent largement le manque de contrôle de ces services sur l'exploitation des ressources forestières et en eaux de la région.

5.7. Taux de pauvreté

Selon l'ENV,2015, les indices de pauvreté dans la région du Tchologo sont donnés dans le tableau 9 ci-après. Le taux de pauvreté globale de la région est de 65,6% avec un gap de pauvreté de 29,6%. La sévérité de la pauvreté y est de 17,2% (deux fois plus élevée qu'au niveau national).

Tableau 15 : Indices de pauvreté dans la région du Tchologo

Indices	Ratio de pauvreté		Gap de pauvreté		Sévérité de la pauvreté	
	P ₀	CTR (%)	P ₁	CTR (%)	P ₂	CTR (%)
Région du Tchologo	65,6	3	29,6	3,8	17,2	4,5%
Niveau national	46,3	100	16,3	100	8	100

Sources : ENV 2015, INS

Comparé au niveau national (10%), la région du Tchologo est fortement frappée par l'extrême pauvreté³¹ (24,4%) avec un accent particulier dans le milieu rural (30,1%).

De l'avis des interviewés, plusieurs raisons pourraient expliquer le taux élevé de la pauvreté dans la région du Tchologo :

- La faible productivité agricole et la baisse des revenus paysans dues au changement climatique et à l'appauvrissement du sol du fait de la réduction du temps de la jachère induit par le manque de terres cultivables ;
- Les coûts des intrants jugés assez élevés par les producteurs: le sac d'engrais coûte plus de 20 000 FCFA ;
- Le changement climatique qui fragilise la productivité agricole (perturbation du calendrier agricole surtout pour la culture du coton, baisse de la pluviométrie, saison sèche de plus en plus longue ;
- La petitesse des exploitations agricoles à cause des contraintes foncières dans les villages. Dans les villages de SUCAF et Dékokaha, la population rurale ne dispose pas de terre pour faire les cultures de rentes. Elle est contrainte à faire des cultures maraichères sur de petites superficies ;
- L'accès limité de la femme à la terre. En effet, la mission note que la coutume des habitants de la région du Tchologo n'autorise pas la propriété foncière à la femme ;
- Le déguerpissement de la population rurale dans les forêts classées et l'expropriation des terres cultivables dans les périphéries urbaines pour la réalisation des projets de développement local.

³¹Le seuil d'extrême pauvreté correspondant au revenu le plus élevé du décile le plus pauvre (les 10% les plus pauvres de l'ensemble de la Côte d'Ivoire) est de 122 385 FCFA par tête et par individu, soit une dépense journalière de 335 FCFA.

5.8. L'insécurité alimentaire

L'ENV 2015 se fonde sur l'indicateur de score de consommation alimentaire pour mesurer le niveau de sécurité alimentaire des ménages en Côte d'Ivoire. Il s'agit de ménages dont la consommation alimentaire est caractérisée par une faible diversité alimentaire et une faible fréquence de consommation alimentaire avec la dominance des aliments tels que les céréales, les tubercules et les feuilles et une quasi absence de protéines, produits laitiers, légumineuses et sucre.

En se fondant sur ces éléments, le Tchologo apparaît comme une région où sévit l'insécurité alimentaire globale (sévère à modérée) avec respectivement 16,1%, 14,4% et 17,2% au niveau régional, urbain et rural.

Tableau 16 : Insécurité alimentaire dans le Tchologo

Indice	Prévalence de l'insécurité alimentaire : Sévère + Modéré (%)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Région du Tchologo	14,4	17,2	16,1
Niveau national	10,6	15	12,8

Sources : ENV 2015, INS

5.9. Infrastructures de transport

5.9.1. Réseau routier : structure et état

L'analyse détaillée des réseaux routiers de la région du Tchologo est faite dans les rapports sectoriels. Nous nous contenterons ici d'un diagnostic sur l'ensemble de la région

5.9.1.a. Réseau praticable en toutes saisons

On distinguera le réseau praticable toute l'année, qui est constitué quasi uniquement par les voies bitumées faisant partie, dans les départements de Ferké et de Ouangolo des « routes nationales ». Il est reporté sur la carte ci-dessous et donne lieu aux commentaires suivants :

L'organisation du réseau est relativement dense entre Korhogo- Ferkessédougou-Banfora-Bobo-Dioulasso (et le prolongement vers Ouagadougou), qui est l'axe majeur de transport de la région. Il est en outre renforcé par la voie ferrée Abidjan - Ouagadougou, qui transporte de gros tonnages de produits pondéreux et de bétail.

À partir de Ouangolodougou, un deuxième « axe lourd » se dirige vers Sikasso-Bougouni-Bamako. L'ensemble de ce réseau est en bon état entre Ferkessédougou et la frontière Malienne.

Dans la zone intermédiaire, entre Ouangolodougou et Bobo-Dioulasso, les routes sont dans un état passable, voire mauvais sur certains tronçons, mais elles restent carrossables en toutes saisons et leur réhabilitation est en cours ou projetée à court terme.

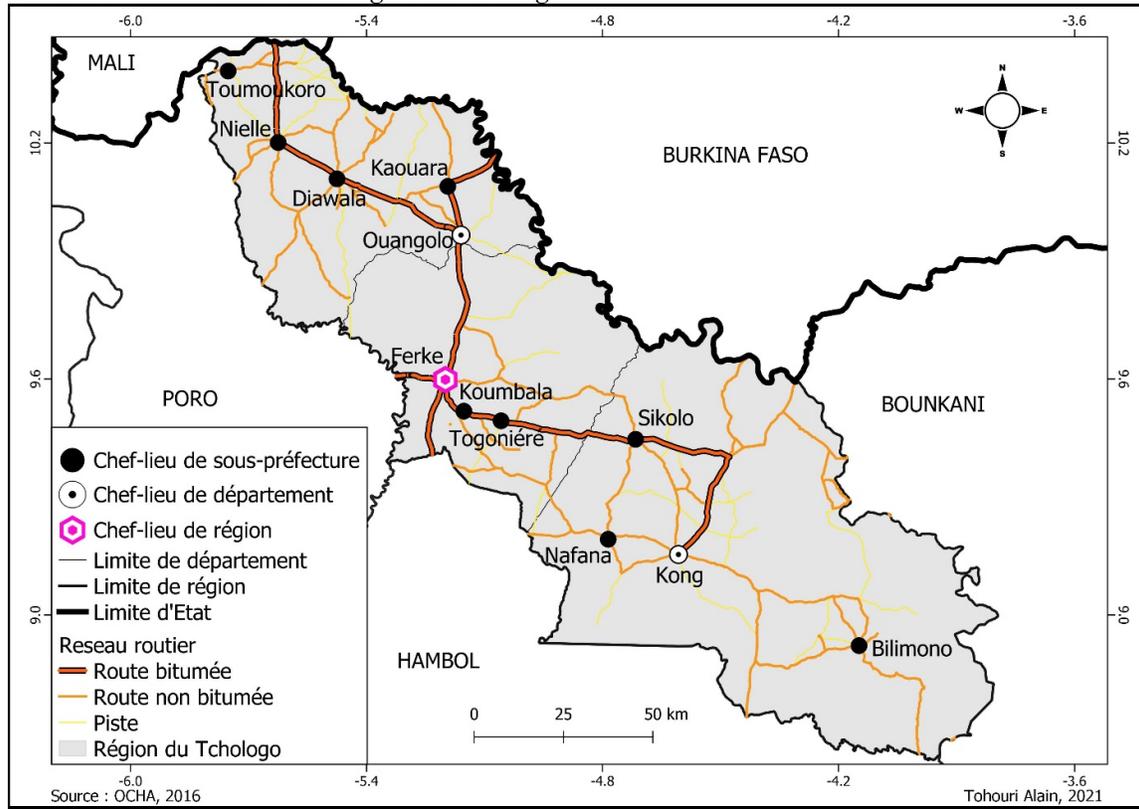
5.9.1.b. Réseau des routes régionales et des pistes locales.

La région du TCHOLOGO a un réseau routier de 2 345 km, réparti comme suit :

- Routes revêtues
 - o Catégorie A : 303 km
- Routes en terre
 - o Catégorie A : 32 km
 - o Catégorie B : 148 km
 - o Non classée : 1 861,9 km

En outre, on note un linéaire de 12 485 km de pistes agricoles.

Carte 6 : Réseau routier de la région du Tchologo



Le réseau des routes bitumées est naturellement complété par des routes régionales en terre (souvent assez sommairement aménagées) et de pistes communales et locales (qui ne sont presque pas aménagées). La puissance publique a peu de ressources pour entretenir ces réseaux, dont la partie qui est à la charge des communes est pratiquement abandonnée. Les compagnies cotonnières (SECO) disposent de moyens pour assurer qu'elles restent praticables pour leurs propres besoins (distribution des intrants et collecte des récoltes). Les besoins en réhabilitation des pistes rurales s'estiment à 10 140 km.

5.9.2. Transport

La période de septembre pour l'étude correspond à la période de pluies abondantes et donc à la période probable de forte dégradation des routes et pistes (qui sont peu suivies et entretenues). Les moyens de transports rencontrés sont le portage, la motocyclette et les véhicules. Le trafic compté durant une ½ journée ou une journée entière pour les itinéraires les plus longs varient de 0 à 25 véhicules.

Les véhicules les plus rencontrés sont :

- Les véhicules type KIA de 3 à 6 tonnes (transports mixtes) ;
- Les véhicules de transport de passager « BADJAN » et DYNA ;
- Les camions de plus de 10 tonnes ;
- Quelques grumiers.

La traversée des rivières pourvues d'un ouvrage constitué de troncs d'arbres est parfois dangereuse. On peut dire que le transport sur la piste rurale de cette région est pénible, dangereux et coûteux.

En effet, une profondeur d'ornières ou de ravines de plus de 20 cm (ce qui correspond à la garde au sol des véhicules de tourisme) ou de 40 cm (ce qui correspond à la garde au sol d'un véhicule de transport de marchandises) où la longueur, l'étendue et le nombre de bourbier au kilomètre (de plus de 10 m de

long et couvrant plus de la moitié de la chaussée) ralentissent voire annulent la progression des véhicules.

5.9.3 Transports ferroviaires et la problématique transfrontalière

Entre le Tchologo le Mali et le Burkina-Faso, le tracé général de réseau classé est en gros, parallèle à la frontière. Les interviews laissent entrevoir que les réseaux locaux sont certes de plus en plus faibles lorsqu'on s'approche des limites nationales, et ne les franchissent que par des « sentiers » utilisables par les piétons, les motos et les triporteurs. La région du Tchologo a un réseau ferroviaire de 60 km. La région bénéficie de deux gares de train (une à Ferké et l'autre à Ouangolo).

La ligne SITARAIL traverse la partie Est de la région par Ferkessédougou, Banfora, et Bobo-Dioulasso. Ce sont au total 4 trains de marchandises par jour pour le transport de 2'000 tonnes de marchandise : coton, mangues, bœufs etc. Le trafic important a justifié la création de ports secs, d'entrepôts et de zones industrielles dans la région.

Cette infrastructure est aussi utilisée par 3 trains de voyageurs par jour. C'est un facteur de développement important, qui contribue, avec deux axes routiers principaux, à la dissymétrie observée dans le réseau urbain et le niveau d'activités, et dans son état actuel il est significatif pour l'accélération des ODD dans la région.

Les entretiens avec les autorités administratives laissent entrevoir qu'à un terme non défini, mais probablement assez lointain, il est prévu de rattacher Korhogo à partir de Ouangolodougou et même de construire une voie vers le Mali (Sikasso et Bougouni). Les implications des constats faites ci-dessus sont entre autres :

- ▶ Faible approvisionnement des marchés de la région
- ▶ Les fonctionnaires sont contraints à des déplacements réguliers vers la ville
- ▶ La difficulté de liaison entre le bord champ et les villages, sous-préfectures par les véhicules de transport de marchandises ;
- ▶ L'Accentuation de la précarité des conditions de vie dans les villages
- ▶ Prolifération des acheteurs informels des produits agricoles

5.10. Electrification rurale

Au niveau de l'électrification rurale, la mission constate les faits suivants :

- ▶ Un effort gouvernemental au niveau de l'électrification. En effet, la plupart des villages sont connectés sur le réseau électrique ;
- ▶ Faible abonnement des ménages aux compteurs. Les compteurs de CIE sont presque inexistantes dans les villages ;
- ▶ L'éclairage public est parfois défectueux dans certains endroits des villages ;
- ▶ Un effort du Conseil régional du Tchologo en matière d'infrastructures sociales de base. Sur la période 2013-2017 le Conseil Régional du Tchologo a réalisé des investissements d'un montant global de 4,6 Milliards de FCFA pour planifier le développement, renforcer l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable et électricité), appuyer les activités économiques, entretenir le réseau routier rural et renforcer la sécurité des biens et des personnes. Cet investissement reste toujours faible (2,8% du programme d'investissement 2015-2030) du conseil.

5.11. Accès aux services essentiels dans le Tchologo

Cette section aborde différents indicateurs dont i) l'accès aux besoins de base (eau, électricité), ii) l'accès aux centres de santé (accès aux soins et aux services de santé essentiels, la disponibilité des établissements scolaires et v) les activités économiques et gestion des ressources naturelles (modes de production et de consommation durables), vi) la cohésion sociale et le risque sécuritaire sans oublier la gouvernance locale.

5.11.1. Accès à l'éducation/Formation

Au niveau de l'éducation préscolaire les investigations ont permis de faire les constats suivants :

- ▶ L'offre d'éducation préscolaire est assurée par 56 établissements préscolaires dont 37 publics 2 privés et 17 écoles communautaires. Les effectifs scolarisés en 2020-2021 sont de 2923 dont 48,5% de filles. Cet effectif est entretenu par seulement 156 enseignants. Les effectifs d'enfants scolarisés sont deux fois plus importants en milieu urbain. Dans l'ensemble il ressort un faible niveau du préscolaire aussi bien en milieu urbain que rural indiquant la faible pénétration de ce niveau d'enseignement en milieu rural. La carte suivante présente la répartition spatiale des écoles du préscolaire de la région du Tchologo.

Il ressort de l'analyse des données une inégale répartition spatiale des écoles et du personnel enseignant de la région du Tchologo. On note une forte concentration des écoles et du personnel enseignants dans le département de Ferké. Cette localité enregistre 26 écoles préscolaires et 44 enseignants. Elle est suivie du département de Kong qui compte 10 écoles pour 6 enseignants. Le département de Ouangolo est celui qui compte moins d'écoles mais plus d'enseignants par rapport à Kong (5 écoles pour 10 enseignants). Dans l'ensemble, le déficit d'écoles du préscolaire est donc plus prononcé dans le département de Ouangolo et de Kong.

Au niveau du Primaire, la région est couverte par 381 établissements dont 329 publics, 44 privés et 8 centres communautaires. Les effectifs scolarisés en 2020-2021 sont de 73146 dont 50,56% de filles. Cet effectif est entretenu par 1898 enseignants. La carte suivante présente la répartition spatiale du nombre des écoles et du personnel primaire selon les données de la Direction Régionale du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation du Tchologo (2021).

Tableau 17 : Répartition du nombre d'écoles, de salles de classe, des effectifs d'élèves et d'enseignants tenant de classe par sous-préfecture dans le primaire pour l'année scolaire 2019-2020

Sous-préfecture	Nombre d'école	Salles de classe utilisées pour les cours	Effectifs des élèves	Effectifs des enseignants tenant de classe
Ferkessédougou	107	577	22633	605
Kong	23	96	3527	105
Ouangolodougou	41	215	10285	242
Bilimono	17	74	2694	75
Diawala	47	222	7768	225
Kaouara	17	78	3032	82
Koumbala	18	94	2461	94
Nafana	20	73	2571	73
Niellé	20	84	3540	88
Sikolo	16	72	2488	72
Togoniéré	14	70	2184	70
Toumoukoro	33	158	6378	159
Région du Tchologo	373	1813	69561	1890

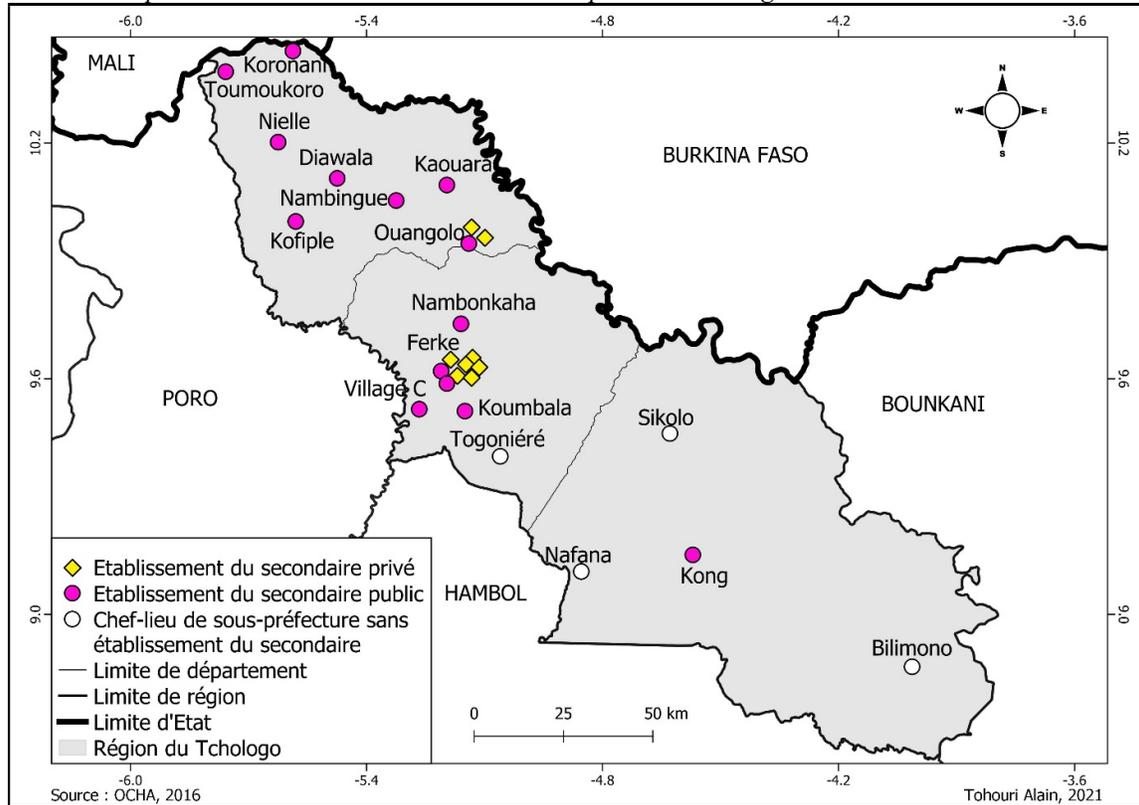
Source : DR Éducation

L'analyse du tableau montre que les écoles primaires sont plus nombreuses dans les départements de Ferké (107 écoles pour 577 salles, 2066 tables-bancs, 22633 élèves, 106 latrines et 59 cantines). La zone de Ouangolo compte (41 écoles pour 215 salles, 3534 tables-bancs, 10285 élèves, 242 enseignants, 82 latrines et 43 cantines) que celui de Kong (23 écoles, 96 salles, 2455 tables-bancs, 3527 élèves, 105 enseignants, 32 latrines et 19 cantines).

Au niveau du Secondaire :

- ▶ La région est couverte en enseignement secondaire par 33 établissements dont 17 publics et 16 privés pour 31152 élèves encadrés par 605 enseignants. Kong est la localité à faible couverture en enseignement secondaire avec un (1) lycée.

Carte 7 : Répartition des écoles du secondaire et du personnel enseignant



On remarque une inégale répartition des établissements du secondaire dans la région Tchologo. En effet, les écoles du secondaire sont plus nombreuses dans les départements Ferké et de Ouangolo. Cependant à Ferké, les écoles sont plus concentrées dans le chef-lieu de département par contre, à Ouangolo, les établissements du secondaire sont bien répartis sur l'ensemble du département. Dans ce département, on retrouve des écoles du secondaire dans certains villages (Niellé, Kofiplé, Koronani). Dans le département de Kong, le déficit des établissements du secondaire est plus prononcé.

- ▶ La région compte aujourd'hui 40 centres d'alphabétisation composés de 1041 apprenants dont 569 femmes dans le Tchologo. A ce niveau l'on note une répartition inégalitaire des centres : 11 à Diawara, 15 à Ferké, 6 à Nafana, 8 à Ouangolo et 0 à Kong,
- ▶ La région compte 66 écoles coraniques soit 6862 écoliers dont 3101 filles et 3761 garçons (DRENA) ;
- ▶ Déficit d'infrastructures, de matériels didactiques et d'électricité dans les établissements publics et privés du Tchologo ;
- ▶ Faible niveau d'équipement en commodités de ces écoles primaires :
 - Seulement 100 sont dotées de points d'eau potable ;
 - 60 ont accès à l'électricité ;
 - 121 sont dotées de cantines dont 108 sont fonctionnelles ;
 - 161 sont équipées de latrines.
- ▶ La couverture en cantines scolaires reste encore insuffisante comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Couverture en cantines scolaires

Nombre de cantines scolaires	Département de Ferké	Département de Kong	Département de Ouangolodougou	Ensemble Région du Tchologo
Cantines fonctionnelles	46	19	38	103
Cantines non fonctionnelles	13	00	05	18
Total	59	19	43	121

Sources : DRENET Ferkessédougou

- ▶ L'offre d'enseignement technique et professionnel est assurée par cinq établissements :
 - Lycée Professionnel de Ferkessédougou ;
 - Collège de Formation Professionnelle de Ferkessédougou ;
 - ESITAM Ferkessédougou ;
 - Collège Kiyali Ferkessédougou ;
 - Centre de Formation Professionnel (CFP) de Ouangolodougou.

Les formations offertes sont ; la construction métallique, l'agro-mécanique, la plomberie, la mécanique auto, la construction mécanique, le secrétariat bureautique, la comptabilité, le sanitaire et le social.

Au niveau du CFP de Ouangolodougou, la formation se fait par alternance en mécanique auto-moto, construction métallique, menuiserie, couture, coiffure, tôlerie – carrosserie, électricité bâtiment, maçonnerie et plomberie sanitaire.

La principale faiblesse dans l'offre d'enseignement technique et professionnel est qu'elle ne prend que très peu en compte (hormis l'agro-mécanique) la vocation agropastorale de la région du Tchologo.

▪ **Implication, dynamique des constats**

Selon les responsables de la DRENET, si l'on note une progression perceptible au niveau des infrastructures et des effectifs du système d'éducation/formation de la région depuis 2011, il n'en reste pas moins que le secteur fait face à de réelles contraintes.

Au niveau du primaire, les difficiles conditions de vie (absence d'électricité et éloignement de certaines écoles) et la pauvreté des parents impactent les capacités d'apprentissage des enfants avec pour conséquence des déficits en lecture, constituant un facteur limitant pour la performance scolaire.

Au niveau du secondaire, la région étant jugée socialement peu attractive par les enseignants, ceux-ci sont réticents à y travailler. Par ailleurs, avec l'ouverture de l'Université Péleforo Gon Coulibaly à Korhogo, de plus en plus d'enseignants demandent leur mutation à Korhogo et ses environs pour pouvoir y poursuivre des études universitaires, accentuant ainsi le déficit en personnel enseignant qui est évalué à ce jour à 108 pour le premier cycle et 34 pour le secondaire³².

Ce déficit touche surtout les matières spécifiques telles que les mathématiques, les sciences physiques et les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), l'histoire et la géographie etc. Au niveau des sciences physiques et SVT, les enseignants se plaignent du manque d'équipement des laboratoires.

Le faible taux d'encadrement et les difficiles conditions de vie des élèves impactent fortement la performance dans les différents niveaux d'enseignement. En effet, le taux de réussite (performance interne) dans le primaire est de l'ordre de 41% (6000 au CP1 pour 2500 au CM2). Il est de 30% au collège et 15% au lycée indiquant ainsi une baisse régulière de l'efficacité interne d'un niveau d'enseignement à un autre si bien qu'une bonne partie de l'offre de capacité disponible dans le secondaire reste inexploitée. Ce qui représente un danger social dans un contexte de menace terroriste et de l'extrémisme violent.

Dans l'ensemble, à propos de la déscolarisation des enfants de sexe masculin qui frappe tout particulièrement les enfants vivant en zones rurales la littérature enseigne que dans 27% des cas, cinq points permettent de l'expliquer. La première cause est la pauvreté des ménages, leur incapacité à

³² Avec l'ouverture de l'Université Péleforo Gon Coulibaly à Korhogo, de plus en plus d'enseignants demandent leur mutation à Korhogo et ses environs pour pouvoir y poursuivre des études universitaires, accentuant ainsi le déficit.

payer les frais directs et indirects et à la nécessité des enfants de quitter l'école pour participer avec leur famille aux récoltes ou occuper un emploi et gagner leur vie. La seconde cause est l'échec scolaire avec 13,4% des cas. La troisième cause est la mise en apprentissage chez un employeur ou un maître artisan (6,3% des cas). La quatrième est relative au manque d'inclusivité du système éducatif (2,1% des cas). La cinquième porte sur les grossesses dans 1,4% des cas en cours de scolarité ou d'un mariage précoce. Pour cette dernière cause, il ressort que dans le courant du mois de mars 2019, le MENETFP a pris un arrêté qui autorise explicitement les filles-mères à demander un report de leur scolarité. (Ministère du plan et du développement, UNICEF, 2019, p. 127).

Face à ces constats les communautés développent des mécanismes de résilience. A cet effet, les mécanismes communautaires constatés sont :

- ▶ Emploi des enseignants vacataires aussi bien dans le préscolaire, primaire que dans le secondaire. Quelques écoles publiques sont construites par des populations elles-mêmes pour faciliter l'accès de leurs enfants à l'éducation. (Ex : Dokokaha (Ferké)
- ▶ Mobilisation communautaire pour apporter des soutiens financiers aux instituteurs pour les motiver à rester dans les villages reculés ou difficiles d'accès (ex : Djongokaha (Ferké) Petit Nassian (Kong).

Au niveau des autorités administratives, les mécanismes de résilience constatés sont :

- ▶ Pratique du système de double vacation dans les écoles primaires et secondaires
- ▶ Mise en place d'une politique d'intégration des structures islamique d'éducation dans le système éducatif formel dans le Tchologo (Ex : Bilimono (Kong) où l'après-midi du mercredi et les samedis sont utilisés pour les enseignements coraniques. Pour les autres jours, 30 min consacrés chaque matin à ces enseignements coraniques avant les cours de l'éducation formelle). Mais ce système est épuisant pour les enfants qui pratiquent à la fois les deux types d'enseignement.
- ▶ Utilisation de préaux comme salles de classe ;

Ces mécanismes ont des effets négatifs sur l'apprentissage des enfants, mais ils permettent de contourner un tant soit peu la difficulté d'équipement scolaire dans la région.

5.11.2. Accès aux services de santé dans la région

Les investigations entreprises au niveau de la santé dans le Tchologo fontt émerger les tendances suivantes :

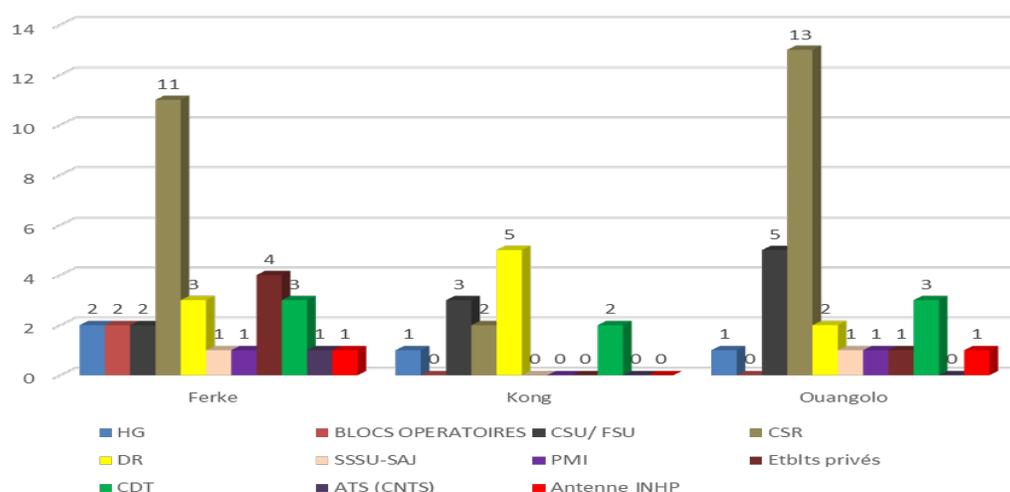
❑ Faible couverture en infrastructures sanitaires

La région dispose de :

- ▶ 4 Hôpitaux Généraux (HG) ; 2 blocs opératoires ; 10 Centres de Santé Urbains (CSU) ; 26 Centres de Santé Ruraux (CSR) ; 10 Dispensaires Ruraux (DR) ; 3 SSSU ; 2 SAJ ; 2 PMU ; 8 CDT ; 1 ATS (CNTS) ; 2 antennes INHP) et 5 établissements privés

Ainsi le ratio de couverture sanitaire est de 1 établissement sanitaire de premier contact (ESPC) pour 16 136 habitants alors que l'objectif fixé par le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est de parvenir à un ESPC pour 10000 habitants. Une des faiblesses de ce dispositif est que la pyramide sanitaire du département de Kong est incomplète à cause de l'absence de PMI. A cela il faut ajouter l'absence de bloc opératoire (Cf graphique 3-ci-dessous).

Graphique 4 : Carte des infrastructures sanitaires et leurs rayons de couvertures par département



❑ Faible taux d'accessibilité des centres de santé

Au niveau régional, la proportion de population à moins de 5 km d'un centre de santé est de 42% contre 65% au niveau national³³. Ce paramètre est respectivement de 45% et 39% pour Ferké et Ouangolo. La population entre 5 et 15 km est de 36%. Celle située à plus de 15km d'un centre de santé est de 21%. Cette faible accessibilité est par ailleurs exacerbée par le mauvais état des routes, la précarité des moyens de mobilité et la pauvreté des populations.

❑ Densité et distribution du personnel de santé encore loin des normes sanitaires

Le système sanitaire de la région est animé par 326 professionnels de santé, 33 ASC et 32 AS répartis comme suit (cf, Tableau 31).

Tableau 19 : Répartition du personnel de santé

Personnel sanitaire	FERKE	KONG	OUANGOLO	REGION
Médecins	12	5	11	28
Pharmaciens	5	3	5	13
Chirurgiens-Dentistes	4	0	0	4
IDE	70	29	65	164
SFDE	32	12	35	79
Ingénieur Technique Sanitaire	1	0	0	1
TSS/PGP	5	3	4	12
TSS/option laboratoire	5	3	5	13
TSS/option assainissement	3	1	2	6
Gynécologues	2	0	0	2
Chirurgien	2	0	0	2
Réanimateurs/ Anesthésistes	2	0	0	2
Autres (AS)	8	4	20	32
ASC à moins de 5 km	10	10	30	50
ASC à plus de 5Km	82	33	168	283

Source : DR-Santé Tchologo 2021

³³ Résultats du PNDS 2012-2015

Ainsi le ratio de couverture en médecins est de 01 médecin pour 12 700 habitants au lieu de 1 pour 10 000 selon les normes de l’OMS. Au niveau du personnel soignant le ratio est de 1 infirmier pour 4.414 habitants (1 pour 3000 selon les normes OMS).

La composition du personnel indique un manque d’offre de soins dentaires, de la gynécologie et de la pédiatrie dans la région, plus accentuée dans les départements de Kong et de Ouangolo.

❑ Les établissements sanitaires sous-équipés du point de vue logistique (Cf, Tableau)

Dans tout système de santé, ce sont les ressources humaines et logistiques qui revêtent le plus d'importance, même si leur utilisation reste tributaire des autres ressources que sont les établissements, les fournitures, le matériel, le savoir et bien sûr les fonds nécessaires au fonctionnement. Dans le cadre de la stratégie mondiale de la santé pour tous, il est souligné que « les personnels de santé de toutes catégories selon les besoins du pays devront être motivés et mobilisés ». Or, la motivation et la mobilisation impliquent plus que la simple gestion humaine : c'est aussi une question de logistique adéquate, d'où le besoin de doter les centres de santé de moyens logistiques. L'examen de rapports de la Direction régionale de la santé et les entretiens avec le personnel des structures sanitaires confirment que le système de santé de la région est sous-équipé en matière de la ressource logistique. Cette situation impacte négativement les activités de supervision des agents, en l'occurrence celles des zones rurales.

Tableau 20 : Ressource logistique au niveau de la région en matière de santé

RESSOURCES LOGISTIQUES AU NIVEAU DE LA REGION		
Type	Nombre (Disponible)	Nombre (Fonctionnel)
Véhicule de supervision type 4X4	5	5
Motos	59	44
Véhicule distribution des médicaments	2	2
Ambulances	37	30

❑ Faible niveau d'utilisation des structures sanitaires

En dehors de la sous-préfecture de Ferké, le niveau d'utilisation des centres de santé reste encore faible dans l'ensemble comme l'indique le tableau ci-dessous. Les taux de consultation et de fréquentation sont respectivement de 37% et 40%. Cette situation peut s'expliquer par la propension des populations à recourir aux soins traditionnels. En effet, la mission constate une acceptation sociale des traitements traditionnels jugés plus efficaces et moins coûteux. *Dans l'esprit des populations, « La médecine moderne soigne rapidement et la maladie réapparaît après mais la médecine traditionnelle soigne lentement mais donne la guérison définitive »*. En outre, l'on note la survivance de norme sociale selon laquelle la femme ne doit pas se faire consulter par une sage-femme de sexe masculin.

Tableau 21 : Niveau d'utilisation des centres de santé

Département	Sous /Préfecture	Taux de consultation	Taux de fréquentation
Ferké	Ferké	71%	79%
	Koumbala	42%	44%
	Togonieré	53%	54%
Kong	Kong	40%	46%
	Bilimono	31%	32%
	Nafana	22%	22%
	Sikolo	25%	27%
Ouangolodougou	Ouangolodougou	23%	24%
	Diawala	34%	42%
	Kaouara	18%	20%
	Niellé	31%	39%
	Toumoukoro	51%	53%
Total Région		37%	40%

Source : DD Santé Ferké et Ouangolodougou,

❑ Bonne couverture vaccinale des enfants de la région pour les maladies cibles du Programme élargi de vaccination (PEV).

L'équipe de recherche n'a pas eu les données de couverture vaccinale au-delà de 2017. Cependant, les données disponibles montrent que la couverture vaccinale des enfants s'est fortement améliorée depuis 2015 comme l'indique le tableau ci-dessous. En dehors de la vaccination anti-marielle (VAA), les taux de vaccination sont au-dessus de 100% pour toutes les pathologies ciblées par le Programme Élargie de Vaccination (PEV). Ce constat appréciable s'explique par l'action de sensibilisation des ONGs et des autorités sanitaires.

Tableau 22 : Taux de vaccination pour les pathologies ciblées par le PEV

Types de vaccins	Taux de vaccination (%)								
	Département de Ferké			Département de Kong			Département de Ouangolodougou		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
BCG	78%	102%	109%	68%	101%	113%	NC	106%	108%
POLIO 3	92%	100%	103%	115%	109%	103%	NC	101%	116%
PENTA 3	92%	103%	103%	115%	116%	103%	NC	107%	118%
VAR	70%	94%	100%	94%	109%	93%	NC	114%	109%
VAA	51%	66%	99%	59%	77%	93%	NC	84%	92%

Source : DD Santé Ferké et Ouangolodougou

❑ L'abandon de certains postes par le personnel sanitaires.

Le personnel médical en général et particulièrement le médecin est essentiel pour tenir la promesse de ne « laisser personne de côté » et pour atteindre les objectifs de développement durable au niveau national. Il apporte une contribution déterminante aux cibles nationales relatives à tout un éventail de priorités sanitaires, dont la préparation et la riposte aux urgences telle que la COVID19, la prestation de soins intégrés centrés sur la personne et surtout la couverture Maladie universelle initiée par le gouvernement depuis la fin de la crise post-électorale de 2010. Aucun programme d'action sanitaire en direction des milieux ruraux ne peut être mené à bien sans des efforts concertés et soutenus pour tirer le meilleur parti du personnel de santé et de leur contribution à la protection de la santé individuelle et collective des populations des milieux ruraux.

L'exploration entreprise dans la région laisse entrevoir qu'à peine affecté, la majorité des médecins mobilise des ressources pour obtenir une réaffectation. La minorité des médecins dépourvue de ces ressources, préfère résider loin de la zone d'exercice. Cette faiblesse constatée dans les systèmes de maintien en poste des agents de santé de la région n'est pas de nature à préserver l'accès aux services de santé des populations. Cette situation installe les populations dans une sorte de juxtaposition thérapeutique.

Mais à l'origine de cette situation, les interviewés convoquent les facteurs liés à l'isolement de la région (i), au retard de la région en matière d'infrastructures et équipements sanitaires (ii) et à la menace du terrorisme de plus en plus grandissante.

Face à l'ensemble des constats, les populations développent des stratégies endogènes. Ces mécanismes de résilience sont :

- Renforcement d'une culture thérapeutique basée sur la tradition
- Accouchements assistés par les matrones surtout dans les villages les plus éloignés ;
- L'automédication et la médecine traditionnelle comme itinéraire thérapeutique choisi par une bonne partie de la population ;
- Recours aux aides-soignants communautaires dans les centres de santé surtout ruraux ;
- Recours aux cases de santé mises en place par les villageois avec l'appui des sociétés cotonnières (SECO.).

5.12. VIH/SIDA

Selon les données de l'ONG, Wopilé Sanga, une ONG active dans le domaine du VIH/SIDA dans le Poro, Tchologo et Bagoué, la situation du VIH/SIDA dans le Tchologo se résume aux constats suivants :

- Un nombre relativement élevé de la transmission mères-enfants surtout dans les milieux ruraux et urbains du Tchologo. Par exemple, le nombre de PV-VIH dans le Tchologo est passé de 1889 en 2015 à 1893 en 2021 (Cf, Tableau).

Tableau 23 : Filé active du poro Tchologo Bagoué

REGIONS	Les patients sous ARV sont suivis dans les soins (File active)	Les Adultes sous ARV sont suivis dans les soins (File active)	Les Enfants sous ARV sont suivis dans les soins (File active)
PORO	5276	5064	212
TCHOLOGO	1893	1823	70
BAGOUE	2370	2284	86
TOTAL	9539	9171	368

Source : ONG, Wopilé Sanga 2021

- Un renforcement de la vulnérabilité sociale des PVVIH engendré par la COVID19. Ce qui développe chez les PVVIH, une stratégie de camouflage pour la prise des soins (mettre le produit dans un tube d'aspirine, etc.). Les PVVIH dotés financièrement vont suivre les traitements dans d'autres localités loin du regard de la communauté d'origine.
- Une protection insuffisante des jeunes filles due au faible recours aux condoms dans la région qui résulterait de la faiblesse des campagnes de sensibilisation ;
- Une baisse considérable de la mobilisation collective et une attention plutôt tournée sur la COVID19 ;

Ces constats s'inscrivent dans une dynamique de représentations sociales qui nourrissent l'ignorance et une marginalisation collective des populations vis-à-vis du VIH/SIDA. Dans l'imaginaire populaire, l'usage des méthodes contraceptives est une violation des principes religieux de la procréation, passible donc de sentences divines. Cette conception sécuritaire et/ou fataliste comporte le risque d'exposer davantage à la vulnérabilité de certaines catégories de population, notamment les femmes et les adolescent-e-s et jeunes enfants.

5.13. WASH

Au niveau du WASH, les entretiens permettent de faire les constats suivants :

❑ Faible éducation en matière de WASH

En matière de WASH, le principal constat fait dans la région est celui de la forte insalubrité qui prévaut dans le cadre de vie des populations, aussi bien en milieu rural que dans l'espace urbain.

De fait, l'aménagement du cadre de vie des populations semble être en deçà des exigences minimums d'assainissement des villes et villages de la région. Au niveau des chefs-lieux de sous-préfecture et département, un nombre important de concessions est construit sans fosse de défécation et d'évacuation des eaux usées. Les caniveaux qui existent ne font pas l'objet d'un curage régulier par les services compétents. Conséquemment, l'on constate des inondations de certains villages et villes en saison de pluie. Par exemple à Koumbala, chef-lieu de Sous-préfecture (la voie est faite sans canaux d'évacuation d'eau, donc en cas de pluie, les habitations à proximité de la voie sont inondées) ;

Aussi, la pratique du déversement des eaux usées et des déchets ménagers dans l'espace public a pour corollaire un amoncellement de tas d'immondices et de marres stagnantes à travers la ville, générant ainsi des foyers multiples de prolifération de moustiques et de diffusion d'odeurs nauséabondes.

La gestion des déchets solides : Au plan national, c'est l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) qui est en charge de la salubrité des villes depuis octobre 2017. Dans les grandes villes l'enlèvement des déchets solides est assuré par des opérateurs directement payés par cette structure.

Au niveau des petites villes qui ne sont pas couvertes par l'ANAGED, ce sont les mairies qui sont en charge de la salubrité. C'est le cas dans tous les chefs-lieux de la région du Tchologo où les mairies s'attellent à cette tâche avec des moyens limités constitués de tracteurs, tricycles et bennes, faute de ressources financières conséquentes. Les déchets ainsi collectés plus ou moins régulièrement sont déposés dans des décharges à ciel ouvert dans les périphéries de ces villes sans autre traitement que l'incinération qui constitue une source de pollution de l'environnement. Au niveau des villages, les déchets ménagers sont déversés sur des dépotoirs aux abords des villages.

La gestion des eaux usées : Deux types de dispositif permettent la gestion des eaux usées dans la région : le système collectif et le système autonome. Le système de type collectif adapté aux infrastructures collectives n'est utilisé que sur quelques sites dans la région (hôpitaux et écoles).

Le système d'assainissement de type individuel est le plus répandu car il est généralement intégré à l'architecture des maisons de standing équipées de douches et de toilettes. Ce dispositif comprend un puits perdu et une fosse septique qui nécessite des vidanges.

Dans les quartiers d'habitat économique, les eaux usées des douches sont parfois déversées directement dans les caniveaux ou dans les rues constituant une source de pollution de l'environnement et servant de gîtes larvaires aux moustiques.

Dans les villages et pour les populations des villes ne disposant pas de système d'assainissement, la nature environnante et les lotissements non bâtis servent de lieu d'aisance, exposant les communautés au péril fécal.

Le drainage des eaux de pluies : En dehors de la ville de Ferké qui bénéficie d'un système de canalisation à ciel ouvert relativement dense pour le drainage des eaux de pluies, dans les autres chefs-lieux, ce sont les lignes d'écoulement naturel qui permettent l'évacuation des eaux pluviales. Ce système naturel est source d'érosion et de dégradation des rues.

Par ailleurs, dans l'ensemble des localités de la région, le lavage de mains reste rattaché à des solennités comme le partage de repas en groupe. Le lavage des mains est socialement accepté comme pratique. Mais, en dehors des campagnes de sensibilisation, il reste peu intégré au quotidien des populations, surtout en milieu rural dans certaines localités où les populations n'ont pas accès à l'eau potable. Les régulières pénuries d'eau potable aussi bien dans les espaces ruraux qu'en ville ne semblent pas aider à l'appropriation de la consigne du lavage des mains largement promue au début de la pandémie à COVID 19.

❑ *Faible accès à l'eau potable*

Les modalités d'approvisionnement en eau potable des populations varient selon que l'on est en milieu urbain ou rural.

Approvisionnement en eau potable des centres urbains : Dans la région du Tchologo, cinq sites urbains sont approvisionnés en eau potable par des systèmes d'adduction de la SODECI (Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire) : Ferkessédougou, Ouangolodougou, Kong, Diawalla et Niellé. Deux sources hydrauliques sont utilisées : les nappes phréatiques et les eaux de surface à partir d'un barrage. Les caractéristiques des systèmes en place sont les suivantes :

Le système d'adduction d'eau de la ville de Ferkessédougou se compose d'un barrage et d'une station de traitement d'une capacité nominale de 120 m³/h pour une capacité d'exploitation de 90 m³/h.

A Kong l'approvisionnement est assuré à partir d'un forage d'une capacité de 1000 m³ et d'une station de traitement. La production journalière est estimée à environ 133 m³ pour une consommation journalière de 100 m³ d'eau³⁴.

Le système en place dans la ville de Ouangolodougou est similaire à celui de Kong avec un forage d'une capacité de 100 m³ et d'une station de traitement d'eau.

Approvisionnement en eau potable en milieu rural : L'approvisionnement en eau potable (AEP) des villages de la région se fait selon quatre modalités :

- La connexion aux réseaux d'adduction d'eau pour six (06) villages proches des centres urbains ;

- ³⁴ La mission n'a pas eu d'information sur la capacité d'exploitation, la production journalière et le besoin de consommation journalière

- L'hydraulique villageoise (HV) avec des forages munis de pompes à motricité humaine (PMH) pour 98,5% du parc d'AEP ;
- L'hydraulique villageoise améliorée (HVA) avec des forages équipés de pompes électriques, d'un château et d'un système d'adduction d'eau pour 3 villages ;
- Les unités autonomes de traitement d'eau de surface testées dans les sous-préfectures de Kong et Sikolo par le Comité régional de l'Eau potable et de l'assainissement (CREPA) dans le cadre du projet FED /2009/227-313. Ce dispositif équipe Sikolo, Linguekoro et Kafolo.

Le tableau 25 ci-après donne la situation des infrastructures d'AEP dans la région du Tchologo.

Tableau 24 : État du parc d'AEP dans la région

Département	Nombre de villages	Besoins : Nombre de systèmes d'AEP nécessaire	Nombre de systèmes d'AEP en place (HV, HVA, Autres)	Nombre de villages connectés au réseau d'adduction d'eau	Gaps : Nombre de systèmes d'AEP manquant
Ferkessédougou	76		158	04	
Kong	72		153	00	
Ouangolodougou	60		298	02	
Total région	208		609	06	

Sources : Direction Technique du Conseil Régional, 2021

Il est important de signaler que le Conseil Régional a fait des efforts notables depuis 2014. En effet, l'état des lieux réalisé en 2014 ressortait un déficit de 200 systèmes d'AEP à construire et de 25 pompes villageoises à réhabiliter³⁵ pour satisfaire les besoins en eau potable des populations du Tchologo. Sur la période 2014-2017, le Conseil Régional a réalisé 75 systèmes PMH, et remis en état 30 autres, améliorant ainsi l'approvisionnement en eau potable du territoire. Cependant il reste encore 125 PMH et 19 HVA à installer pour assurer un niveau d'approvisionnement en eau potable satisfaisant pour les populations. Le manque de système d'approvisionnement en eau potable dans une localité fait que les femmes et les enfants parcourent de longues distances à la recherche d'eau malgré les risques sécuritaires dans cette localité, ex : Petit Nassian, Maniendougou). Ce constat implique un manque de ponctualité ou probable rétention des enfants hors des classes. En outre, cette situation engendre des conflits entre les femmes autour des quelques rares points d'eau. Ces conflits entraînent par moment l'implication des époux, mettant parfois à mal la cohésion sociale ; (ex : Sucaf 1, Koumbala, petit Nassian).

5.14. Accès à l'électricité et aux technologies de l'information et de la communication (TIC)

□ Accès à l'électricité

Dans la région du Tchologo, quelque 37 sites habités (centres urbains et villages) sont connectés au réseau électrique national soit un taux de couverture des localités de 17,7% contre 94% au niveau national³⁶. Cf. Tableau....

³⁵ PSDRT : Diagnostic de la région du Tchologo

³⁶ Selon le PND 2021-2025

- Le taux d'accès à l'électricité au niveau national= 94% (2019)
- Le taux de couverture des localités de plus de 500 habitants en électricité = 91,7% (2020)

Tableau 25 : Situation de la connexion au réseau électrique national

Département	Nombre de villages	Anciennement connectés	Nombre de villages connectés sur la période 2014-2017	Total des villages connectés au réseau électrique national	Nombre de villages où l'électrification est en projet (Conseil régional)
Ferkessédougou	76	7	03	10	02
Kong	72	10	02	12	01
Ouangolodougou	60	12	03	15	03
TOTAL Région	208	29	8	37	6

Source : Données rapport bilan diagnostic des infrastructures rurales et bilan Conseil régional

Dans les villages non reliés au réseau électrique national, les populations ont recours à des sources électriques individuelles telles que les panneaux solaires ou des groupes électrogènes pour les plus nantis car ces dispositifs sont relativement onéreux. Pour la majorité des ménages, l'éclairage de nuit se fait grâce à des lampes à pétrole. Ce faible niveau d'accès à l'électricité limite l'accès des populations aux informations audiovisuelles, aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de façon générale aux commodités pouvant améliorer leur niveau de vie. Au niveau des sites urbains déjà connectés, il arrive que l'extension du réseau ne suive pas le développement des quartiers.

□ Accès à la radio, à la télévision, à la presse

La région est entièrement couverte par la radio nationale et la première chaîne de télévision (RTI première). Les radios internationales sont accessibles via les canaux FM qui leur sont attribuées au niveau national. La population qui en a les moyens peut accéder aux chaînes de télévision privées via des antennes paraboliques individuelles.

Deux radios de proximité (Radio Ferké FM et Radio Binkadi) émettent dans un rayon de 100 kilomètres à partir de Ferké, contribuant à l'information, à la sensibilisation et à la formation des populations.

Concernant la presse écrite, l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) dispose d'une représentation régionale et de trois correspondants à Ferké, Kong et Ouangolo pour assurer la couverture médiatique des événements de la région. Par ailleurs, les différents journaux sont distribués dans les chefs-lieux de sous-préfecture.

□ Accès aux services de téléphonie mobile

Selon les données de l'Autorité de Régulation des Télécommunication de Côte d'Ivoire (ARTCI), les réseaux de téléphonie mobile couvrent 54,37% du territoire de la région et 87,05% de la population. Néanmoins, le taux de pénétration des réseaux 3G et 4G reste faible. À ce jour, 45 localités de la région ne sont pas couvertes. Cf. tableau ci-dessous.

Tableau 26 : Couverture en réseau mobile du territoire

Département	Nombre de localités	Nombre de localités couvertes en 2 G	Nombre de localités couvertes en 3 G	Nombre de localités couvertes en 4 G	Nombre de localité non-couvertes
Ferkessédougou	72	67	16	04	05
Kong	72	45	03	00	27
Ouangolodougou	62	49	12	00	13
Total	206	161	31	04	45

Sources : ARTCI, <http://www.artci.ci/index.php/couverture-telephonie-mobile/region-du-tchologo.html>,

Le développement de la téléphonie mobile dans la région constitue un atout en matière de communication, services financiers, lutte contre la menace terroriste, développement de certains services techniques agricoles et d'ouverture sur le reste du pays et du monde. Néanmoins, pour les

localités couvertes, il se pose le problème de la stabilité du réseau surtout dans les zones rurales éloignées des zones d'implantation des infrastructures.
L'accès à internet est offert dans les hôtels et dans quelques cybercafés implantés à Ferké et dans certains chefs-lieux.

5.15. Les activités productives

L'objectif 2 ODD ambitionne d'éliminer d'ici à 2030, la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable.

5.15.1. Systèmes de production agricole

Le diagnostic portant sur les systèmes de production agricole de la région du Tchologo est orienté exclusivement vers les besoins de ce domaine d'activité en matière d'atteinte des ODD. Sur cette base, les informations collectées au niveau du système de production agricole font émerger les constats suivants :

- ▶ Quelque 216 bas-fonds d'une superficie potentielle de 8522 ha ont été recensés par les services de la Direction régionale de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADER) dont 50% sont en exploitation et seulement 8% sont aménagés ;
- ▶ Inexistence d'infrastructures de marché formel dans la plupart des villages, sous-préfectures rurales et villages à proximité des villes. Ce qui provoque un déplacement massif des populations rurales, surtout les femmes et les enfants vers les villes pour l'achat des produits de première nécessité. Les marchés dans la région présentent pratiquement les mêmes caractéristiques. Ce sont de grands marchés non couverts qui se tiennent de façon hebdomadaire bien qu'on y trouve quelques commerçants qui animent, à un faible niveau, les autres jours de la semaine. Chaque localité a son jour de marché hebdomadaire. À titre d'exemple, le jeudi et le dimanche sont les jours de marché respectivement à Ferkessédougou à Ouangolodougou. A Ferkessédougou, deux supermarchés (Bon Prix et CDCI) basés le long du boulevard Alassane OUATTARA se chargent au quotidien de la distribution des produits de grande consommation. A ces grandes surfaces s'ajoutent plusieurs boutiques réparties dans toute la région ainsi que des superettes logées généralement dans les stations-services ;
- ▶ Forte utilisation des motos et tricycles pour le transport des produits agricoles sur les marchés aussi bien urbains que ruraux. Ils assurent aussi, à des coûts élevés, le transport des populations engendrant des coûts élevés. À contrario, on observe une faible intervention des véhicules de transport dans la distribution des produits entre les villages et la ville ;
- ▶ Des marchés peu approvisionnés ; les fonctionnaires contraints à des déplacements réguliers vers la ville ;
- ▶ Difficulté de liaison entre le bord champ et les villages, sous-préfectures par les véhicules de transport de marchandises ;
- ▶ Très peu d'aménagements hydro agricoles malgré les ressources hydrologiques et le potentiel en bas-fonds exploitables ;
- ▶ L'anacarde, la mangue et le coton sont les principales cultures de rente de la région. Il y a aussi la culture de la canne à sucre faite par la SUCAF qui dispose d'une usine de transformation fonctionnelle à plein temps ;

L'anacarde : La remontée des cours mondiaux de l'anacarde va encourager la création de nouvelles plantations dans toute la zone de Ferkessédougou. Le verger actuel est estimé à 57 005,25 ha appartenant à 14 251 exploitants.

La mangue : La région du Tchologo compte 13 505,5 ha de mangue pour 4 501 exploitants. Les productions sont fortement endommagées chaque année par les mouches des fruits. À cela s'ajoutent les difficultés de conservation des fruits. La marge bénéficiaire des producteurs s'en trouve donc réduite.

La canne à sucre : Elle est exploitée de façon industrielle par la SUCAF sur les complexes de Ferké 1 et de Ferké 2. La superficie totale exploitée est de 7 407,7 ha pour une production de 509 565,35 tonnes en 2018. Le sucre est produit sur place et vendu par la même structure de production.

Le coton : La culture du coton est l'affaire de la société cotonnière SECO. Elles assurent la distribution des intrants, l'encadrement des producteurs, l'achat du coton graine et le ramassage des productions. Dans la région du Tchologo, la SECO dispose de deux usines d'égrainage dont une à Ferkessédougou et l'autre à Ouangolodougou. La production de coton graine en 2018 a été estimée à 104 251,95 tonnes récoltées sur 92 393 hectares.

La Cueillette : Le karité et le néré sont des produits de cueillette importants dans la région. Leurs productions comptent beaucoup dans l'épanouissement des femmes rurales. Les amandes de karité servent à la fabrication du beurre de karité. Les grains de néré sont utilisés pour fabriquer le « soumarah » qui donne un goût agréable aux sauces. Ces deux produits locaux sont très prisés de tous les ivoiriens et même au-delà des frontières. Un groupement féminin producteur de beurre de karité de Ferkessédougou vient d'avoir la certification qui lui permet d'exporter son produit aux USA. De plus en plus le beurre de karité et le « soumarah » se vendent dans les grandes surfaces de distribution et pharmacies.

☞ **Cultures vivrières :** Les cultures vivrières occupent une place de choix dans le système de production agricole dans la région. Les principales cultures vivrières sont le maïs, le riz, l'igname, l'arachide, le manioc et le haricot. Le tableau ci-dessous indique les statistiques des principales cultures vivrières sur les trois dernières années.

Tableau 27 : Statistiques des principales cultures vivrières pratiquées de 2016 à 2018

Spécifications	AN 2016		AN 2017		AN 2018	
	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
IGNAME	-	-	6 016,75	60 167,5	5 629	64 556
RIZ PLUVIAL	351	421	1 858,9	2 230,74	1 776,5	2 863
RIZ DE BAS – FOND	652,2	1 436	3 807	8 667	2 894	10 104,9
RIZ IRRIGUE	105	798	393	2 083,5	607	3 198,4
MAIS	4 776		3 282,5	7 027,55	3 065	9 200
ARACHIDE	-	-	1 396	3 071,2	1 306	2 747,6
MANIOC	-	-	1 983,5	21 818,5	2 077	31 259

☞ **Cultures maraîchères :** Les cultures maraîchères sont pratiquées essentiellement par les jeunes hommes et les femmes. L'aubergine et le piment sont les premières productions maraîchères suivies du chou, du gombo, de l'oignon, du concombre, des courgettes et de la tomate. La grande partie de la production se fait en contre saison (octobre – mars) et est acheminée sur Abidjan.

Tableau 28 : Statistiques des principales cultures maraîchères pratiquées de 2016 à 2018

Spécificatif	AN 2016		AN 2017		AN 2018	
	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
AUBERGINE	120,072	989	104,49	876	857,2	8030
PIMENT	200,135	1563	95	692	297	1005
GOMBO	43	170,8	128,8	517	515,11	893
TOMATE	62	469	44,60	363	114,168	1245
CONCOMBRE	8,34	59	7,24	52,8	74	728,6
OIGNON	27,28	302	8,37	98,2	98	1179,4
CHOU	24,6	198	31,95	497,25	81,31	1230

5.15.2. Pêche

La pêche pratiquée dans la région est artisanale.

Pratiquée essentiellement dans les différents barrages du département de Ferkessédougou que sont : Dékokaha, Sangopari, Kafalovogo, Fandérékaha, Nagatchinguinkaha, Kalakala. La pêche artisanale se pratique comme activité secondaire par les riverains et les « bozos » sur ces périmètres aménagés et cours d'eau. Les espèces pêchées sont généralement les silures, les Tilapias, les Cameroun, les queues rouges et les mâchoirons.

La production annuelle de la région est estimée à 66,418 tonnes. Les poissons pêchés sont généralement destinés à la commercialisation comme l'indique le tableau ci-dessous.

La vente se fait par tas avec des prix variant de 500 à 3000F. Le tableau ci-dessous donne les statistiques de la production halieutique.

Tableau 29 : Statistique en production halieutique en 2018

Spéculations	Paramètres	Résultats
Pêche artisanale	Nombre de cours d'eau	Dékokaha, Sangopari, Kafalovogo, Fandérékaha, Nagatchinguinkaha, Kalakala
	Nombre de pêcheurs	149
	Quantités pêchées (poids)	66,418 tonnes
	Quantités vendues (poids)	66,418 tonnes
	Clients	Population de Sucaf 1 et 2, Ferké ville, Korhogo, Badikaha, napie
	Les prix de vente	500F à 3 000F
	Les acteurs	Pêcheurs étrangers sédentaires, pêcheurs étrangers nomades, Pêcheurs Nationaux
	Nombre de groupement des pêcheurs	0

Source : DD MIRA FERKESSEDOUGOU

5.15.2. Les contraintes pesant sur le développement agricole dans la région

➤ Les perturbations du cycle des pluies

Les différents acteurs du secteur (exploitants agricoles et services techniques d'appui) sont unanimes sur la réalité de la perturbation du cycle des pluies dans la région. En effet, désormais le pic des pluies se situe à la mi-juillet alors qu'il s'établissait auparavant en juin. Dans l'ensemble, les périodes sèches sont plus longues. Ces perturbations imposent aux paysans d'adapter les cycles des cultures pluviales comme le riz pluvial, le maïs, le mil, l'arachide et le sorgho au risque de s'exposer à d'importantes pertes en récolte.

➤ L'absence de maîtrise de l'eau

Dans un contexte de perturbation du cycle des pluies comme c'est le cas dans la région, la gestion maîtrisée des eaux de surface est une solution nécessaire. Cela n'est pas encore une réalité dans la région du Tchologo. En effet, le territoire dispose de très peu d'aménagements hydro agricoles malgré les ressources hydrologiques et le potentiel en bas-fonds exploitables.cf. Tableau ci-dessous.

Quelque 216 bas-fonds d'une superficie potentielle de 8522 ha ont été recensés par les services de la Direction régionale de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADER) dont 50% sont en exploitation et seulement 8% sont aménagés. À ce jour la région dispose seulement de deux infrastructures hydro agricoles d'importance : le site de Dékokaha avec un barrage et une superficie aménagée de 300 ha mis en place depuis 1971 par l'ex-SODERIZ et le nouveau site de Sangopari avec une superficie de 175 ha en aval du barrage pour le riz et le maraichage, et 50 ha en amont pour le maraichage exclusivement.

Au niveau de l'aménagement de Dékokaha la gestion de l'eau n'est pas optimale car la digue est vieille et profondément érodée. Par ailleurs, le bassin est fortement envasé, ce qui réduit la capacité en

eau. Enfin, la tête morte dépourvue de canal principal ne permet pas un écoulement optimal de l'eau dont une partie importante ne parvient pas aux parcelles de culture. Il est important d'indiquer que ce barrage a tari lors de la saison sèche 2015-2016 plongeant les populations dont l'économie en dépend dans le désarroi.

Tableau 30 : Statistiques des bas-fonds de la région

Départements	Nombre de bas-fonds	Superficie potentielle (ha)	Superficie aménagée	% aménagé	Superficie exploitée (ha)	% exploité	Nombre d'exploitants
Ferké	162	6118	525 (*)	8,6%	3528	57,6	4959
Ouangolo	18	ND	ND	ND	608,1	ND	2377
Kong	36	2404	ND	ND	204	8,5%	539
TOTAL	216	8522	525	6,2%	4304	50,9%	7875

Source : DRADR Ferké (*) Dékokaha et Sangopari

Enfin, il faut signaler l'important phénomène de l'ensablement du Bandama et de ses affluents à cause de l'exploitation des berges pour diverses activités (agriculture et loisirs). Cela menace à moyen et long terme la régularité du cours de ce réseau hydrographique, faisant peser de réelles menaces sur l'approvisionnement en eau des populations tant du Tchologo que du Poro.

➤ *Le faible niveau d'équipement des producteurs et productrices*

Malgré divers appuis apportés par le Conseil Régional³⁷, les projets et organismes d'appui depuis plusieurs années, l'agriculture régionale se caractérise par un faible niveau d'équipement tant dans la phase de production qu'en post-récolte.

La culture du riz bénéficie d'un certain niveau de mécanisation au niveau des parcelles aménagées, mais les équipements sont souvent en-deçà des besoins des exploitants. Ainsi, sur le périmètre de Dékokaha, les exploitants disposent de quatre (04) motoculteurs pour 300 ha alors que le ratio technique optimal est d'un motoculteur pour 10 ha. Ce périmètre dispose également de deux batteuses qui s'avèrent insuffisantes pour le traitement des volumes produits.

La culture du coton bénéficie de la semi-mécanisation avec une large utilisation des boeufs de culture attelée (BCA). Néanmoins cette mécanisation primaire ne permet pas d'exploiter de grandes surfaces. Les autres cultures, tant de rente que vivrières se pratiquent avec des moyens rudimentaires (machettes, dabas, pioches etc.). Cette situation limite les surfaces cultivées et donc les volumes de productions. Au niveau des cultures maraichères, les équipements de maîtrise de l'eau font défaut à la plupart des groupements et OPA.

Au niveau post-récolte, la situation est identique, hormis le riz où le développement du dispositif industriel de décorticage est bien engagé. En effet, la région dispose à ce jour de deux unités de décorticage de riz de deux tonnes/heure installées par le Programme National Riz (PNR) dont une à Ferkessédougou exploitée par Tchologo Riz (CODERIZ) et une à Nabonkaha. Par ailleurs, une unité de 5 Tonnes/heure non encore fonctionnelle, selon les informateurs clés, vient d'être installée dans la zone industrielle de Ferkessédougou par l'ONDR.

Les productrices de maraichers n'ont pas les équipements et les infrastructures nécessaires pour la prise en main de leurs productions depuis le bord champ jusqu'aux zones de consommation. Seule la ville de Ferkessédougou dispose de trois centres de collecte et de commercialisation³⁸, mais ces infrastructures sont de faible capacité et ne sont pas toujours adaptés au stockage des produits hautement périssables comme les légumes. Par ailleurs, certains ont été vandalisés pendant la crise postélectorale et sont pour le moment inutilisables. Les OPA rencontrées déplorent le manque d'infrastructures de débarquement pour leurs produits à Abidjan.

³⁷ Le Conseil régional a investi quelque 200 millions de FCFA dans l'appui en divers matériel agricoles aux producteurs sur la période 2014-2017

³⁸ un hangar de collecte de 175 m² installé par le projet Sangopari pour la coopérative Kignafol, un autre installé sur le même site par la mairie mais destinée à toutes les productrices; le troisième sur le site du marché, installé par le PNUD pour la Fédération Gnompinin.

La production du beurre de karité est à dominance artisanale et souffre du sous-équipement également avec pour corollaire de faibles quantités produites et de faible qualité, rendant difficile l'accès au marché.

➤ *Le faible niveau d'encadrement agricole*

Le secteur agricole national dans son ensemble souffre depuis les années 1990 d'un faible niveau d'encadrement avec la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) global de la Côte d'Ivoire qui a conduit au désengagement de l'Etat des secteurs productifs dont l'agriculture, et à la mise en exergue de son rôle d'appui et de régulation. Ce processus a conduit à l'arrêt de l'encadrement spécifique des spéculations et à la mise en place de l'encadrement unifié à travers l'Agence Nationale d'appui au Développement Rural (ANADER) qui est aujourd'hui une entité privée de service public dont les moyens d'action ne sont pas toujours à la dimension des besoins d'encadrement des producteurs.

Dans la région du Tchologo, seules deux spéculations bénéficient d'un encadrement structuré. La culture du coton bénéficie d'un encadrement assuré par les structures cotonnières (SECOLAM, CIDT, Co.I.C) ou par la faitière URESKO-CI. D'autre part, depuis quatre ans, la culture de l'anacarde bénéficie de l'encadrement de l'ANADER dans le cadre d'un contrat financé par le Conseil Coton Anacarde.

Les autres filières (riz, mangue, vivriers, maraichers) ne bénéficient d'encadrement que dans le cadre de projets de développement dédiés. La conséquence de cette situation est le faible niveau de pénétration des bonnes pratiques agricoles avec pour corollaire les faibles niveaux de rendement et la faible qualité des produits.

➤ *L'accès difficile au financement et aux intrants*

Hormis la filière coton qui bénéficie d'un financement et d'un accès aux intrants assurés par les firmes cotonnières, le financement reste un réel défi pour les autres filières (anacarde, mangue, riz, maraichage, karité). Cette situation a de sérieuses conséquences sur le développement de ces filières. En effet, ne disposant pas de ressources financières pour acheter au comptant la production de leurs membres, les OPA de la filière anacarde et riz pratiquent le dépôt-vente. Aussi, les producteurs ayant souvent des besoins de liquidités préfèrent vendre leur production à des acheteurs individuels qui paient au comptant. Cette situation non seulement discrédite les OPA mais les fragilise financièrement car il arrive que leurs membres ne remboursent pas les crédits d'intrants laborieusement mis en place pour eux quand ces derniers vendent leurs productions aux commerçants acheteurs. Ce manque de financement limite en particulier l'épanouissement des filières maraichage et Karité malgré le potentiel disponible.

Il faut noter que pour impulser le mouvement de développement de la micro finance locale et améliorer l'accès aux crédits, le Conseil Régional a mis en place en 2017 la Mutuelle d'Epargne et de Crédit le Cauri du Tchologo (MECCT). Par ailleurs le Projet d'Aménagement Hydro agricole de Sangopari prévoit la mise en place d'un système de crédit agricole avec un fonds de garantie.

➤ *Le faible niveau d'instruction et d'organisation des exploitants*

Comme il a été relevé plus haut, la population agricole de la région est caractérisée par un faible niveau d'instruction. Par ailleurs, comme l'indique le tableau ci-après, moins de 20% des exploitants sont membres d'une organisation professionnelle agricole (OPA).

Tableau 31 : Effectif d'exploitants membres d'une OPA/OPE

	Hommes	Femmes	Total	Effectif total d'exploitants	Pourcentage d'exploitants membres d'une OPA/OPE (%)
Exploitants en production végétale	7719	313	8032	44 565	18,0
Sylviculteurs	35	0	35	73	47,9
Aquaculteurs	2	0	2	8	25,0
Eleveurs	6289	121	6410	28230	22,7
Pêcheurs	49	0	49	368	13,3
TOTAL	14094	434	14528	73244	19,8

Source : REEA 2016

Au total 81 OPA existent dans la région dont 38 (46,9%) ont le statut de Société coopérative avec conseil d'administration, 29 (35,8%) sont des sociétés coopératives simplifiées et 14 (17,2%) sont des groupements. Cf. tableau ci-dessous.

Tableau 32 : Statistiques des OPA de la région du Tchologo

Spéculations	COOP CA	SCOOPS	GROUPEMENTS	Total
Anacarde	9	2	0	11
Coton	13	7	0	20
Canne à sucre	1	0	0	1
Mangue	2	1	0	3
Karité	0	0	3	3
Riz	3	6	0	9
Maïs	4	7	10	21
Autres vivriers	4	4	0	8
Cultures maraichères	2	0	0	2
Elevage	0	2	1	3
Total	38	29	14	81

Source : ANADER, Zone Ferkessédougou

Il est important de noter que même quand les exploitants sont organisés en OPA, leur faible niveau d'instruction et leur manque de moyens impactent négativement les capacités organisationnelles et le fonctionnement de leurs structures. Ainsi la grande majorité des coopératives de type COOP-CA (Coopérative avec Conseil d'Administration) ne respecte pas les normes de leur statut. Leur organisation est incomplète (sans comptabilité parfois) et elles ne tiennent ni les réunions statutaires ni ne produisent les rapports de gestion.

➤ *Les contraintes sanitaires et phytosanitaires*

Au niveau des productions végétales, certaines maladies constituent des contraintes majeures. Ainsi, une mouche parasite de la mangue fait que les exportations vers l'union Européenne (UE) qui constituent le principal débouché des variétés produites dans la région (Kent, Amélie, Greffes) sont soumises à des procédures sanitaires lourdes à l'entrée, aboutissant parfois au refus des cargaisons.

➤ *Les difficultés de commercialisation*

En dehors du coton, de la canne à sucre et du riz dont les productions se font dans le cadre de chaînes de valeurs inclusives tirées respectivement par SECOLAM, SUCAF CI et CODERIZ ; et de la noix de cajou où les efforts de gouvernance du Conseil Coton Anacarde ont amélioré les prix aux producteurs, les autres productions rencontrent des difficultés de commercialisation.

Au niveau de l'exportation de la mangue, aux contraintes sanitaires et phytosanitaires s'ajoute la concurrence sur le marché européen des mangues en provenance des Etats Unis, du Mexique et du Venezuela. Cette situation conduit à des fluctuations sur les prix selon la loi de l'offre et de la demande.

Les productrices de maraichers rencontrent des difficultés de plusieurs ordres pour la commercialisation de leurs productions. Aux problèmes d'infrastructures de collecte et de stockage évoqués plus haut, s'ajoute celui crucial des moyens adéquats pour le transport de leurs produits depuis le bord champ jusqu'aux zones de groupage. Par ailleurs, l'évacuation de ces produits vers les centres de consommation est réellement problématique. En effet, non seulement, les moyens de transports qu'elles utilisent ne sont pas adaptés au transport des fruits et légumes, mais il arrive que très souvent l'accès à ces véhicules leur est difficile car la campagne maraichère coïncide avec celles de la mangue et de la noix de cajou qui sont prioritaires pour les transporteurs.

Par ailleurs, le mauvais état des pistes villageoises et même des routes régionales sillonnant la région pose réellement problème pour l'évacuation des produits.

Toutes ces difficultés sont à l'origine de pertes importantes et de dégradation de la qualité des produits qui réduit fortement leurs valeurs marchandes.

Les problèmes de commercialisation touchent également les productrices de beurre de karité qui expriment leur désarroi face au fait qu'il leur est dit que le beurre de karité est de plus en plus demandé, et pourtant elles ont du mal à écouler leur production.

En résumé, les difficultés de commercialisation dans ces filières sont la résultante des faibles capacités techniques et financières des producteurs, du manque d'organisation et d'encadrement adéquat, de l'insuffisance et de l'inadaptation des infrastructures, et de la méconnaissance des mécanismes des marchés desdits produits.

5.16. Cohésion sociale, risques sécuritaires et relation population -FDS

Les résultats de l'enquête montrent que la plupart des problèmes de cohésion sociale et risque sécuritaire dans la région du Tchologo sont liés à la menace terroriste, conflit éleveurs et agriculteurs, à l'orpaillage clandestin et à des facteurs sociopolitiques sous-tendus par des logiques d'intérêts contradictoires, des rapports de pouvoirs, des sentiments ou des représentations sociales qui, dans bien des cas, évoluent selon les départements. Ainsi, l'enquête a permis de faire les constats suivants :

- ▶ ***Recul de plus en plus prononcé, de l'hospitalité des communautés à cause de la menace terrorisme ; « Si un étranger arrive ici, il dort avec les Dozo. Tout le monde a peur des étrangers » ; et l'émergence d'une double crise de confiance entre FDS – populations et entre autochtones et allogènes de plus en plus accentuée dans les départements de Ferkessédougou et de Ouangolodougou.***

Dans le Tchologo, précisément dans les départements de Ferké et de Ouangolo, la distanciation des idéologies politiques entre l'ancien président de l'Assemblée Nationale, fils de la région et le pouvoir actuel reste un facteur important de risque sécuritaire. C'est un contexte relativement volatile en raison de la persistance de la méfiance intercommunautaire. En effet, l'appartenance communautaire est très liée aux idéaux politiques plus prononcés dans le département de Ferké. L'étude a fait le constat d'une influence encore forte de l'ex-président de l'assemblée Nationale dans la conscience collective des autochtones notamment sur les jeunes surtout à Ferké aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Et toutes choses étant égales par ailleurs, il n'en demeure pas moins que l'explication du désespoir ou de la crise de confiance entre population et FDS ainsi provoqué se trouve dans l'alimentation de la flamme politique qui oppose l'ex-président de l'assemblée Nationale et le pouvoir d'Etat avec pour corollaire un risque sécuritaire. « *Le Tchologo est une couveuse, chacun a pour lui dans son cœur, les tensions sont vives, nous ne pouvons pas laisser notre fils.....si les djihadistes arrivent ici, je serai le premier à me faire enrôler. L'Etat ne pense pas à nous* ». La crise de l'idéologie politique à l'œuvre dans la région est alimentée par la suspicion, la méfiance, le sentiment de victimisation et de vengeance du fait notamment de la crise entre le pouvoir et l'ex-président de l'Assemblée Nationale. Comme indiqué par un jeune autochtone : « *Ce qui est sûr, nous, on attend l'épisode n°2 du film, un jour le pouvoir va revenir à notre fils, alors on verra* ». Ce constat est fait généralement par toutes les couches sociodémographiques rencontrées au cours de l'étude (autorités politiques, administratives, communautés, jeunes, femmes). Du coup, dans le département de Ferké, l'on assiste à une défense prononcée de l'idéologie et avantages liés à l'autochtonie face aux allogènes des pays limitrophes (Burkina, Mali) et une prolifération des « grins de thé » comme des espaces de libres échanges entre les personnes ayant les mêmes convictions politiques. Ces clivages politiques affaiblissent la confiance entre la population et les FDS dans la zone de Ferké et sont susceptibles d'impacter négativement l'accélération des ODD dans la région.

- ▶ ***La persistance des conflits éleveurs/ agriculteurs/allogène alimenté par la politique et l'idéologie ethniciste.***

Les conflits entre agriculteurs eux-mêmes sont les plus fréquents, dus justement au renforcement, ces dernières années, de la pression exercée sur la terre. L'une des preuves est que la mise en place de comités de jeunes pour la protection des aires protégées surtout à Kong avec l'appui de l'OIPR n'est pas suffisamment fonctionnelle. La pression foncière s'explique par le déguerpissement des forêts classées, colonisées depuis plusieurs décennies par les agriculteurs. Le retour de ces derniers dans leurs villages respectifs entraîne une surcharge démographique. Les populations expliquent aussi cette surcharge par l'avènement de l'anacarde dans la région. En fait, en plus d'être devenu le produit le plus rentable, l'anacarde est une spéculation pérenne dont la pratique occasionne une occupation de

l'espace durant plus de trente ans. Ainsi, dans le contexte actuel de la compétition foncière, certaines personnes s'y adonnent pour marquer la terre. Cet esprit du marquage est si développé que même les non-autochtones qui en demandent pour la culture de vivriers s'adonnent eux aussi à la plantation de l'anacarde. A cela s'ajoute les conflits éleveurs et agriculteurs lié aux dégâts de cultures. Les conflits naissent alors entre eux et les propriétaires terriens qui tolèrent moins cette pratique contraire au contrat préalablement établi.

Aussi, de peur de voir le patrimoine de leurs ancêtres disparaître au profit d'autres personnes, des planteurs de cacao de la basse-côte marquent leur retour dans le village d'origine pour le développement de l'anacarde et le marquage foncier. Ils retournent pour, disent-ils, sécuriser leur terre. Ces retours, constatés dans toute la région, renforcent la compétition foncière et les tensions. En effet, lorsqu'ils arrivent, ces migrants de retour se heurtent souvent à la résistance des occupants, des non-autochtones ou les membres de la même famille.

- ▶ ***Une menace djihadiste à la frontière de plus en plus grandissante associée à une exploitation illégale prononcée du parc à des fins économiques dans les deux sens de la frontière (orpailleurs, transhumance, chasseurs venant du Burkina Faso et du Mali) ;***

Le recoupement des informations reçues fait état de l'existence d'une réelle menace terroriste qui pèse aujourd'hui sur le nord du pays en général et particulièrement dans la région du Tchologo. Il y a d'abord cette question de la frontière administrative qui n'a pas la même valeur aux yeux des populations. En effet, selon les propos d'un leader communautaire, qui dit prendre très au sérieux la menace djihadiste, « *c'est seulement la Carte Nationale d'Identité qui fait la différence entre un malien et un ivoirien. Si non, c'est la même langue, la même culture, les mêmes croyances religieuses, les mêmes habitudes, les mêmes familles. Ainsi, pour la communauté, c'est la même chose, il n'y a pas de frontière. C'est l'administration qui fait la différence* ». Cette perception des communautés crée une fluidité dans la traversée de la frontière, surtout que près de 70% repose sur un support hydrographique (Nassa, 2010). Mais, ces cours d'eau s'assèchent pendant la saison sèche donnant ainsi un accès très libre à la traversée piétonne et des troupes. Cette situation rend assez poreuse la frontière ivoiro-Burkinabé et malienne.

A cet effet, la mission a constaté l'émergence d'une économie informelle (métier de passeur) dans la région qui tend à devenir un modèle pour une frange importante de la jeunesse. En effet, le contournement de la frontière artificielle par l'entremise des passeurs qui exploitent les pistes illégales est socialement accepté par les communautés des frontières. Ces jeunes ont une parfaite maîtrise de l'espace frontalier par les passeurs : par exemple, lorsque les FDS détectent une piste illégale celle-ci est automatiquement remplacée par la création d'une autre piste (ENT- FDS). Et la triangulation des informations a permis l'évaluation qui suit :

- ☞ Plus de 30 pistes clandestines de contournement de la frontière officielle animé par les jeunes "passeurs". Ces derniers constituent une couche sociale très vulnérable (chômage, pauvreté...); Cette affirmation est confortée par les propos d'une autorité administrative en ces termes : « *Officiellement, à cause du Covid, la frontière est fermée. Mais, les gens viennent chaque jour. Sur la bande qui nous sépare du Burkina Faso, il y a beaucoup de pistes pour contourner les barrages des FDS et cela est animé par les jeunes convertis en "passeur". Les motos, les piétons et les charrettes peuvent passer dans beaucoup de coins. C'est Dieu qui nous protège puisqu'on ne peut pas contrôler tous ceux qui viennent, surtout à travers les mines* » ;
- ☞ Un phénomène de passeur à Double sens à travers la CI et le BF ;
- ☞ Le métier de "passeur" 15.000FCFA au minimum par personne et en moyenne le passeur" effectue la passe de 3 personnes /jours. Ce qui fait un total de 45.000/jour ;
- ☞ Les frais de barrages illégaux sont évalués à 10.000 Fcfa par passe ;
- ☞ Le revenu journalier minimum du passeur est de 35.000 FCFA par jour ;
- ☞ On estime le nombre de passeurs à un minimum de 125 personnes.
- ☞ Ce qui donne une économie informelle minimum de 4.375.000 FCFA par Jour.

Le phénomène de "passeurs" et la question de l'exploitation aurifère constituent la principale préoccupation en termes de la menace djihadiste à la frontière. Les répondants comparent en effet les sites d'orpaillage aux réserves forestières dans lesquelles les terroristes pourraient terroriser. Ils ont tous fait savoir que l'essor de l'activité de passeurs à la frontière et l'activité aurifère, avec le grand nombre

de sites d'orpaillage, représentent une grande menace sécuritaire. Cette affirmation est confortée par les propos d'un interviewé en ces termes :

« Le véritable problème, ici, pour la question sécuritaire, c'est surtout le grand nombre de sites d'orpaillage et les pistes clandestines qui sont empruntées par les passeurs mais aussi par les djihadistes. Un djihadiste, ce n'est pas écrit sur le front. Il peut venir en tant qu'orpaillageur, ou passeur, observer et s'en aller. Plusieurs personnes peuvent s'infiltrer ainsi. ». Dans le même sens, l'un des responsables d'une ONG locale, fait remarquer :

« Ceux qui viennent faire l'activité de l'orpaillage ne sont pas de bonne moralité. Ici, c'est la jungle. Ils s'abattent. Ils ont des armes. La drogue circule aussi. Quand ils viennent, ils n'ont pas de femmes. Donc il y a des violences sur les femmes. »

L'activité aurifère et l'activité de "passeurs" et la menace djihadiste qu'elles représentent dans la région ont été évoquées par l'ensemble des acteurs interrogés. Ils ont avoué qu'elles restent très peu contrôlées et offrent assez de conditions à tout malfaiteur. C'est pourquoi la fermeture des sites et le contrôle des pistes clandestines, représentent, à leurs yeux, le principal moyen actuel pour prévenir tout mouvement djihadiste. Mais, ils restent tous septiques puisque les premières tentatives n'ont pas abouti, les sites sont recolonisés seulement quelques jours après. Selon un leader communautaire, *« ils reviennent après parce tout le monde y gagne »*.

En effet, le recoupement des informations reçues fait état de l'existence d'un réseau souterrain qui alimente ces deux activités (passeurs & orpaillage).

En somme, depuis l'attaque de Kafolo, l'attention de tous en termes de menace djihadiste semble porter sur la frontière ivoiro-burkinabè. Mais, au regard des entretiens sur les préoccupations sécuritaires à la frontière du Mali et du Burkina Faso, on peut conclure qu'il s'agit d'un espace tout aussi vulnérable qu'inquiétant face à la récente menace djihadiste, qu'il convient de prendre au sérieux. Car, sur un territoire comme celui qui lie la Côte d'Ivoire à ces deux pays déjà secoués par des mouvements djihadistes, on peut dire, qu'il ne s'agit plus d'une simple frontière, mais de plusieurs frontières marquées par leur grande porosité et les difficultés à les contrôler.

► ***Crise alimentaire et une probable accentuation de la pauvreté à l'horizon engendrées par la menace terroriste, surtout dans le département de Kong.***

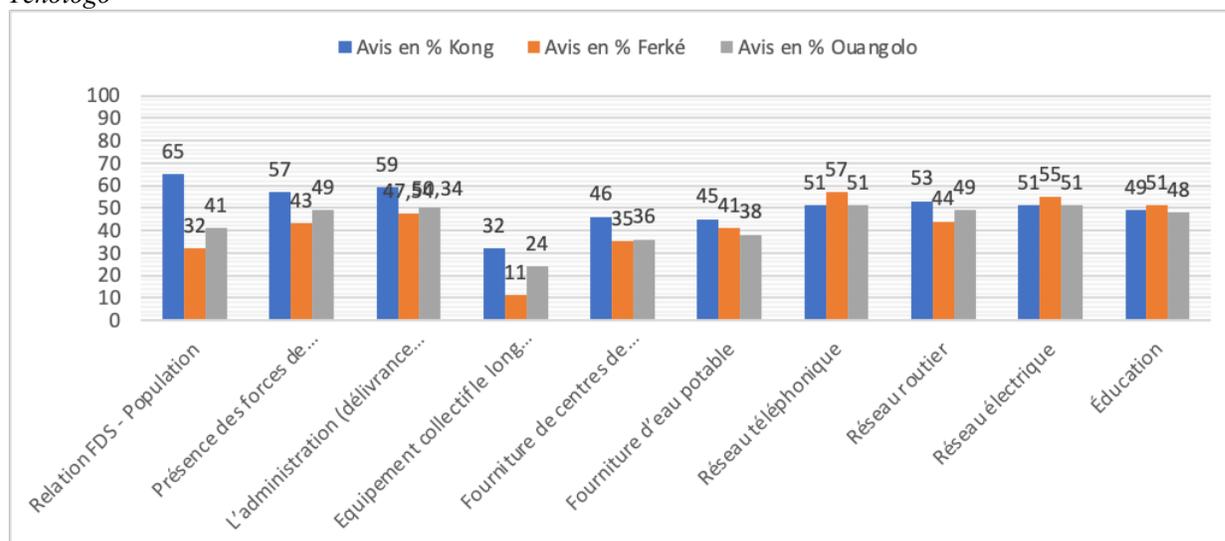
Dans ce département, un décret préfectoral fait injonction aux paysans dans les campements de retourner dans les villages afin d'assurer la sécurité des personnes. *« A cause des djihadistes, on nous dit de quitter nos campements pour venir s'installer au village, situé très loin de nos campements. Nos champs (coton, maïs ...) sont donc abandonnés car nous ne pouvons pas y aller tous les jours, qui va nous nourrir, s'occuper de nos enfants ? Le gouvernement ? ...non je ne pense pas ! et vous savez qu'un ventre vide est prêt à tout.... Nous allons rembourser les crédits des sociétés cotonnières ? Comment nourrir la famille ? Voici les interrogations que se posent aujourd'hui les populations chassées des campements »* Autorité coopérative agricole -Kong ».

5.17. Perception communautaire sur la qualité des services publics dans la région

Cette partie du rapport se propose de mettre en lumière la conception de la qualité des services publics dans un milieu marqué par une carence qualitative et quantitative prononcée en infrastructures et services sociaux de base. Elle est le résultat comparatif des attentes du client et ses expériences réelles de service. Dans ce cas, le client confronte ce qu'il considère devoir être le service offert par l'Etat et ses perceptions de la performance réelle de ladite entité.

Au demeurant, la perception des acteurs sur la qualité de service est considérée comme un jugement évolutif global vis-à-vis d'un bien ou d'un service portant sur la supériorité relative de ce dernier.

Graphique 5 : Niveau de satisfaction de la population sur la qualité des services publics dans le Tchologo



Source : Données de l'enquête 2021

Les résultats consignés dans le graphique démontrent que le niveau de perception sur la qualité de service (Fourniture de centres de santé, l'éducation, l'eau potable, l'administration (délivrance des pièces d'identité, extrait de naissance etc., équipement collectif le long de la frontière, présence des forces de sécurité face à la menace djihadiste) est nettement appréciable dans le département de Kong, il demeure par contre peu satisfaisante dans les départements de Ferké et de Ouangolodougou. Le discours des acteurs publics locaux reflète une réalité propre à la région qui se singularise par une absence ou une insuffisance des infrastructures sociales de base. Celles-ci sont pourtant la condition sine qua none pour l'amélioration des objectifs ODD dans un contexte de menace terroriste.

Les entretiens permettent de postuler que l'inefficacité dans la fourniture des services publics est affirmée dans ces deux départements par un flux d'informations peu fiable (crise de confiance, clivage politique) et une participation limitée des citoyens-clients. En outre, de l'avis des interviewés la majorité des services publics sont minés par une corruption généralisée, des lourdeurs bureaucratiques combinées aux coûts de fourniture de services prohibitifs qui aboutissent à une piètre qualité desdits services. Le service lié au réseau routier est nettement apprécié dans la région même s'il reste encore insuffisant au regard des besoins. Les citoyens-clients interviewés reconnaissent tous la nécessité de la création ou du reprofilage des voies d'accès existantes dans la région. L'importance de la route n'est plus à démontrer en ce sens que la route favorise non seulement la mobilité des usagers et des patrouilles des FDS mais également celle des biens. Les services liés au réseau téléphonique et électrique ont obtenu une bonne note auprès de l'ensemble des populations de la région. Cela signifie que l'Etat investit beaucoup d'effort dans ces domaines. Mais il reste toujours insuffisants au regard de la taille de la population et du menace terroriste.

5.18. La gouvernance du développement du Tchologo

- Planification stratégique

Dès son entrée en fonction, le Conseil régional s'est inscrit résolument dans une démarche logique « Observer, Comprendre et agir ». Aussi, il a réservé ses premiers investissements à la conduite de deux importantes études : (i) l'étude diagnostique du territoire et (ii) l'étude de faisabilité du programme local de développement rural (PLDR). Ces deux études ont permis au Conseil Régional de s'imprégner des défis à relever pour le développement socioéconomique du territoire. Cette démarche leur a permis de définir une vision pour le territoire, des orientations stratégiques pour un développement socioéconomique harmonieux, de même que les actions-clés et projets structurants à mettre en œuvre. Ce processus a abouti à l'élaboration de quatre documents de référence :

- Plan stratégique de développement de la région du Tchologo (PSDRT), Tome 1 : Document diagnostic ;
- Plan stratégique de développement de la région du Tchologo, Tome 2 : Document du programme d'investissement 2015-2030 ;
- Etude de faisabilité du programme local de développement rural (PLDR) : Bilan diagnostic des infrastructures rurales ;
- Etude de faisabilité du programme local de développement rural (PLDR) : Rapport de formulation de propositions de programme d'actions.

Ainsi, au niveau du développement socioéconomique global, un programme d'investissements structuré en huit axes et couvrant la période 2015-2030 a été élaboré pour un coût global de 166 milliards de FCFA. Cf. Tableau 49 ci-après.

Tableau 33 : Récapitulatif des coûts du programme 2015-2030

Enjeux de développement	Coûts estimatifs (en millions de FCFA)	Nombre de projets	%
1. Renforcement de la promotion du cadre de vie	34913	15	21,03
2. Renforcement de la sécurité des biens et personnes et protection civile	7800	8	4,70
3. Gouvernance locale et cohésion sociale	1220	7	0,74
4. Aménagement du territoire et environnement	700	5	0,42
5. Promotion du patrimoine touristique et culturel	2100	11	1,27
6. Développement des infrastructures économiques et du secteur productif	74398	24	44,81
7. Développement des secteurs industriel et minier	880	7	0,53
8. Développement humain et infrastructures	44031	28	26,52
TOTAL	166042	105	100

Source : PSD Tchologo, Tome 2, 2015

Quant au programme local de développement rural (PLDR) il repose sur trois piliers stratégiques : (i) accroître les revenus tirés des activités agricoles et d'élevage, (ii) augmenter les revenus tirés des activités des micros entreprises locales, (iii) améliorer l'accessibilité des populations locales aux infrastructures socioéconomiques de base. Le coût global du PLDR est de 68 milliards de FCFA. (Cf. Tableau ci-après).

Tableau 34 : Tableau récapitulatif des coûts du PLDR

Composantes du PLDR	Coût (Milliards CFA)	Pourcentage
▪ Composante 1 : Développement agricole	45,8	67
▪ Composante 2 : Renforcement des micro entreprises locales	5,9	9
▪ Composante 3 : Amélioration de l'accès aux infrastructures de base	12,7	19
▪ Pilotage	2,3	3
Total	68,2	100

Source : Extrait du PLDR, Tchologo, 2015

Pour le moment, le Conseil Régional n'a pas encore élaboré de Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT).

❑ Dispositif de Pilotage

Le dispositif de pilotage du développement de la région prévu dans le cadre du document du programme d'investissement 2015-2030 comprend trois instances : le Comité Consultatif, le Comité de Pilotage et la Cellule Technique.

➤ **Le Conseil Consultatif**

Le conseil consultatif est composé des principaux acteurs du développement du territoire. Présidé par le Préfet de Région, il a pour rôle de : (i) assurer la cohérence entre la mise en œuvre du plan stratégique de développement et les actions menées par l'Etat et les autres acteurs de développement du territoire, (ii) faciliter le contrôle et l'appui technique des services déconcentrés dans le cadre de la mise en œuvre du PSD, (iii) formuler des recommandations visant à faciliter la mise en œuvre du PSD.

➤ **Le Comité de pilotage**

Composé de représentants du Conseil Régional, il est présidé par le Président du Conseil Régional et a pour missions :

- ✧ Examiner et adopter le Programme Annuel d'Investissement (PAI) en début de chaque année ;
- ✧ Etudier et adopter la stratégie de communication et de mobilisation sociale autour de la mise en œuvre du plan de développement ;
- ✧ Coordonner et arbitrer l'allocation des projets de développement du territoire régional ;
- ✧ Adopter les outils de base de suivi élaborés par la cellule d'exécution du plan ;
- ✧ Rechercher et mobiliser les ressources matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre
- ✧ Adopter les rapports trimestriels et annuels d'activités élaborés par la cellule d'exécution ;
- ✧ Informer et restituer périodiquement l'évolution de la mise en œuvre du plan à la population et aux différents partenaires.

➤ **La cellule Technique**

Elle est composée de représentants des structures techniques du Conseil Régional et des mairies. Elle a pour missions :

- ▶ L'élaboration et l'exécution des PAI ;
- ▶ L'élaboration des outils de base nécessaires au suivi-évaluation ;
- ▶ L'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie de communication spécifique au plan de développement ;
- ▶ L'élaboration des rapports périodiques de suivi-évaluation et les rapports d'activités ;
- ▶ La mise à jour permanente des outils de suivi-évaluation ;
- ▶ Le suivi physique et le contrôle des projets et opérations inscrits dans les PAI ;

Ce dispositif n'ayant pas encore été mis en œuvre, le suivi des actions de développement est fait par la Direction du Développement et de la Planification qui s'appuie sur les services de la Direction Technique du Conseil Régional, de même que sur les services déconcentrés de l'Etat.

5.19. Synthèse du diagnostic : Défis – Opportunités – Dynamiques endogènes

Comme susmentionné, l'objectif de cette section est d'élaborer un diagnostic à partir d'une analyse DOD (Défis–Opportunités- Dynamiques endogènes) qui est un outil très pratique pour un diagnostic stratégique de la région. Le but de l'analyse est de prendre en compte à la fois les facteurs internes et externes, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des Défis générées par son environnement.

Tableau 35 : Défis – Opportunités – Dynamiques endogènes

Défis	Opportunités	Dynamique endogène
Cohésion sociale, Risque sécuritaire et situation transfrontalière		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existence d'une multitude de pistes clandestins reliant la CI – BF & Mali et animé par une majorité de passeurs ; ▶ Clivage intercommunautaire plus accentué dans le département de Ferké ; ▶ Construction d'une économie informelle inquiétante à la frontière Côte d'Ivoire – Burkina Faso –Ghana ; ▶ Abandon progressif des campements et des champs, lié à la menace djihadiste plus poussé à Kong ; ▶ La question des déguerpissements des communautés des aires protégées. C'est une région où la pression foncière est forte et les opérations de déguerpissement font assez de vulnérables et de frustrés. ▶ Attaques djihadistes répétées dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nécessité pour l'Etat de reprendre totalement le contrôle des pistes frontalières. ▶ La mise en place d'une région militaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La volonté politique du Gouvernement de conduire la Côte d'Ivoire à un développement inclusif visant à réduire les disparités régionales et la pauvreté ; ▶ La volonté des Responsables locaux (conseil régional) au niveau régional et communal de lutter contre la pauvreté endémique qui frappe les populations et d'œuvrer au renforcement de la cohésion sociale ; ▶ Appui de certains organismes dans le secteur de l'éducation (PAM, UNICEF, HKI, CARE etc.) ; ▶ Présence de toutes les catégories de FDS dans la région pour lutter contre le terrorisme. ▶ L'élaboration du PsGov 2 avec un accent particulier sur les régions du Tchologo et du Bounkani
RECOMMANDATIONS		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser des sessions de formation des leaders communautaires (Chefs, jeunes, femmes), des acteurs influents et des leaders politiques sur les thèmes de : Citoyenneté, Paix, Cohésion Sociale, Droits Humains, Démocratie et processus électoral. ▶ Organiser des séances de dialogue communautaire à trois (3) niveaux entre les populations : entre les leaders des différentes communautés, entre les leaders politiques, entre les leaders politiques et leaders communautaires (mise en place de cadres formels à favoriser). ▶ Appuyer techniquement et financièrement la Cellule Civilo-militaire (CCM) de la région ▶ Accentuer la lutte contre l'activité de passeur et l'orpaillage afin de reprendre totalement le contrôle des pistes clandestins ▶ Développer les activités génératrices de revenus à l'endroit des jeunes et des femmes Matérialisation et renforcement des systèmes d'informations aux frontières si possible ? ▶ 		
SYSTÈME AGRICOLE, PASTORAL & CHANGEMENT CLIMATIQUE		

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le mauvais état des routes et changement climatique qui menacent les bases de la production agricole et qui risque d'exacerber la situation de vulnérabilité des populations de cette région ▶ Faible niveau d'équipements en infrastructures de mise en marché ▶ Faibles capacités organisationnelles et techniques des groupements et OPAMenace sur la sécurité alimentaire de la région face à l'émergence du djihadisme. ▶ Taux d'analphabétisme élevé des ménages agricoles ▶ Faible niveau d'équipement des producteurs et productrices ▶ Faiblesse de l'encadrement au niveau des cultures ne faisant pas partie de chaînes industrielles à cause des capacités insuffisantes du dispositif de l'ANADER ▶ Difficultés d'accès des producteurs au financement et aux intrants ▶ Difficultés de commercialisation de la mangue et des produits maraichers ▶ Spéculation sur le prix de l'anacarde et fuite de la production vers le Burkina Faso ▶ Absence d'une politique de domestication de l'arbre karité ▶ Orpaillage clandestin avec dégradation des forêts, pollution des eaux et dégradation des sols, ▶ Changement climatique perceptible avec des saisons sèches plus longues ▶ Utilisation de semences tout venant et non-respect des itinéraires techniques (densité) ▶ Secteur de l'élevage est encore traditionnel entraînant de fait la divagation des animaux qui dans la recherche de leur pitance journalière détruisent les cultures ; ▶ Conflits éleveurs et cultivateurs dus à une destruction des récoltes par les animaux en divagation ; ▶ Modalités traditionnelles d'accès à la terre peu favorables à la propriété foncière privée et limitant l'accès aux femmes et aux non autochtones à la terre ▶ Les ménages habitant sur les anciens sites de la SUCAF ainsi que les exploitants déguerpis des aires protégées ont des difficultés de retour dans leurs villages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appui de certains organismes dans le secteur du tourisme et de l'environnement (OIPR, PNUE, etc.) ▶ Nouveau code forestier considérant les forêts sacrées comme des espaces protégés ▶ Existence de la plateforme interrégionale RéAGIR (<i>Renforcement de l'Adaptation locale et de la Gouvernance Institutionnelle pour la Résilience aux Changements Climatiques</i>) réunissant les services déconcentrés des régions du Nord et des ONG locales. ▶ Bon niveau d'encadrement de la filière coton par les industriels et les faitières ▶ Couverture de la région par une zone ANADER ▶ Implantation récente d'une zone industrielle ▶ Implantation de quelques unités industrielles : riz, coton, anacarde ▶ Existence de quelques unités artisanales et semi-industrielles de production de beurre de karité ▶ Plan de développement de l'industrie sucrière et de la canne villageoise par la SUCAL CI ▶ Volonté des autorités locales de développer la microfinance locale pour accompagner l'activité économique (création de la MECCT par le Conseil régional 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dynamique de développement des cultures de rentes, vivrières et maraichères
RECOMMANDATIONS		
<p>1. Mettre en place une politique de gestion durable des ressources en eau du territoire prenant en compte la sauvegarde du réseau hydrographique, la réhabilitation des infrastructures hydroagricoles qui ont subi les effets du temps, et la gestion durable des barrages et retenues d'eau, de même que le captage et le stockage des eaux de pluies pour l'agriculture</p>		

2. Mettre en place un programme d’alphabétisation fonctionnelle des membres des groupements et OPA.
3. Renforcer les capacités productives des producteurs de même que leur niveau d’équipement en mettant l’accent sur les techniques culturales durables.
4. Appuyer l’organisation des producteurs au niveau des filières vivrières et maraichères
5. Assurer le renforcement des capacités des OPA en gestion coopérative et connaissance des marchés des différents produits.
6. Développer les infrastructures de collecte et de mise en marché des produits maraichers et vivriers
7. Mettre en place des plans de lutte contre les maladies phytosanitaires.
8. Exploiter le fort potentiel rizicole de la région
9. Appuyer le développement des plantations villageoises de canne pour créer une véritable chaîne de valeur inclusive avec la SUCAF CI
10. Développer le crédit agricole au niveau régional
11. Appuyer le développement des PME/PMI de transformation des produits locaux
12. Veiller à une exploitation minière durable profitant aux communautés et respectant l’environnement

SYSTÈME ÉDUCATIF

<ul style="list-style-type: none"> ❑ Préscolaire et primaire <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faible pénétration de l’éducation préscolaire ▶ Offre d’enseignement primaire insuffisante ▶ Précarité des conditions de vie des élèves et des enseignants ▶ Absence de commodités dans les écoles (électricité, point d’eau, latrines , cantines) ▶ Faible taux d’efficacité interne dans le primaire (41%) ▶ Difficultés en lecture ❑ Alphabétisation <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faiblesse de l’offre d’alphabétisation dans la région ▶ Faible intérêt des populations ❑ Secondaire <ul style="list-style-type: none"> ▶ Offre insuffisante en infrastructures ; ▶ Important déficit d’enseignants dû à la faible attractivité sociale de la région ; ▶ Conditions de vie et d’études précaires pour les élèves ; ▶ Faible efficacité interne du secondaire (30% au premier cycle et 15% au second cycle). ❑ Enseignement technique et professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faible niveau de développement ▶ Offre ne prenant pas en compte la vocation agricole de la région 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement du Gouvernement pour la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans. ▶ Existence de l’université Péleforo Gon Coulibaly ▶ Programme de construction de collèges de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recrutement d’enseignement bénévoles par les communautés ▶ L’engagement communautaire est impulsé par les cadres et les autorités administratives ; ▶ Meilleure compréhension par les communautés de leurs rôles dans les différents projets et l’implication de toutes les couches de la communauté dans les activités y afférentes...
--	---	---

RECOMANDATIONS

- ▶ Développer l’éducation préscolaire dans la région par l’ouverture de classes préscolaires dans les établissements primaires.

- ▶ Les autorités locales et leurs partenaires doivent poursuivre les actions de développement des infrastructures d'enseignement secondaire de proximité dans la région.
- ▶ Améliorer le niveau d'équipement des écoles (logements de maitres, points d'eau potable, cantines et latrines) pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants et des élèves.
- ▶ L'Etat et les autorités locales doivent mettre en place une véritable politique d'incitation du personnel enseignant à prendre les postes disponibles dans la région pour améliorer le niveau d'encadrement.
- ▶ Développer la formation professionnelle en agropastorale pour prendre en compte la vocation agropastorale de la région.
- ▶ Mettre en place une politique d'alphabétisation à la dimension du défi à relever en la matière dans la région.

SYSTÈME DE SANTÉ

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Abandon de poste (demande d'affectation) des fonctionnaires de la zone ▶ Précarité des conditions de vie des agents de santé ▶ Poids de la tradition en matière de santé ▶ Enclavement des centres de santé ruraux et dégradation des routes ▶ Faible couverture sanitaire (seulement 42% de la population a moins de 5 km d'un centre de santé) ▶ Faible taux de fréquentation des centres de santé par les populations ▶ Insuffisance du personnel médical et paramédical avec des ratios en dessous des normes ▶ Insuffisance de moyens matériels et financiers dans les Centres de santé ▶ Plateau technique incomplet au niveau régional (absence de la chirurgie dentaire, de la gynécologie et de la pédiatrie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bonne couverture vaccinale des enfants en ce qui concerne les maladies ciblées par le PEV ▶ Mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prégnance de la Dynamique de renforcement des infrastructures sanitaires par le Conseil Régional ▶ Juxtaposition thérapeutique ▶ Construction de dispensaires par le conseil régional
--	---	---

RECOMMANDATIONS

- Accélérer le renforcement des infrastructures sanitaires de la région pour améliorer la couverture sanitaire
- Renforcer le personnel pour mettre à niveau les ratios populations/personnel
- Renforcer le plateau technique de l'hôpital général de Ferké
- Maintenir la couverture sanitaire PEV de la région
- Sensibiliser les populations à une meilleure fréquentation des centres de santé

EQUIPEMENT MARCHAND, RÉSEAU ROUTIER, TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIFICATION RURAL

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux d'électrification est faible ▶ Instabilité du réseau électrique ▶ Faible niveau de développement du réseau de type A (bitumé) ▶ Niveau de dégradation avancé de certains tronçons bitumés ▶ Plus des ¾ des routes en terre sont en mauvais état ▶ Faible niveau de développement des infrastructures de mise en marché : centres de collecte, de conditionnement et de commercialisation, magasins, etc. ▶ Le marché moderne de la ville de Ferké n'est pas fonctionnel ▶ 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existence d'un projet de Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré (SATI) porté par l'Union Transfrontalière des Collectivités de l'Espace Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (UTCESKBO) et appuyé par l'UEMOA. ▶ Projet de Port Sec en cours Raccordement électrique de la région dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence ▶ Plusieurs localités ont bénéficié de programme présidentiel d'électrification rurale faisant passer de 1 à 17% le taux de couverture 	
RECOMMANDATIONS		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer le réseau de type A dans la région 2. Assurer la restauration des routes de type A fortement dégradées (tronçons Ferké Korhogo. 3. Poursuivre la réhabilitation des routes en terre (types B, C, D) pour améliorer la circulation des biens et des personnes et aussi les patrouilles des FDS ; 4. Accompagner le développement de la zone industrielle de Ferké 5. Susciter la mise en œuvre du projet SATI pour le développement d'infrastructures transfrontalières 6. Développer un système d'infrastructures de mise en marché pour accompagner la dynamique de développement des cultures vivrières et maraichères dans la région 		
GOVERNANCE LOCALE		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Précarité de vie et de travail pour certains maillons de l'administration territoriale (sous-préfectures) ▶ L'ensemble des services déconcentrés souffre d'un faible niveau de dotation en ressources (humaines, matérielles et financières) ▶ Insécurité liée à la situation frontalière du territoire ▶ Faible capacité de couverture et de coordination dues à la faiblesse des moyens ▶ Absence de Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réunions mensuelles de coordination organisées par le préfet de région ▶ Tentative de coordination opérationnelle par l'existence de quelques plateformes sectorielles ou intersectorielles ▶ Existence de comités villageois et départementaux de gestion des conflits agriculteurs éleveurs ▶ Existence des CCM fonctionnelles ▶ Existence du PND, référentiel stratégique au niveau national ▶ Appropriation et localisation des ODD au niveau national ▶ Volonté formelle du Conseil régional de mettre en place une base de données actualisées des 	

	informations statistiques sociodémographiques et économiques de la région	
RECOMMANDATIONS		
<ol style="list-style-type: none"> 7. Mettre en place les conditions adéquates de travail et de vie des préfets et sous-préfets 8. Déployer l'architecture complète (DR et DD) de l'administration déconcentrée pour assurer l'efficacité de la supervision et de la coordination des actions de développement 9. Doter en moyens adéquats (humains, techniques et financiers) les services déconcentrés pour assurer leur efficacité et leur efficience. 10. Mettre en œuvre au niveau régional un dispositif de pilotage du développement local 11. Mettre en place une base de données des informations statistiques sociodémographiques et économiques de la région 12. Développer la coopération décentralisée au niveau national et au niveau international. 		
ACCÈS À L'EAU POTABLE		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Substratum géologique peu favorable aux aquifères ▶ Infrastructures d'AEP insuffisantes pour un approvisionnement suffisant des populations en eau potable ▶ Plus de 2/3 des établissements scolaires ne sont pas dotés de points d'eau potable ▶ Changement climatique menaçant le renouvellement des nappes phréatiques et le maintien des eaux de surface ▶ Pollution des eaux de surface et souterraines par les produits chimiques, notamment le mercure utilisé par les orpailleurs clandestin, la mauvaise utilisation des pesticides 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existence de plusieurs sources d'AEP dans la région dont les stations autonomes de traitement de l'eau ▶ Important effort de développement et d'entretien des infrastructures d'AEP par le Conseil régional depuis 2014 	
RECOMMANDATIONS		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Accélérer le renforcement du dispositif d'AEP de la région 2. Assurer un entretien et une maintenance régulière du dispositif existant 3. Vulgariser les modules autonomes de purification de l'eau expérimentés par le CERAP dans la région de Kong 4. Former les populations à la gestion durable des infrastructures d'AEP 		

5.20. Identification des axes stratégiques de développement

Au terme de cette analyse, le profil social de la région du Tchologo peut être ainsi résumé :

- Une région où sévissent la pauvreté, le **chômage des jeunes** et l'insécurité alimentaire de façon endémique ;
- Une population rurale faiblement alphabétisée, avec un faible niveau d'instruction
- Faiblesse de l'offre de services essentiels (santé, éducation et WASH);
- Un territoire ayant un fort potentiel agricole et culturel ;
- Un territoire avec des ressources naturelles précieuses mais menacées par l'orpaillage clandestin, une gestion non rationnelle et le changement climatique ;
- Un territoire avec un faible niveau d'équipement en infrastructures socio-économique de base ;
- Une cohésion sociale fragile couplée d'une crise de confiance population- FDS ;
- Multiplication des attaques des groupes armés non-étatique
- Multitude de pistes illégales de contournement de la **frontière** par les "passeurs" (**fragilisation de la frontière**)
- Une gouvernance locale en construction.

Aussi le développement socioéconomique harmonieux et durable passe par une construction autour des piliers suivants :

1. Le renforcement du capital humain ;
2. La gestion durable des ressources naturelles ;
3. Le développement d'une économie locale tirant partie de toutes les potentialités disponibles ;
4. Le développement des infrastructures **économiques** ;
5. Le renforcement de la gouvernance locale ;
6. Le **renforcement de la cohésion sociale**.

5.20.1. Renforcement du capital humain

Le renforcement du capital humain de la région est une nécessité impérieuse pour réduire sa vulnérabilité et lui donner les capacités de résilience face aux crises sécuritaires et socio-politiques et aux changements climatiques et ses effets qui sont déjà manifestes. Les objectifs stratégiques à réaliser sur cet axe sont les suivants :

- Améliorer le niveau d'alphabétisation et d'instruction des populations
- Améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et déscolarisés
- Améliorer l'accès aux services essentiels : Education/Formation, santé, eau potable, électricité, cadre de vie sain, sécurité.
- Renforcer la résilience des systèmes, des communautés et des ménages face aux chocs
- Augmenter la couverture des filets sociaux non contributifs (transfert d'argent)

5.20.2. Gestion durable des ressources naturelles

La région dispose certes d'importantes ressources naturelles pouvant porter son développement. Néanmoins sa situation aux portes du sahel et la gestion actuelle non rationnelle de ces ressources constituent des menaces pour la durabilité de ces potentialités. Il s'agira de réaliser les objectifs stratégiques suivants :

- Mettre en œuvre une politique de gestion durable des ressources en eau du territoire prenant en compte la sauvegarde du réseau hydrographique, la réhabilitation des infrastructures hydroagricoles, la gestion durable des barrages et retenues d'eau, de même que le captage et le stockage des eaux de pluies pour l'agriculture ;
- Moderniser la gestion du foncier rural
- Renforcer le dispositif de protection et de conservation des forêts et eaux du territoire ;
- Renforcer le dispositif de lutte contre l'orpaillage clandestin
- Assurer une exploitation durable des ressources minières du territoire ;
- Assurer l'utilisation de nouvelles techniques agricoles pour une agriculture durable

▪

5.20.3. Développement d'une économie locale durable valorisant toutes les potentialités

La réduction de la pauvreté monétaire endémique passe par la création de richesses partagées grâce à une valorisation harmonieuse des potentialités du territoire. Trois objectifs stratégiques sont à réaliser. Il s'agit de:

- Améliorer les revenus tirés de l'agriculture ;
- Développer l'industrie locale, l'artisanat et le tourisme ;
- Développer les services financiers et les services de transports des personnes et des biens.
- Développer les activités génératrices de revenus
- Lutter contre le phénomène de l'activité de l'orpaillage clandestin

5.20.4. Développer les infrastructures économiques

Pour porter les activités et assurer les échanges entre la région et son environnement national et international il s'avère nécessaire de développer les infrastructures économiques. Les objectifs à réaliser sur cet axe sont les suivants :

- Développer un réseau routier combinant harmonieusement les fonctionnalités des différents types de routes ;
- Assurer l'entretien régulier du réseau routier existant ;
- Assurer le développement de la zone industrielle de Ferkessédougou ;
- Exploiter l'opportunité de développement d'un Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré (SATI) porté par l'Union Transfrontalière des Collectivités de l'Espace Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (UTCESKBO) et appuyé par l'UEMOA.

5.20.5. La consolidation de la gouvernance du territoire

La réalisation d'un développement inclusif et durable passe par la bonne gouvernance du territoire. Trois objectifs stratégiques permettront de rendre cela possible :

- Mettre en place une approche rationnelle de gestion de **la frontière** reposant sur la planification spatiale et stratégique ;
- Mettre en place un dispositif de pilotage participatif et inclusif du développement local.

5.20.6. Renforcement de la cohésion sociale

Dans un contexte de menace terroriste, aucune action de développement n'est possible sans une cohésion sociale durable. Sur cette base, il convient de :

- Renforcer les mécanismes de déconstruction des sentiments confligènes et la construction de sentiments porteurs de paix et de cohésion ;
- Poursuivre les sensibilisations et les formations sur la question foncière en communiquant davantage sur la nécessité de recourir le plus possible aux mécanismes communautaires de règlement des litiges fonciers en cas de nécessité.
- Faire le plaidoyer auprès des institutions de la République (Gouvernement, Parlement, etc.) de façon à amener l'Etat à se saisir résolument de cette question en vue de sa gestion durable et apaisée.

CONCLUSION

Au terme de la présente étude diagnostique dans les régions du Tchologo et du Bounkani, il en ressort qu'elles dégagent de nombreuses faiblesses au plan social, économique, sécuritaire, des conditions de vie et de gouvernance locale. Cependant des potentialités demeurent énormes en vue de permettre d'accélérer l'atteinte des ODD dans ces régions.

Ainsi, au terme de cette étude, le profil socioéconomique des régions du Tchologo et du Bounkani s'établissent comme suit :

- Une région où sévissent la pauvreté et l'insécurité alimentaire de façon endémique,
- Un territoire où l'offre des services sociaux de base reste toujours faible accompagner d'un fort taux d'abandon du processus de suivi des grossesses ;
- Très faible couverture en personnel soignant
- Des faiblesses en ressources humaines et logistiques au niveau des acteurs déconcentrés de l'Etat ;
- Une population rurale faiblement alphabétisée, avec un faible niveau d'instruction et un faible accès aux services essentiels ;
- Une population féminine et jeune de plus en plus vulnérable
- Un territoire ayant un fort potentiel agricole et culturel ;
- Un territoire fortement menacé par le terroriste ;
- Une zone frontalière fortement marquée par une multitude de pistes clandestines
- Un territoire ou la zone frontalière est fortement fragilisé et caractérisé par le développement du métier de "passeur"
- Un territoire fortement marqué par des clivages socio-politiques
- Un territoire avec des ressources naturelles précieuses mais menacées par une gestion non rationnelle et le changement climatique ;
- Un territoire avec un faible niveau d'équipement en infrastructures économiques ;
- Une gouvernance locale en construction.
- Le secteur primaire dans ces régions reste cependant peu organisé en dépit des potentialités dont elles disposent, et ce malgré les actions menées par les instances publiques et les structures de développements tels que l'ANADER, le CNRA et les ONGs pour structurer et pérenniser le secteur, notamment à travers les plans de développement nationaux.
- Développement exponentiel de l'activité de l'orpaillage et ses possibles liens avec le terrorisme et le changement climatique ;
- En dépit de son poids relativement limité dans l'économie des deux régions, le secteur secondaire présente de réelles perspectives de développement, impulsé notamment par la présence des ressources minières importantes dans la région.
- Malgré l'abondance de ses ressources naturelles, les activités industrielles sont faiblement représentées, du fait notamment du mauvais état des infrastructures routières et électriques, et de l'enclavement qui en découle.
- L'un des constats majeurs lors des entretiens est que la structure organisationnelle des services déconcentrés de l'Etat rencontrés dans le cadre de cette mission obéit à un modèle de type hiérarchique chapeauté par un directeur régional qui s'appuie sur des directeurs départementaux et/ou des services. La forme organisationnelle utilisée valorise la répartition des tâches en mettant l'accent sur la séparation entre l'exécution, la coordination et le contrôle du travail. Toutefois, il conviendrait de noter que la mise en cohérence entre l'organigramme prévu et l'organigramme réel permet de relever des écarts plus ou moins accentués pour la plupart des structures déconcentrées de l'Etat dans le Bounkani et le Tchologo. En effet, au sein de plusieurs Directions régionales les postes prévus ne sont pas pourvus en personnes ressources notamment dans le domaine des secteurs moins productifs tels que la santé, l'éducation etc. En outre, en termes de matériels logistiques, on note des insuffisances concernant certaines directions régionales.

Sur la base de cette étude diagnostic, les axes stratégiques de développement suivants ont été identifiés :

- ▶ Le renforcement du capital humain et des services sociaux de base ;
- ▶ La gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la désertification ;
- ▶ Le développement d'une économie locale tirant partie de toutes les potentialités disponibles ;

- ▶ Le développement des infrastructures économiques ;
- ▶ Le renforcement de la gouvernance locale ;
- ▶ Mettre en place un dispositif de pilotage du développement local prenant en compte les instruments existants mis en place par le Conseil Régional et le Préfet de Région et en impliquant le bureau local de l'Institut National de la Statistique (INS) et les services déconcentrés de la région ;
- ▶ Assurer la formation en gestion axée sur les résultats, à l'appropriation du PND et des ODD des services déconcentrés régionaux ;
- ▶ Renforcement les capacités organisationnelles, productives et de commercialisation des OPA et groupements Féminin de maraichers ;
- ▶ Le renforcement du La couverture en personnel soignant qui est également très faible ;
- ▶ Appuyer la mise en place de systèmes innovants de gestion inclusive de la frontière (pistes clandestines) et de l'orpaillage clandestin avec l'appui des services déconcentrés.

ANNEXE

ANNEXE 1 :

1. Matrice de tendance

Figure 1 : Matrice d'analyse des Tendances							
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Indicateurs de durabilité	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Tendances
A. QUALITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA ZONE D'ETUDE							
A1. L'accès aux besoins de base (eau)	••	••	••	••	••	••	-
A2 L'accès aux besoins de base (électricité)	••	•••	•••	••••	••••	••••	+
A3 L'accès aux besoins de base (sources de combustibles appropriés)	••	••	••	••	••	••	-
A4 L'accès aux produits de base (nutriments d'origine végétale :)	•••	•••	•••	•••	•••	•••	+
A5 disponibilité des établissements scolaires	•	••	•••	•••	•••	•••	-/+
A6 L'accès aux centres de santé (accès aux soins et aux services de santé essentiels ; personnel, infrastructures, présence de systèmes de surveillance interconnectés pour identifier les épidémies à tous les niveaux)	••	••	••	••	••	••	-
A7 Protection contre : les pratiques de VBG, les traditionnelles abusives, le traitement agressif des femmes ou la discrimination à l'égard des groupes ethniques, indigènes et réfugiés.	••	•	••••	•••	•••	••	-
A8 Sécurité physique des personnes et des biens dans un contexte marqué par le terrorisme	•••	•••	••	••	••	•	-
.....							
An+1							++
B. CAPACITE D'ADAPTATION ET RESILIENCE							
B1. Chocs subis/ Mécanisme endogène au sein de la communauté de gestion des conflits/ violence/ attaques terroristes	••	••	•••	•••	••	•••	+/-
B2 Mécanisme endogène face à la pauvreté, changement climatique	••	••	••	••	••	••	-
C. CONNAISSANCE ET COMPETENCES							
C1. L'enrôlement des enfants à l'école formelle	•••	••	••	•••	••	•••	+/-
C2. Connaissance des agriculteurs en matière des itinéraires techniques et aux modes de production et de consommation et par rapport à la gestion des ressources environnementales.	••	••	••	••	••	••	-

D. PARTICIPATION OU EXCLUSION AUX DROITS ET POUVOIRS							
D1. Implication de la communauté dans la conception et la gestion des projets	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●●	●●●●	++
	●●	●●	●●	●●	●●		
D2 Implication des femmes, des jeunes en matière de prise de décision au sein des familles/ communautés						●●	-
D3 accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière	●●	●●	●●	●●	●	●	--
D4. Implication des femmes et jeunes au marché du travail (infrastructure d'autonomisation)	●●	●●	●●●	●●●	●●●	●●	-
Légende: ●●●● ou 5 = très bien, ●●●● ou 4 = bien ●●● ou 3 = moyen, ●● ou 2 = mauvais, ● ou 1 = très mauvais --baisse deux fois ; - plus récente moins qu'avant ; +/- pas de changement ; + plus qu'avant ; ++ est monte deux fois							

Tendance des indicateurs qualité du développement durable dans la zone d'étude

L'accès aux services sociaux de base (Eau, école, santé, combustible), la protection contre les pratiques VBG et la sécurité physique des personnes et des biens dans un contexte de menace terroriste restent faible. Dans la région du Tchologo. Cette tendance négative signifie que les interventions futures doivent être orientées sur ces indicateurs. Car ils sont importants pour assurer le bien-être des populations et la qualité du développement durable dans le Tchologo.

Une nette amélioration dans le domaine de l'accès aux produits de nutrition d'origine végétale et de l'électrification des villages constituerait des perspectives prometteuses pour la région.

Tendance des indicateurs de la capacité d'adaptation et résilience

La capacité d'adaptation et de résilience reste mitigée quant aux Mécanisme endogène au sein de la communauté de gestion des conflits/ violence/ attaques terroristes et très faible face à la pauvreté et au changement climatique.

Tendance des indicateurs de la connaissance et compétences

L'on note une faible connaissance des agriculteurs en matière des itinéraires techniques et aux modes de production et de consommation et par rapport à la gestion des ressources environnementales. L'enrôlement des enfants à l'école formelle reste mitigé au regard des différents taux suscité.

Tendance des indicateurs de la participation ou exclusion aux droits et pouvoirs

La dynamique de participation des communautés aux projet est très bonne et elle est montée deux fois (++) . Cependant, l'Implication des femmes, des jeunes en matière de prise de décision au sein des communautés et à la propriété foncière reste encore faible dans les villages au regard des multiples contraintes Suscitées.

Annexe 2 :

Tableaux : statistique des écoles préscolaires

Départements	Sous-Préfectures	Écoles	Total salles	Enseignants	Effectifs élèves	Ratio élèves/maître
BOUNA	Bouna	16	31	34	938	28
	Bouko	2	3	3	96	32
	Ondefidouo	1	2	2	45	23
	Youndouo	0	0	0	0	0
TOTAL BOUNA		19	36	39	1079	28
DOROPO	Doropo	3	5	5	143	29
	Néamoué	1	1	1	26	26
	Kalamon	0	0	0	0	0
TOTAL DOROPO		4	6	6	169	29
TEHENI	Téhéni	1	3	2	47	26

	Tougbo	0	0	0	0	0
	Gogo	1	1	1	26	26
TOTAL TEHENI		2	4	3	73	24
NASSIAN	Nassian	5	11	11	301	27
	Sominassé	1	1	1	12	12
	Kotouba	3	7	7	154	22
TOTAL NASSIAN		9	19	19	467	25
TOTAL BOUNKANI		34	65	67	1788	27

Tableau : statistique des écoles primaires

Départements	Sous-Préfectures	Écoles	Total Salles	Enseignants	Effectifs Élèves	Ratio Elèves/Maitre
BOUNA	Bouna	53	199	242	9982	41
	Bouko	8	27	34	1472	41
	Ondefidouo	14	60	74	3199	43
	Youndouo	10	34	48	2452	51
TOTAL BOUNA		85	320	364	17105	47
DOROPO	Doropo	44	167	143	6776	47
	Néamoué	4	12	16	865	54
	Kalamon	0	0	0	0	0
TOTAL DOROPO		48	179	159	7641	48
TEHINI	Téhéni	14	34	55	1566	28
	Tougbo	11	18	45	1646	37
	Gogo	4	18	16	620	39
TOTAL TEHENI		29	70	116	3832	33
NASSIAN	Nassian	26	103	134	4257	32
	Sominassé	15	50	67	2064	30
	Kotouba	17	61	83	3337	40
TOTAL NASSIAN		58	214	284	9658	34
TOTAL BOUNKANI		220	783	957	38236	40

Tableau: statistique des établissements du secondaire général

Départements	Sous-Préfectures	École	Base 1 ^{er} Cycle	Base 2 nd cycle	Total salles	Eff 1er Cycle	Eff 2 nd Cycle	Total Enseignant
BOUNA	Bouna	2	4	0	49	3211	760	96
	Bouko	1	2	2	8	306	0	9
	Ondefidouo	1	2	0	8	476	0	10
	Youndouo	1	2	0	8	396	0	11
TOTAL BOUNA		5			73	4389	760	126
DOROPO	Doropo	1	5	2	22	1537	114	27
	Néamoué							
	Kalamon	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DOROPO		1			22	1537	114	27
TEHINI	Téhini	1	4	0	15	622	0	17
	Tougbo	1	2	0	8	354	0	9
	Gogo	0	0	0	0	0	0	0

TOTAL TEHINI		2			23	976	0	26
NASSIAN	Nassian	2	6	1	31	1592	363	69
	Sominassé	1	2	0	10	466	0	7
	Kotouba	1	2	0	8	407	0	9
TOTAL NASSIAN		4			49	2465	363	85
TOTAL BOUNKANI		12	31	5	167	9367	1237	264

Source : Données d'enquête, 2021

: